

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II
ABDOUL SALAM BELLO. ADMINISTRATEUR

The cover features a central photograph of a modern city street with tall buildings, overlaid with a semi-transparent orange rectangle. To the right, a dark grey tilted rectangle contains the text 'RAPPORT ANNUEL 2023'. The background is light blue with decorative elements: a grid of white dots at the bottom, wavy lines on the left, and thin white lines and plus signs scattered throughout.

RAPPORT
ANNUEL
2023



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Bénin



Burkina Faso



Cabo Verde



Cameroun



République centrafricaine



Comores



Congo, Rép. du



Congo, Rép. dém. du



Côte d'Ivoire



Djibouti



Gabon



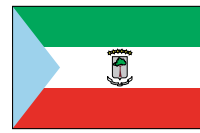
Guinée



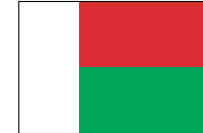
Guinée-Bissau



Guinée équatoriale



Madagascar



Mali



Maurice



Mauritanie



Niger



Sao Tomé-et-Principe



Sénégal



Tchad



Togo



BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II
ABDOUL SALAM BELLO. ADMINISTRATEUR



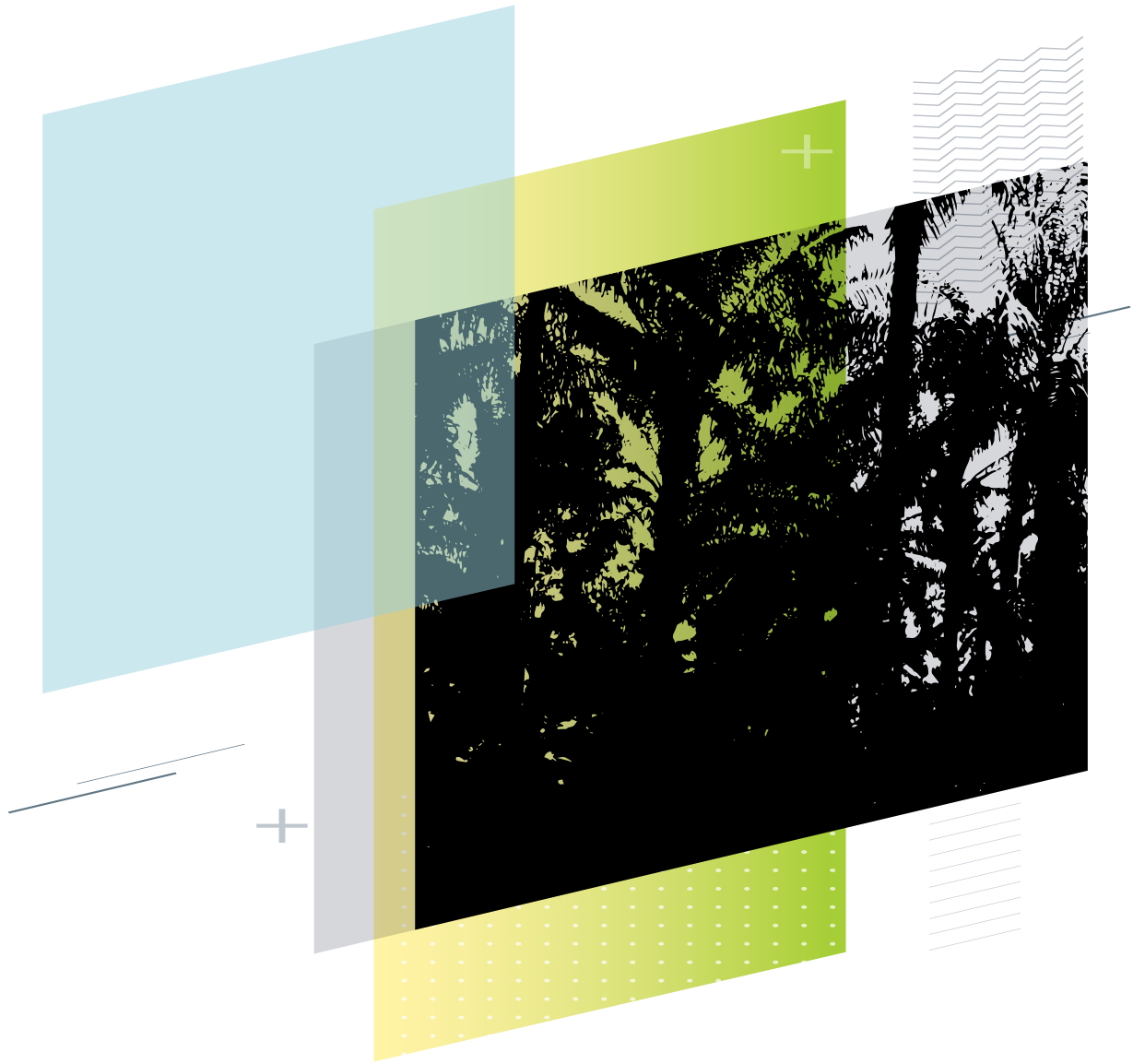


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE II	1
MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE GROUPE AFRIQUE II	7
MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	11
POINTS SAILLANTS DU TRAVAIL DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	15
ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE EN 2023	21
DE L'ACTION À L'IMPACT DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II.....	31
RENFORCEMENT DE LA VOIX ET DE LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II.....	65
À PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	117
L'ÉQUIPE DU GROUPE AFRIQUE II.....	125

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1. ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DU GBM DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II, 2021–2023 (EN MILLIONS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)	23
GRAPHIQUE 2. ENGAGEMENTS DE IFC DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II EN 2023 ET AU COURS DE LA PÉRIODE 2018–2022 (EN MILLIONS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS).....	27
GRAPHIQUE 3. ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS DE MIGA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II, 2019–2023 (EN MILLIONS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)	29
GRAPHIQUE 4. ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE (1960 À 2022).....	40

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

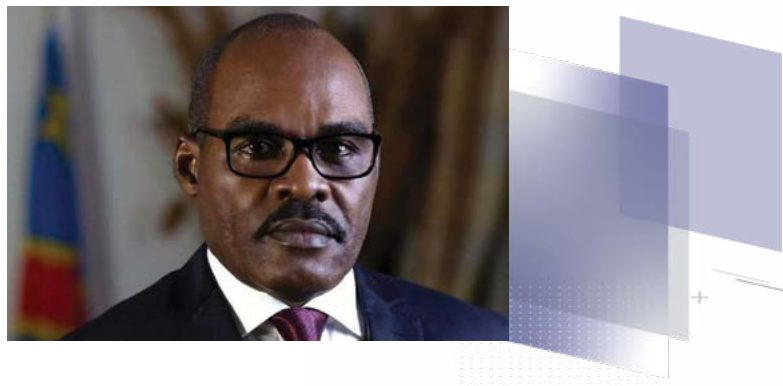
AC	Audit Committee (Comité d'audit)
AM	Accountability Mechanism (Mécanisme de redevabilité)
ARC	African Risk Capacity Group (Groupe <i>African Risk Capacity</i> , mutuelle panafricaine de gestion des risques)
BAD	Banque africaine de développement
BC	Budget Committee (Comité du budget)
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque islamique de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BMD	Banque multilatérale de développement
BOAD	Banque ouest africaine de développement
CAO	Compliance Advisor Ombudsman (Conseiller-Médiateur)
CCDR	Country Climate and Development Report (Rapport national sur le climat et le développement)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
COVAX	Pilier Vaccins de l'Accélérateur d'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT)
CRW	Crisis Response Window (Mécanisme de réponse aux crises)

BM	Banque mondiale (IDA/BIRD)
COBAC	Commission bancaire de l'Afrique centrale
CODE	Committee on Development Effectiveness (Comité sur l'efficacité du développement)
COGAM	Committee on Governance and Executive Directors' Administrative Matters (Comité de la gouvernance et des questions administratives concernant les administrateurs)
COSUMAF	Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale
DE4A	Initiative pour l'Économie numérique en Afrique
DEI / D&I	Diversity, Equity and Inclusion / Diversity and Inclusion (Diversité, équité et inclusion / Diversité et inclusion)
DRS	Dispute Resolution Service (Service de résolution des différends)
ECOSOC	Economic and Social Council (Conseil économique et social)
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FCV	Fragility, Conflict and Violence (Fragilité, conflit et violence)
FMI	Fonds monétaire international
GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale
GAFS	Global Alliance for Food Security (Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire)
GAFSP	Global Agriculture and Food Security Program (Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire)
GBM	Groupe de la Banque mondiale (BM/IFC/MIGA)
GCI	General Capital Increase (Augmentation générale du capital)
GFF	Global Financing Facility for Women, Children and Adolescents (Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents)
GGGI	Global Green Growth Institute (Institut mondial de la croissance verte)
HCR	United Nations High Commissioner for Refugees (Agence des Nations Unies pour les réfugiés)
ICH	Indice du capital humain
ID4D	Identification For Development (initiative Identification pour le développement)
IDA	International Development Association (Association internationale de développement)

IEG	Independent Evaluation Group (Groupe indépendant d'évaluation)
IFC	International Finance Corporation (Société financière internationale – SFI)
IPN	Inspection Panel (Panel d'inspection)
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency (Agence multilatérale de garantie des investissements)
OMC	Organisation mondiale du commerce
PARIIS	Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel
PBA	Performance Based Allocation (Allocation de ressources basée sur la performance)
PIB	Produit intérieur brut
PREF CEMAC	Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC
SADC	Southern Africa Development Community (Communauté de développement de l'Afrique australe)
SAFID	Salon africain de l'irrigation et du drainage
SCI	Selective Capital Increase (Augmentation sélective du capital)
SDFP	Sustainable Development Finance Policy (Politique de financement durable du développement)
SUW	Scale-Up Window (Guichet de financement complémentaire)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNCCD	United Nations Convention to Combat Desertification (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification)
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
USAID	United States Agency for International Development (Agence américaine pour le développement international)
WHR	Window for Host Communities and Refugees (Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil)
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE II



« Changer de paradigme
pour transformer »

Nicolas KAZADI

Les actions que je vous exhorte à découvrir dans ce *Rapport annuel 2022–2023* d'exécution du « *Plan Stratégique 2022–2024* » de notre Administrateur auprès du Groupe de la Banque mondiale (GBM), M. Abdoul Salam BELLO, à ce poste depuis le 1^{er} novembre 2022, s'inscrivent dans un contexte émaillé de défis et de bonds qualitatifs que j'articule ci-dessous autour de trois axes dont les effets cumulatifs ou d'entraînement exigent un changement de paradigme et une transformation de l'architecture financière.

D'abord, une **contraction des financements** qui exacerbe une situation financière déjà difficile pour nos pays. Celle-ci est créée par une conjonction de facteurs macroéconomiques dont la hausse des taux d'intérêt, les écarts élevés de la dette souveraine, l'inflation, et les dépréciations du taux de change. Ceux-ci viennent s'ajouter aux ramifications de la pandémie de COVID-19, aux effets dévastateurs du changement climatique, à l'insécurité alimentaire et énergétique, à l'intensification de la fragilité et des conflits, aux risques de pandémie, et j'en passe. Par effet d'entraînement, les options

de financement pour nos pays se sont considérablement amenuisées, une contraction accélérée par la reprise rapide de l'inflation mondiale qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt et une augmentation des coûts d'emprunt pour nos pays tant sur les marchés intérieurs qu'internationaux. De plus, dans nos pays à revenu faible ou intermédiaire, les taux d'intérêt élevés et les échéances courtes font du financement en monnaie locale une option peu attrayante, privilégiant ainsi les devises fortes et les prêts concessionnels à long terme. Ce qui expose nos pays emprunteurs au risque de change, exacerbant de ce fait le surendettement. En guise de réponse, le GBM a présenté récemment une *boîte à outils* qui prévoit notamment une pause dans le remboursement de la dette pendant les événements climatiques extrêmes (mais uniquement pour les nouveaux prêts, pas pour les prêts existants), la fourniture de nouveaux types d'assurance pour les projets de développement (pour aider à les rendre plus attrayants aux investisseurs du secteur privé) et le financement de systèmes d'alerte d'urgence préalable. Bond utile, mais insuffisant !

Ensuite, un **dialogue fragile public-privé** qui ne facilite pas les investissements, surtout pour les infrastructures dans les secteurs comme l'énergie, le transport, les télécommunications, l'eau, l'agriculture, l'agribusiness, le climat, la santé, ou l'éducation. Pour lever les obstacles à l'investissement privé, le GBM a annoncé, le 10 juillet 2023, le lancement d'un « *Laboratoire d'investissement du secteur privé* », composé de 15 dirigeants d'entreprise de réputation prouvée dans le monde des affaires et de la finance. Ce Laboratoire est chargé de développer et de proposer des solutions de collaboration public-privé pour relever les défis mondiaux et renforcer d'urgence le déploiement de solutions appropriées. Il est aussi chargé de trouver et d'approfondir des approches spécifiques susceptibles d'être mises en œuvre à grande échelle par le GBM pour mobiliser plus efficacement des capitaux privés, avec les objectifs d'accroître les niveaux de financement, améliorer les structures de financement, mieux aligner l'action du GBM sur les besoins et les cadences propres à la finance privée, équilibrer et répartir les risques entre les investisseurs, et forger des partenariats innovants. Dans ce contexte, des progrès sont également notés dans les efforts déployés par le GBM pour optimiser son bilan conformément au Cadre d'adéquation des fonds propres approuvé par le G20 afin de pouvoir prêter 200 milliards de dollars de plus sur 10 ans, dans l'espoir de catalyser un montant similaire d'investissement du secteur privé. Cependant, soit dit en passant, si matérialisés, ces 200 milliards de dollars équivaldraient simplement au montant des investissements dont l'Afrique a besoin pour le *seul* secteur de l'énergie sur 10 ans (2021–2030), d'après les données du « *Sommet sur le financement des économies africaines* » qui a eu lieu à Paris, en France, le 18 mai 2021.

Enfin, une **baisse potentielle des ressources de l'IDA** à partir de l'exercice 2024. Il convient de rappeler qu'après une reconstitution historique qui a atteint 93 milliards de dollars des États-Unis, notamment grâce aux contributions de 52 pays à revenu élevé et intermédiaire, l'on avait pensé que

l'IDA20 avait les moyens d'action en faveur des pays pauvres pour faire face aux multiples défis de leur développement. En effet – sans anticiper les conclusions de la *Revue à mi-parcours de l'IDA* qui aura lieu à Livingstone, Tanzanie, en décembre 2023 - les données du GBM indiquent que l'IDA20 a décaissé, durant l'exercice 2022, un montant record de près de 115 milliards de dollars pour résorber les crises qui se chevauchent (dont un financement record de 31,7 milliards de dollars pour aider les pays à lutter contre le changement climatique). Il sied également d'indiquer que le paquet d'investissements de 2018 avait été conçu pour une crise de taille moyenne par décennie, et non pas pour des multiples crises qui s'empilent aujourd'hui. En conséquence, l'enveloppe triennale de l'IDA20 qui avait été approuvée a été engagée en début de période au cours de l'exercice 2023. De son côté, la BIRD – dont le soutien en termes réels par habitant est aujourd'hui inférieur aux niveaux observés dans les années 1980 – devrait épuiser ses réserves de crise d'ici l'exercice 2024, sinon plus tôt. Par effet d'entraînement, compte tenu de contraintes imposées par le Cadre de viabilité financière approuvé par la BIRD et les ressources disponibles de l'IDA20, le soutien du GBM pourrait diminuer à partir de l'exercice 2024. Entretemps, la population des pays IDA devrait augmenter de 25 %, d'ici 2050. Ceci rendrait difficile le maintien de la stabilité des allocations réelles de l'IDA par habitant à long terme dans la plupart de nos pays et, selon de nouvelles modélisations, aurait des coûts importants, mesurés par rapport au PIB, pour nos économies.

Résorber les effets cumulatifs de tous ces défis – et bien d'autres – exige un **changement de paradigme**. Ainsi, sous la direction de ses Administrateurs et de ses Actionnaires, le GBM s'est engagé à adapter sa Vision, à élargir sa Mission, et à renforcer son Modèle opérationnel et sa Capacité financière. Une « *Feuille de route pour l'Évolution* » – ensemble de propositions et programme de travail – avait été rendue publique en janvier 2022 et un Forum sur l'évolution organisé à Washington le 11 avril 2023. M. David MALPASS est alors Président du GBM jusqu'au 31 mai 2023. Ce Forum a été suivi d'une consultation publique bouclée le 31 juillet 2023, laissant place aux consultations régionales que les Gouverneurs africains du GBM et du Fonds monétaire international (FMI) ont anticipées, pour la région « Afrique », en adoptant une « *Position commune africaine sur l'évolution du GBM* » lors de la réunion du « Caucus africain », tenue sur l'île de Sal, en République de Cabo Verde, du 6 au 8 juillet 2023, et dont j'accorde au Bureau de l'Administrateur BELLO un crédit mérité pour en avoir assuré une coordination réussie. En substance, cette « Voix » de l'Afrique – portée le 13 juillet 2023 à M. Ajay BANGA, nouveau Président du GBM depuis le 1^{er} juin 2023 – plaide pour une « Évolution » qui réponde à l'ampleur et à l'interdépendance des défis mondiaux ; intègre ceux-ci dans une approche graduelle et différenciée davantage centrée sur l'éradication de l'extrême pauvreté et l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) ; renforce l'engagement actuel par pays avec des approches plus infranationales, régionales, et globales ; consolide l'IDA comme source indispensable de financements concessionnels ; mobilise plus de capitaux privés ; et encourage des investissements par des financements moins onéreux, des procédures d'approbation

plus rapides, des limites d'emprunt plus souples et des échéances plus longues, intégrant systématiquement les risques.

L'impératif de ce changement de paradigme requiert du même coup une **transformation de l'architecture financière** qui le sous-tend. À cette fin, l'édition 2023 du « *Caucus africain* » évoquée plus haut appelle à de « nouveaux mécanismes et modalités de financement du développement économique en Afrique ». Lors du 2^{ème} *Sommet économique et humanitaire Russie-Afrique pour la paix, la sécurité et le développement*, tenu à Saint-Pétersbourg, en Russie, du 27 au 28 juillet 2023, les participants ont déclaré leur engagement à « construire conjointement une nouvelle architecture multipolaire plus juste de l'ordre mondial, fondée sur l'égalité souveraine des États et la coopération mutuellement bénéfique ». Cet engagement fait écho de l'appel du « *Sommet pour un nouveau Pacte financier mondial* », tenu à Paris, en France, les 22 et 23 juin 2023, pour « repenser l'architecture financière mondiale » et mobiliser un soutien financier pour les pays en développement et à faible revenu confrontés aux défis posés par l'endettement, le changement climatique et la pauvreté. Déjà, le 17 février 2023, le Secrétaire général des Nations Unies, M. António GUTERRES, lançait au G20 un appel pour un « *Stimulus* » de 500 milliards de dollars, chaque année, en financement supplémentaire par les pays les plus développés, pour compenser les conditions de marché difficiles auxquelles sont confrontés les pays en développement et accélérer les progrès vers la réalisation des ODD à l'horizon 2030. Enfin, l'*Initiative de Bridgetown* est un autre appel, lancé en 2022, pour « transformer le système financier multilatéral actuel » en le rendant plus juste et en canalisant les ressources financières pour des réformes radicales susceptibles de réduire le fardeau de la dette, libérer des fonds supplémentaires pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, et canaliser les financements privés vers le climat et le développement durable.

De tout ce qui précède, je tenais à circonscrire le présent *Rapport annuel* dans un contexte de pression en faveur de solutions globales aux défis traditionnels et émergents ; et, par la même occasion, souligner que la réforme du financement de développement est urgente et nécessaire pour répondre plus efficacement aux besoins de plus en plus croissants. Compte tenu de son histoire, de sa portée mondiale et de sa capacité de rassemblement, le GBM reste le centre névralgique où activer ces « évolutions ». Dans cette dynamique, et au nom du Groupe Afrique II, je salue les perspectives du nouveau Président du GBM, M. Ajay BANGA, à qui je souhaite la bienvenue et un mandat fructueux, anticipant ainsi la toute première rencontre qu'il aura avec nous, Gouverneurs africains, le 11 octobre 2023, en marge des Assemblées annuelles du FMI et du GBM qui se tiendront à Marrakech, au Royaume du Maroc, du 9 au 15 octobre 2023. Par ailleurs, je félicite et remercie notre Administrateur, M. Abdoul Salam BELLO ; son Suppléant, M. Harold TAVARES ; et toute son équipe de notre Bureau à la Banque mondiale ; pour leurs actions aux effets multiplicateurs très remarquables pendant cette année qui tire à sa fin. Je les exhorte, tous, à plus d'ardeur chemin faisant, surtout en ce tournant décisif où nos partenariats avec le GBM

exigent de négocier les contours et paramètres d'un virage inédit vers un modèle de développement et une architecture financière qui, de tous nos vœux et de toutes nos attentes, devront « **changer de paradigme pour transformer** ».

Nicolas KAZADI

Ministre des Finances
Gouverneur du GBM pour
la République Démocratique du Congo
Président du Groupe Afrique II



MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR



« Une année de transition vers un nouveau Groupe de la Banque mondiale »

Abdoul Salam BELLO

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport de mon Bureau à l'issue de la première année d'activités en tant qu'Administrateur du Groupe Afrique II mettant en œuvre la mission que vous avez bien voulu me confier pour représenter nos pays au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale (GBM). Je voudrais, à cette occasion, réitérer mes remerciements à l'ensemble des Gouverneurs pour la confiance et tout le soutien dont mon équipe et moi-même avons bénéficié de leur part tout au long de cette année.

Ce Rapport fait le point des activités menées par le Bureau au cours de la période sous revue. Il résume les points saillants des activités du GBM et des financements consentis à nos pays au cours de l'exercice 2023, ainsi que les actions de plaidoyer menées par le Bureau sur différents sujets pour la prise en compte des intérêts de nos pays et de leurs points de vue, ainsi que les différentes missions effectuées sur le terrain.

L'exercice 2023 été marqué par la confirmation de la victoire de la communauté internationale sur l'une des plus grandes crises sanitaires de notre temps. Avec la découverte et la mise en œuvre des vaccins

anti-COVID, le monde a été en mesure de mettre fin aux conséquences désastreuses de la pandémie de COVID-19. La contribution du Groupe de la Banque mondiale a été significative à cet égard à travers son cadre de réponse aux crises mondiales. Cependant, les effets de cette pandémie sur le recul du processus de développement des pays pauvres demeurent et restent entremêlés avec les impacts d'autres crises tels que le changement climatique, l'insécurité alimentaire, l'inflation mondiale, la guerre en Ukraine, les alertes sur les niveaux d'endettement, l'insécurité, et les catastrophes naturelles.

Afin d'aider les pays membres éligibles à faire face à ces défis et relancer leurs économies, le Conseil d'administration a approuvé, au cours de l'exercice écoulé, un montant total des crédits s'élevant à 123 milliards de dollars en augmentation de 12,5 % par rapport à l'exercice précédent. Ce montant se répartit entre la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour 38,6 milliards, l'Association internationale de développement (IDA), 34,2 milliards, la Société financière internationale (IFC), 43,7 milliards, et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), 6,4 milliards.

Les pays du Groupe Afrique II ont bénéficié d'un montant total d'intervention du GBM de 12,5 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023, contre 11,4 milliards de dollars l'exercice précédent soit une augmentation de 10 %. L'essentiel de ce financement est porté par l'IDA, guichet auquel émargent 20 des 23 pays qui constituent le Groupe Afrique II. Le montant des financements de l'IDA s'est élevé à 10,4 milliards contre 10,1 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de 3 %. Aucune intervention de la BIRD n'a été notée au cours de l'exercice 2023 dans nos pays, contre un montant de 80,5 millions l'exercice précédent. Les interventions de IFC dans nos pays se sont élevées à 1,4 milliards contre 1,0 milliard au cours de l'exercice 2022. Pour sa part, l'appui de MIGA à nos pays s'est élevé à 639,3 millions de dollars contre 200,3 millions de dollars, soit un triplement lié à une intervention d'envergure dans un de nos pays au cours de l'exercice. Il convient de noter que les financements de IFC et de MIGA destinés au secteur privé continuent d'être marginaux et erratiques dans notre Groupe et concentrés sur quelques pays, malgré les efforts qu'elles consentent depuis quelques années, notamment sous la pression des Administrateurs africains.

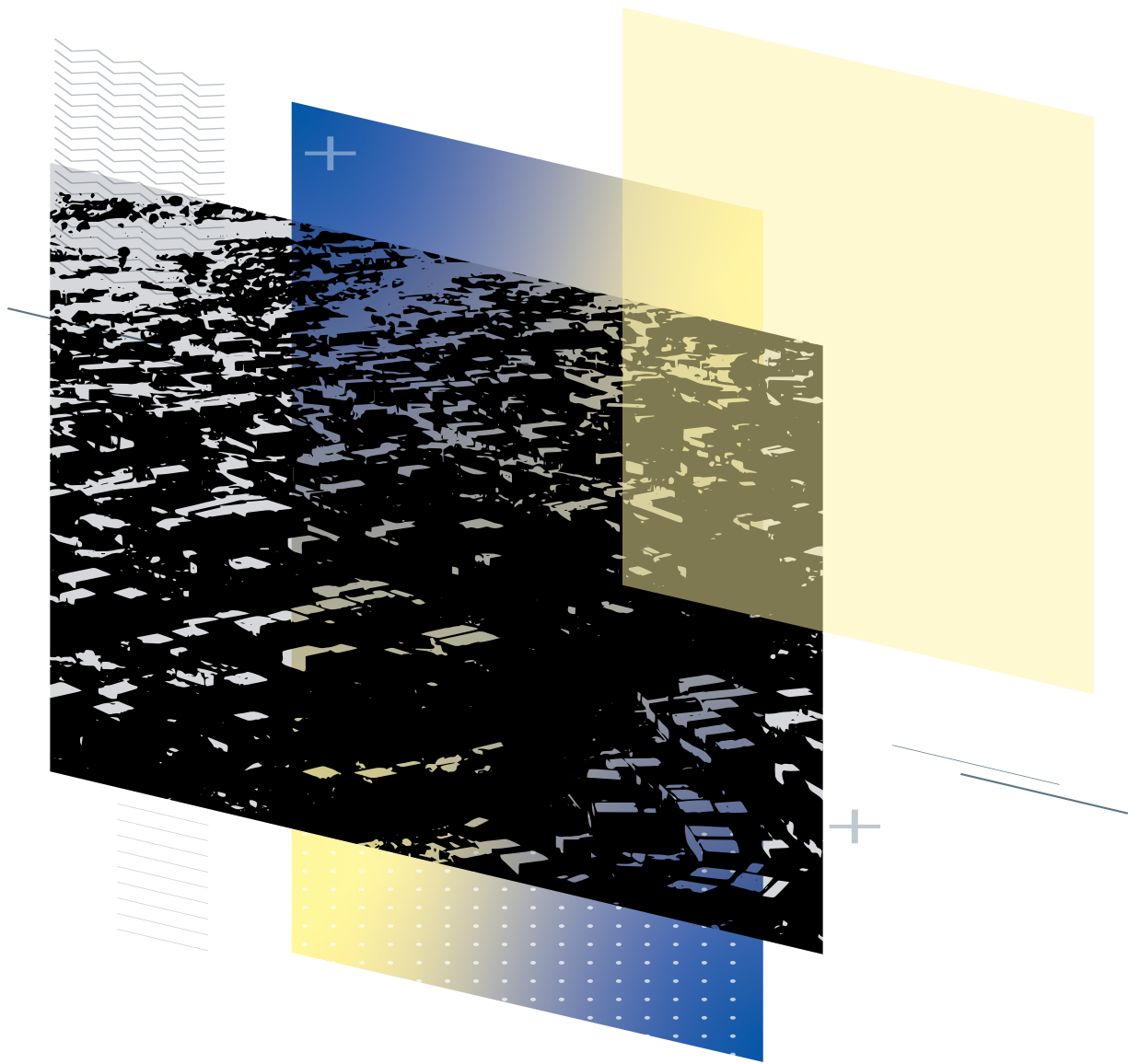
Depuis plusieurs années, les Bureaux africains mènent de multiples plaidoyers, non seulement pour l'augmentation des ressources de l'IDA d'un cycle à l'autre, mais aussi pour l'accroissement de la part destinée à l'Afrique. Celle-ci est passée de 50 % il y a environ 5 ans à plus de 75 % au cours de l'exercice 2023. Ces ressources demeurent cependant insuffisantes pour faire face aux multiples défis auxquels notre continent reste confronté. Quant à IFC et MIGA, très peu de progrès ont été réalisés sur la part de leurs ressources consacrées à l'Afrique, malgré les appels répétés des Bureaux africains. Les deux institutions ont accru leur représentations sur le continent et s'appuient sur un certain nombre d'instruments, comme la création de marchés et l'utilisation du guichet de promotion du secteur privé de l'IDA pour dé-risquer leurs opérations, mais les progrès demeurent lents. C'est pourquoi ce combat des Administrateurs africains doit se poursuivre.

À la demande du Comité du développement, l'exercice 2023 a été également marqué par les discussions sur l'évolution du GBM, en ce qui concerne sa Vision, sa Mission et ses modèles opérationnels et financiers afin d'améliorer la capacité de l'Institution à répondre aux multiples défis auxquels le monde est confronté depuis quelques années. Une Feuille de route a été mise en place pour servir de base à la direction du GBM et au Conseil d'administration pour mener ces réflexions et entamer la mise en œuvre des réformes nécessaires. Quelques progrès ont été réalisés au cours de l'exercice. Des propositions seront portées à l'attention des Gouverneurs lors de la prochaine réunion du Comité du développement à Marrakech, au Royaume du Maroc. En ce qui concerne la Vision et la Mission du GBM, un consensus a été trouvé pour maintenir la lutte contre l'extrême pauvreté tout en prenant en compte les biens publics mondiaux au-delà du changement climatique. Ce compromis a été traduit dans la formule suivante : « mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser une prospérité partagée sur une planète habitable ». À la demande des Bureaux africains et de leurs alliés au Conseil, la liste prioritaire des Biens publics mondiaux a été élargie au-delà du changement climatique pour inclure sept autres défis, à savoir : la biodiversité, la fragilité et les conflits, les pandémies, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'accès à l'énergie et la digitalisation. Des mesures ont été identifiées pour accroître la capacité financière du GBM d'environ 50 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années en optimisant les bilans de ses institutions.

Les discussions et les financements du GBM au cours de l'exercice 2023 ont également porté sur la sécurité alimentaire, la guerre en Ukraine, l'accès à l'énergie et le changement climatique, ainsi que les situations de fragilité et de conflit à travers le monde avec des soutiens à la fois aux secteurs publics et aux opérateurs économiques privés. À partir de juillet 2023, la Banque mondiale aligne ces nouveaux financements avec les objectifs de l'Accord de Paris. IFC et MIGA font de même pour 85 % de leurs nouvelles opérations.

Au cours de la période sous revue, un groupe d'Administrateurs a visité la République du Congo et Sao Tomé-et-Principe. Lors de ces missions, les Administrateurs se sont entretenus avec les membres du Gouvernement, le secteur privé, la société civile, ainsi que les représentants des autres partenaires au développement, des bénéficiaires des projets financés par le GBM et le personnel de la Banque.

Enfin, le 3 mai 2023, le Conseil d'administration a sélectionné M. Ajay BANGA, candidat américain, au poste de Président du Groupe de la Banque mondiale. M. BANGA est entré en fonction le 2 juin 2023, devenant ainsi le 14^{ème} Président du GBM et succédant à M. David MALPASS à la suite de la démission de ce dernier annoncée le 15 février 2023.



MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Au cours de l'année écoulée, les Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale (GBM) ont collaboré avec le leadership du Groupe pour faire face aux crises mondiales persistantes et à la nécessité urgente de rétablir les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD). On estime que plus de 574 millions de personnes vivront dans l'extrême pauvreté d'ici 2030, la plupart en Afrique. Plus largement, près de la moitié du monde – plus de 3 milliards de personnes – vit avec moins de 6,85 dollars par jour. Les effets secondaires de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine et des événements climatiques extrêmes figurent parmi les principaux problèmes sur lesquels les Administrateurs ont dirigé les interventions du GBM pour soutenir les pays, notamment en mettant l'accent sur les opportunités pour les femmes et les jeunes.

De juillet 2022 à juin 2023, les financements du GBM au profit des pays en développement ont atteint 128,3 milliards de dollars, dont 38,5 milliards de dollars de la BIRD, 34,2 milliards de dollars de l'IDA, 27,7 milliards de dollars de IFC (y compris la mobilisation) et 6,4 milliards de dollars de garanties de MIGA, et 21,4 milliards de dollars au titre des fonds fiduciaires.

Lors des Assemblées annuelles d'octobre 2022, les membres du Comité du développement ont demandé au GBM de revoir sa vision, sa mission et ses modèles opérationnels et financiers pour améliorer la capacité de l'Institution à répondre aux défis mondiaux. En réponse, le GBM a mis en place une Feuille de route pour l'évolution du GBM, dans le but de mieux répondre à l'ampleur des défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. La Feuille de route fournit une base à la Direction du GBM et au Conseil d'administration pour discuter les priorités pour l'évolution de l'Institution et entamer la mise en œuvre des réformes nécessaires.

Dirigée par le Conseil d'administration en partenariat avec la Direction, la Feuille de route pour l'évolution a pris de l'ampleur cette année. Lors des Réunions de printemps de 2023, les gouverneurs réunis au sein du Comité du développement ont félicité le GBM pour avoir identifié des mesures destinées à accroître la capacité financière d'environ 50 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années et discuté des priorités afin de renforcer davantage l'Institution pour la prochaine phase du processus établi par la Feuille de route avant les Assemblées annuelles d'octobre 2023, prévues à Marrakech.

Le GBM a réagi à un rythme, à une échelle et avec un impact record pour aider les pays à faire face aux crises et aux défis de développement de plus en plus complexes. En avril 2022, le GBM a présenté son

cadre de riposte aux crises mondiales, qui met l'accent sur la réponse à l'insécurité alimentaire, la protection des personnes et la préservation des emplois, ainsi que le renforcement de la résilience des institutions et des investissements pour mieux reconstruire les économies. Depuis le début de la pandémie, le GBM a fourni un financement de crise sans précédent de 330 milliards de dollars.

Outre son impact sur la sécurité alimentaire, la guerre en Ukraine a exacerbé les tendances d'accès à l'énergie, le commerce international et d'autres grands secteurs. Reconnaisant les potentielles conséquences à long terme de cette guerre, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs opérations pour contribuer à restaurer et améliorer l'accès aux soins de santé essentiels, fournir une protection financière au peuple ukrainien et réparer l'infrastructure énergétique de l'Ukraine.

L'action climatique reste une priorité mondiale cruciale. Les Administrateurs saluent les efforts déployés par le GBM, en sa qualité de plus grand pourvoyeur multilatéral mondial de financement climatique pour les pays en développement, en mobilisant davantage de financements publics et privés. Les Administrateurs sont encouragés par le fait qu'en plus d'un travail associant le diagnostic-pays, le conseil, le financement et les mécanismes évolutifs de mobilisation de financement, la Banque mondiale est en bonne voie pour aligner 100 % des nouvelles opérations sur les objectifs de l'Accord de Paris à partir du 1er juillet 2023. Pour IFC et MIGA, 85 % des nouvelles opérations seront alignées à partir du 1er juillet 2023 et 100 % à partir du 1er juillet 2025.

Le monde a été témoin cette année de catastrophes naturelles dévastatrices qui ont causé des pertes tragiques en vies humaines et une destruction généralisée. Les tremblements de terre en Türkiye sont parmi les événements les plus récents auxquels le GBM a répondu. Les Administrateurs continuent de reconnaître les difficultés rencontrées dans des situations de fragilité et de conflit à travers le monde, y compris les défis et les complexités de la migration, comme indiqué dans le Rapport sur le développement dans le monde de cette année.

Les Administrateurs saluent les efforts continus et coordonnés de la Banque mondiale, de IFC et de MIGA pour faire face rapidement à la fragilité et aux catastrophes, notamment en tirant parti du guichet de promotion du secteur privé de l'IDA et des éléments de riposte d'urgence conditionnelle dans les opérations. Le Conseil a également récemment approuvé la création d'un Mécanisme de financement en cas de crise de l'IDA, qui renforcera le soutien aux pays les plus pauvres du monde pour relever les défis urgents du développement, en particulier l'insécurité alimentaire et le changement climatique.

En plus des nombreux engagements et opérations que le Conseil a discutés et approuvés cette année, les Administrateurs ont également visité des opérations dans plusieurs pays clients. En février et en mai 2023, des membres du Conseil d'administration se sont rendus au Belize, au Guatemala, au Panama, en République du Congo et à Sao Tomé-et-Principe. Au cours de ces missions, les Administrateurs se sont entretenus avec des entités gouvernementales, le secteur privé, la société civile et les parties prenantes

des bailleurs de fonds, et ont rencontré le personnel de la Banque ainsi que les personnes qui ont bénéficié de ces opérations.

Alors que les responsables du GBM et le Conseil d'administration se préparent pour les Assemblées annuelles d'octobre 2023 à Marrakech, les Administrateurs et la Direction avancent sur la Feuille de route pour l'évolution de l'Institution. Les Administrateurs expriment leur sincère gratitude à David MALPASS pour son fort et inébranlable leadership du Groupe de la Banque mondiale à travers une période historiquement difficile. Son engagement envers la mission, la diversité et l'inclusion, la transparence de la dette et la durabilité des résultats de développement au niveau des pays ont permis à l'Institution d'atteindre des résultats record dans ses engagements pour le développement. Le Conseil accueille chaleureusement son successeur, Ajay BANGA, en tant que 14^{ème} Président du GBM. Enfin, les Administrateurs expriment leurs remerciements à tous les membres du personnel pour leur dévouement inlassable et leur travail acharné en ces temps difficiles. Grâce à eux, le GBM continue de faire la différence dans la vie de nombreuses personnes qui méritent de vivre dans la dignité.



Source : River Niger, Mali © iStock.com/Elfenpfote

POINTS SAILLANTS DU TRAVAIL DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION





COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (HRC)

Le Comité des ressources humaines s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2023 pour délibérer sur les questions de rémunération du personnel et l'examen de la méthodologie utilisée, ainsi que pour poursuivre la discussion sur l'étude sur la compétitivité de l'Institution demandée par le Conseil d'administration en vue de la mise en œuvre de la méthodologie de rémunération, à la fois pour les Bureaux de pays et le personnel du siège. En plus de ses tâches habituelles, telles que les rapports périodiques sur le personnel, la diversité et l'inclusion, l'éthique et la conduite des affaires, le Comité a également discuté du déploiement du personnel du Groupe de la Banque mondiale (GBM) vers les pays affectés par la Fragilité, les conflits et la violence (FCV) et a analysé les grades du personnel dans le but d'équilibrer la pyramide des grades, à la fois par sexe et par nationalité, qui a fait l'objet de nombreux débats au sein du GBM.



COMITÉ DE LA GOUVERNANCE ET DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES ADMINISTRATEURS (COGAM)

Au cours de l'exercice 2023, le COGAM a examiné le statut des conseillers. Il a été décidé par consensus de modifier le statut légal des conseillers, passant d'une nomination selon les règles du personnel du Groupe de la Banque mondiale à une nomination selon les règles du Conseil d'administration. Le 28 septembre 2022, les Administrateurs ont accueilli favorablement le rapport des résultats de l'auto-évaluation du Conseil pour l'année 2022, notant toutefois une baisse du taux de participation. Ils ont suggéré que le nouveau Conseil (les Administrateurs entrants) envisage d'ajuster la planification de l'exercice pour mieux s'aligner sur le renouvellement du personnel. L'introduction d'une évaluation en fin de mandat pour compléter le questionnaire actuel a également été suggérée. À la suite des résultats de l'enquête, les Administrateurs ont soulevé des questions et des suggestions pour améliorer l'efficacité du Conseil, en se concentrant sur plusieurs priorités, dont l'amélioration des engagements stratégiques avec le Président et la haute Direction, la résolution du problème de « concentration des réunions de conseil en fin d'exercice » et le renforcement des lignes de communication internes et externes du Conseil. Ils ont également souligné l'importance d'un suivi rigoureux des engagements. Bien que la plupart des Administrateurs aient noté des progrès dans la mise en œuvre des recommandations de l'année dernière, ils ont relevé un ralentissement de l'élan dans certains domaines et ont suggéré de revoir le plan d'action précédent pour l'efficacité du Conseil.

Le COGAM s'est également penché sur les questions de rémunération des conseillers et des conseillers principaux, avec un accent sur la méthodologie proposée par un consultant et les résultats de la phase 1

de l'étude comparative sur cette rémunération. Dans le cadre de la phase 1 de l'examen externe de la rémunération des conseillers et des conseillers principaux approuvé par le Conseil en 2022, la majorité des Administrateurs se sont accordés pour réviser la méthodologie proposée afin de s'assurer qu'elle contienne des références appropriées et pertinentes, y compris une pondération des différents comparateurs. Ils ont également souligné l'importance de prendre en compte les avantages sociaux dans la phase 2 de l'examen, y compris en examinant les comparateurs. De plus, ils ont exprimé leur intérêt pour l'étude de différentes options budgétaires, dont une option à coût neutre, et souhaité recueillir davantage de commentaires auprès des conseillers et des conseillers principaux en raison du faible taux de réponse initial à l'enquête.



COMITÉ SUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT (CODE)

Le Bureau de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II assure la vice-présidence du Comité sur l'efficacité du développement pour la période 2022–2024. Au cours de la période sous revue, le Comité a discuté des rapports d'évaluation et documents d'approche, soumis par le Groupe indépendant d'évaluation (IEG – *Independent Evaluation Group*). Les évaluations ont porté sur les diverses thématiques suivantes : l'« Appui du Groupe de la Banque mondiale (GBM) dans la lutte contre les inégalités de genre dans les pays touchés par la fragilité, les conflits, et la violence » ; les « Rôle et utilisation du cadre de viabilité de la dette de la Banque mondiale (BM) dans les pays à faible revenu » ; le « Soutien du GBM à l'efficacité énergétique, côté demande » ; l'« Additionnalité de IFC dans les pays à revenu intermédiaire » ; l'« Inclusion financière » ; la « Crise d'apprentissage » ; la « Transparence et responsabilisation des institutions publiques » ; la « Participation du secteur privé à l'action climatique » ; les « Diagnostics et stratégies-pays de IFC » ; le « Financement des politiques de développement » (DPF), le « Programme axé sur les résultats » (P4R), le « Financement des politiques d'investissement » (IPF), la « Mobilisation des capitaux privés » (PCM), et la « Mobilisation des ressources domestiques » (DRM). Les documents d'approche concernaient l'économie bleue, la protection sociale adaptative, et l'appui du GBM à la création d'emplois.

De plus, le Comité a examiné les dossiers suivants : le « Projet de stratégie du GBM sur le genre, 2024–2030 : accélérer l'égalité de genre pour un avenir durable, résilient et inclusif » ; les priorités stratégiques et programmes de travail (SBO – *Strategy and Business Outlook*) de la BM, de IFC (*International Finance Corporation* – Société financière internationale), de MIGA (*Multilateral Investment Guarantee Agency* – Agence multilatérale de garantie des investissements), et de IEG, pour les années fiscales 2023–2025 ; le Rapport d'évaluation du CAO (*Compliance Advisor Ombudsman* – Conseiller-Médiateur) sur les investissements de IFC au Cambodge ; les plateformes et les principes de « Sortie responsable » (*Responsible Exit*) de IFC ; l'Approche conjointe de IFC et MIGA relative aux « Mesures correctives » (IFC/MIGA Approach to *Remedial Action*) ; l'Orientation axée sur les résultats (*Outcome Orientation*) ; l'Évaluation des risques dans les opérations du GBM (*Risk Appetite*) ; l'Approche « Cascade » ; et les Tableaux de bord (*Scorecards*) de mesure des résultats.

Le Comité s'est penché également sur les questions systémiques et opérationnelles relatives aux activités du GBM (2023–2025) et les réformes, l'organisation et le fonctionnement des structures et mécanismes de contrôle du GBM que sont l'*Accountability Mechanism* (AM – Mécanisme de redevabilité) comprenant l'*Inspection Panel* (IPN – Panel d'inspection) et le *Dispute Resolution Service* (DRS – Service de résolution des différends), pour la BM ; et *Compliance Advisor Ombudsman* (CAO – Conseiller-Médiateur), pour IFC et MIGA.

En outre, l'agenda du Comité a été marqué par le dossier de l'Évolution du GBM. Dans ce contexte, notre Bureau a poussé pour, et réussi à obtenir, l'inclusion de la sécurité alimentaire, l'énergie, et l'eau dans la liste initiale restreinte de biens et défis publics mondiaux prioritaires. Il a aussi demandé et obtenu que ces trois secteurs fassent l'objet de Notes « juste-à-temps » à produire par IEG, basées sur une synthèse d'évaluations existantes, pour nourrir et éclairer le débat sur l'Évolution du GBM. Contre la tendance de vouloir plutôt actualiser la Stratégie « existante », notre Bureau a soutenu l'élaboration par le GBM d'une « nouvelle » Stratégie sur le genre qui soit adaptée et alignée sur les impératifs de l'évolution du GBM, avec un accent sur les résultats mesurables et impacts durables, surtout pour les pays de notre Groupe. De plus, la contribution de notre Bureau a été remarquée dans les efforts pour s'assurer que le nouveau Directeur général de la BM pour le Département de « Politique de développement et Partenariats » (*Development Policy and Partnerships*) réponde au profil devant permettre d'accélérer l'Agenda de connaissances (*Knowledge Agenda*), palier indispensable aux investissements du GBM. Enfin, l'Administrateur a fait partie du jury de sélection du Directeur actuel de IEG, maillon important d'évaluation des actions du GBM pour l'efficacité du développement dans nos pays.



COMITÉ D'AUDIT (AC)

Comme à l'accoutumée, le Comité d'audit a supervisé l'audit des comptes, des budgets, et du rapport financier du GBM, notamment sur les engagements financiers et les résultats de l'exercice. Le Comité a également examiné la gestion des risques, les mécanismes de contrôle interne et l'intégrité institutionnelle au niveau des entités du GBM et de l'ensemble du Groupe.

À ce titre, le Comité a examiné et discuté les rapports financiers trimestriels et le rapport financier de l'exercice, élaborés par les services comptables et la trésorerie de la Banque mondiale, de l'IDA, de IFC, et de MIGA. Le Comité s'est félicité des bons résultats obtenus par chacune des institutions du Groupe, aussi bien sur le niveau des engagements en soutien aux États membres que les résultats financiers, en dépit d'un environnement macroéconomique et financier difficile caractérisé, entre autres, par l'inflation généralisée, les taux d'intérêt élevés, et la guerre en Ukraine avec ses corollaires d'insécurité alimentaire et du renchérissement des prix de l'énergie.

Le Comité a également examiné les rapports trimestriels et le rapport annuel de la Vice-présidence en charge de l'Audit interne du Groupe (GIA) qui est un organe indépendant sous la responsabilité du Président et sous la supervision du Comité d'audit. Il fournit à la haute Direction du GBM une assurance raisonnable que les processus de gestion et de contrôle des risques et leur gouvernance sont bien conçus et fonctionnent efficacement. Il aide ainsi le GBM à mieux servir ses clients. Il offre deux services, à savoir l'assurance et le conseil couvrant tous les domaines institutionnels clés : stratégie, opérations, finance et fonctions corporatives, y compris les systèmes informatiques, les applications et les procédures.

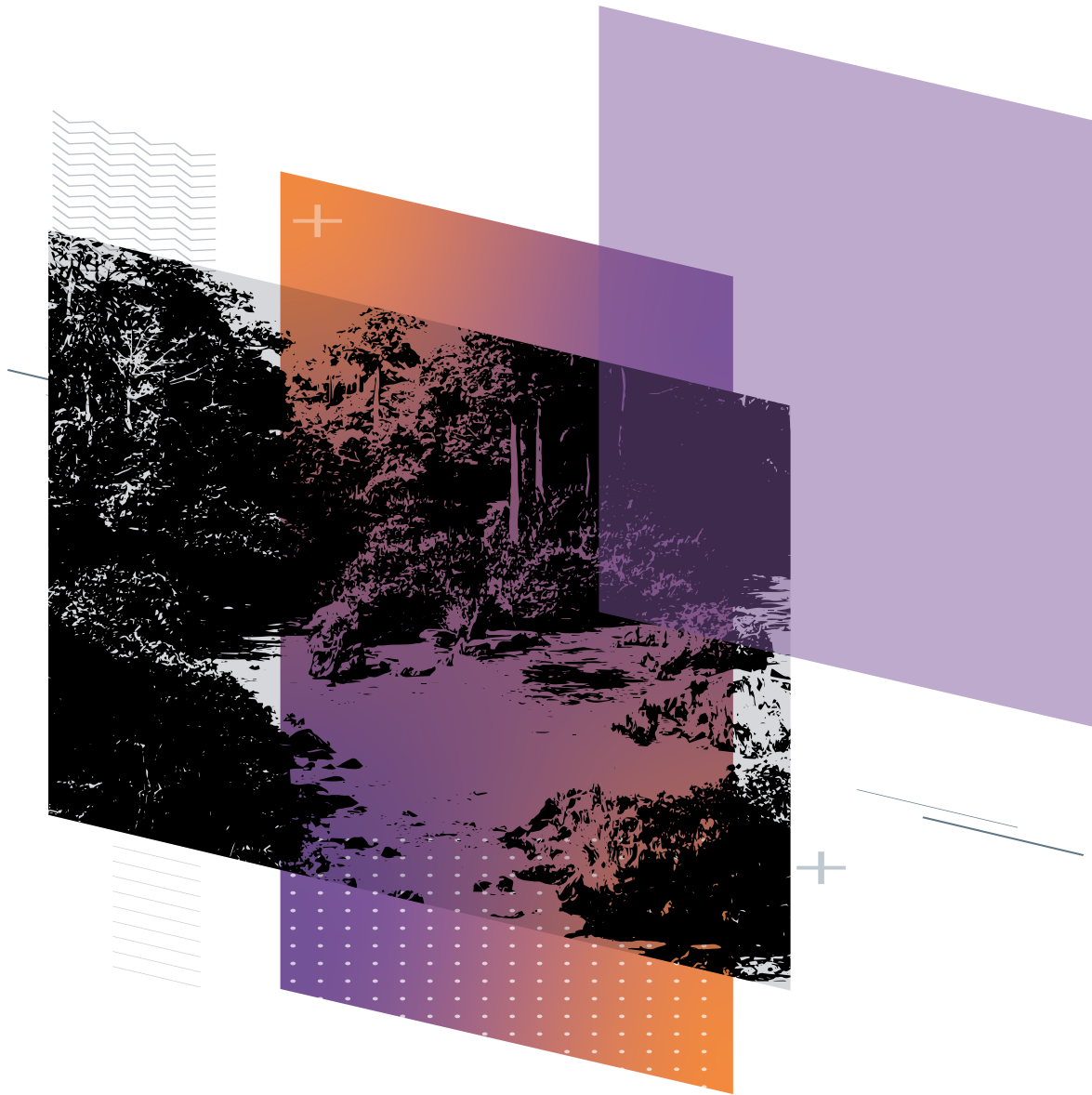


COMITÉ DU BUDGET (BC)

Le Comité du budget a suivi le processus de budgétisation pour l'année fiscale conformément aux règles prescrites en la matière par le Groupe de la Banque mondiale. La période de transition en cours en raison de l'agenda de l'Évolution du GBM a été relevée, appelant à une certaine flexibilité tout en s'assurant de la disponibilité des ressources pour faire face aux besoins des pays clients, particulièrement dans le contexte actuel de multiples crises. Le budget ainsi voté permettra au GBM de poursuivre ses actions en réponse à ces multiples crises et défis mondiaux, tirant parti de la marge de flexibilité budgétaire pour tout nouvel engagement durant l'exercice 2024 découlant des discussions en cours sur l'évolution du GBM.

Les besoins de modernisation, tant pour IFC que pour MIGA, ont été pris en compte dans le budget afin de renforcer l'efficacité et l'efficacité de ces institutions dans la conduite de leurs activités, notamment sur le continent africain. Un accent particulier a été mis sur les besoins en ressources humaines de qualité pour la conduite des opérations dans les pays.

Par ailleurs, lors des discussions sur le budget, la nécessité d'une viabilité financière à moyen et long terme dans les pays IDA a été largement couverte. Ainsi, il a été demandé à la Direction du GBM d'intensifier le soutien opérationnel et analytique aux pays à faible revenu et aux pays FCV.



ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE EN 2023

ENGAGEMENTS DANS LE MONDE EN 2023 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2019	2020	2021	2022	2023
GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE					
Engagements	68 105	83 547	98 830	104 370	128 341,3
Décassements	49 395	54 367	60 596	67 041	91 391
BIRD					
Engagements	23 191	27 976	30 523	33 072	38 600
Décassements	20 182	20 238	23 691	28 168	25 500
IDA					
Engagements	21 932	30 365	36 028	37 727	34 200
Décassements	17 549	21 179	22 921	21 214	27 700
IFC					
Engagements	14 684	17 604	20 669	22 229	27 704
Décassements	9 074	10 518	11 438	13 198	18 700
MIGA					
Émissions brutes	5 548	3 961	5 199	4 935	6 400
Fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires					
Engagements	2 749	3 641	6 411	6 407	21 374
Décassements	2 590	2 433	2 546	4 461	19 480

Source : Rapport annuel de la Banque mondiale

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe de la Banque mondiale a fourni un financement indispensable, mené des recherches et analyses, et s'est associé aux gouvernements, au secteur privé et à d'autres institutions pour soutenir le développement des pays et relever les défis mondiaux. Au total, 128,3 milliards de dollars de prêts, de subventions, de prises de participation et de garanties aux pays partenaires et au secteur privé ont été octroyés.

Au cours du même exercice, la Banque mondiale a approuvé 12,0 milliards de dollars de prêts aux pays de la Région Afrique de l'Ouest et centrale pour 73 opérations, dont 564 millions de dollars d'engagements de la BIRD et 11,4 milliards de dollars d'engagements de l'IDA. Environ la moitié de ces engagements est allée à des pays touchés par la Fragilité, les conflits et la violence (FCV). La Banque a fourni 115 services de conseil et produits d'analyse. Les priorités pour cette région se concentrent sur le renforcement du contrat social, la promotion de la création d'emplois et la transformation économique, l'amélioration du capital humain, l'autonomisation des femmes et l'amélioration de la résilience au changement climatique. L'appui à la reprise économique est focalisé sur les investissements dans la santé, l'inclusion financière et les filets sociaux en faveur des personnes les plus vulnérables.

Pour la Région Afrique de l'Est et australe, la Banque a approuvé 18,2 milliards de dollars de prêts, dont 2,9 milliards de dollars d'engagements de la BIRD et 15,3 milliards de dollars d'engagements de l'IDA. Ce financement comprend de nouveaux financements pour aider les pays à renforcer la sécurité alimentaire. Dans cette région, le travail de la Banque se concentre sur la lutte contre l'insécurité alimentaire, le renforcement de la résilience au changement climatique, la stimulation de l'inclusion et la promotion du développement numérique.

Dans le cadre de la Stratégie d'intégration régionale du GBM, la Banque a intensifié ses efforts pour renforcer l'intégration régionale en Afrique au cours des exercices 2021–2023, en fournissant plus de 8 milliards de dollars en financement supplémentaire pour aider le continent à se remettre de la pandémie de COVID-19 et à atteindre la transformation économique. La Stratégie soutient également la connectivité régionale, le commerce et l'intégration des marchés, le développement du capital humain et une plus grande résilience. La Banque s'attache à amener les pays et leurs partenaires au développement à relever les défis communs de la fragilité, en particulier dans la Corne de l'Afrique, la région des Grands Lacs, le bassin du lac Tchad et le Sahel.

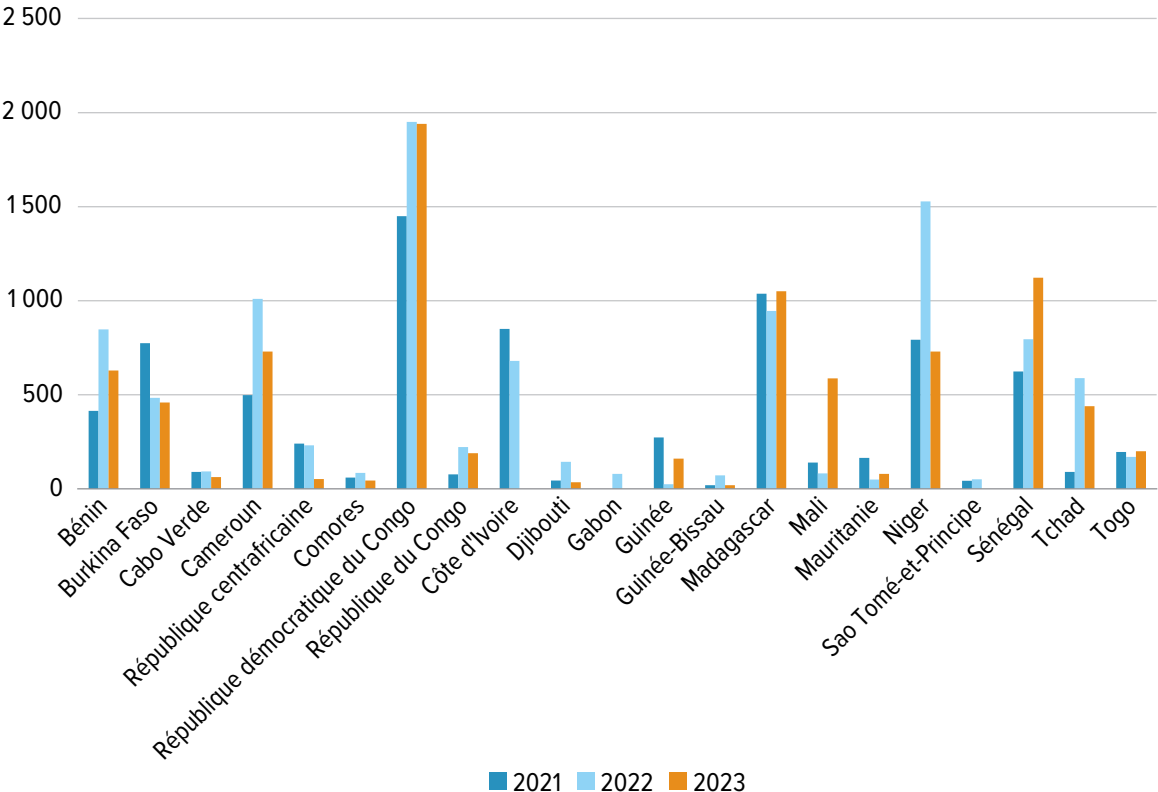
ENGAGEMENTS DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II EN 2023

BIRD/IDA

L'année fiscale 2023, tout comme les trois dernières années, a été une période difficile tant pour les États membres que pour le Groupe de la Banque mondiale. En effet, les clients ont dû faire face à de multiples crises qui se sont chevauchées : les répercussions de la pandémie de COVID-19, les perturbations causées par la guerre en Ukraine (hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie), l'aggravation de la fragilité et des conflits, l'instabilité macroéconomique (inflation et hausse des taux d'intérêts) et les effets du changement climatique. Ces crises continuent de freiner la reprise économique mondiale et de compromettre les avancées en matière de développement.

Face à ces crises croissantes, le Groupe de la Banque mondiale a réagi de manière rapide et efficace en mettant en place une série de mesures nouvelles et ambitieuses, à court terme, tout en accordant une importance constante aux résultats à long terme, basés sur des données et des analyses en temps réel. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2023, la BIRD et l'IDA ont accordé un total de 10 385 millions de dollars de financements à tous les 23 pays du Groupe Afrique II. Ce montant représente une légère augmentation de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent qui avait enregistré un financement de l'ordre de 10 137 millions de dollars. La République démocratique du Congo a continué de recevoir le niveau d'engagements le plus élevé, avec 1 940 millions de dollars à la fin du mois de juillet 2023, légèrement en baisse par rapport aux 1 950 millions de dollars enregistrés en 2022. La Côte d'Ivoire arrive en deuxième position avec un montant de 1 850 millions, suivie du Sénégal avec 1 122 millions.

GRAPHIQUE 1. ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DU GBM DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II, 2021-2023 (EN MILLIONS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)



Dans l'ensemble, la majorité de ces fonds ont été alloués aux investissements destinés à protéger les moyens de subsistance des populations, créer ou préserver des emplois, et promouvoir le développement durable dans la région. De manière spécifique, ils ont servi à faire face aux conséquences des multiples crises, telles que les dérèglements climatiques, les subventions sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et les séquelles de la pandémie de COVID-19.

ENGAGEMENTS DE LA BIRD/IDA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II

Année fiscale	FY21	Engagements	FY22	Engagements	FY23	Engagements
Pays	# Proj	BIRD/IDA	# Proj	BIRD/IDA	# Proj	BIRD/IDA
Bénin	4	415,0	4	847,7	4	630,0
Burkina Faso	5	775,0	4	484,3	3	460,0
Cabo Verde	7	90,0	4	93,0	1	62,5
Cameroun	5	499,0	6	1 009,6	3	730,0
République centrafricaine	5	241,0	5	231,5	1	53,0
Comores	3	61,0	3	85,0	2	45,0
République démocratique du Congo	4	1 450,0	6	1 950,0	6	1 940,0
République du Congo	3	77,0	3	222,7	3	190,0
Côte d'Ivoire	4	850,0	5	680,0	6	1 850,0
Djibouti	2	45,0	5	144,5	2	35,0
Gabon			2	80,5		
Guinée	4	273,2	1	25,4	2	161,0
Guinée-Bissau	2	20,0	2	72,2	1	20,0
Madagascar	7	1 038,0	6	946,0	5	1 050,0
Mali	2	140,0	1	82,5	3	587,0
Mauritanie	4	165,0	2	50,0	2	80,0
Niger	6	792,5	7	1 528,2	3	730,0
Sao Tomé-et-Principe	5	43,0	3	51,0		
Sénégal	6	624,0	5	795,0	7	1 122,0
Tchad	1	90,0	4	588,2	3	440,0
Togo	4	196,0	3	170,0	2	200,0
Résultat global	83	7 884,7	81	10 137,3	59	10 385,5

IFC

L'Afrique sort lentement des répercussions de la pandémie de COVID-19 et les soldes budgétaires et extérieurs devraient s'améliorer à moyen terme. Après une décélération à 3,3 % l'an dernier, la croissance régionale est estimée à environ 4 % en 2023 et 2024. Toutefois, les progrès des indicateurs sociaux sont lents en raison des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, les effets du changement climatique exacerbant l'insécurité alimentaire. Pour y faire face, IFC soutient les interventions du secteur privé pour répondre à des besoins critiques, notamment l'insécurité alimentaire, le manque d'infrastructures et la crise de l'énergie, en particulier dans notre région qui comprend des pays à faible revenu, des pays IDA et des pays fragiles. IFC a fourni des financements pour soutenir les services de rétrocession et de crédit-bail pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que le développement des services d'argent mobile là où le paysage bancaire et l'accès au financement local restent largement sous-développés.

Faisant suite au plaidoyer du Bureau de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II, IFC a densifié son réseau en Afrique subsaharienne, notamment dans nos pays, en ouvrant des bureaux au Cabo Verde, au Gabon et en Mauritanie, et en créant un Cluster « Sahel » basé au Niger et couvrant les pays du G5-Sahel. Les représentations de Dakar, au Sénégal (Hub pour l'Afrique de l'Ouest), et d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, ont été étoffées en 2023.

ENGAGEMENTS DE IFC DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II EN 2023

TOTAL DES ENGAGEMENTS IFC DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II (EN MILLIONS DE DOLLARS)

Pays	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018–2023
Bénin	19,8	–	–	–	10,4	6,1	36,2
Burkina Faso	160,3	127,0	110,7	155,8	147,1	239,3	940,3
Cameroun	24,4	1 337,9	10	–	29,1	13,3	1 414,7
Cabo Verde	6,2	0,6	–	0,8	1,6	1,8	10,9
République centrafricaine	–	–	–	–	–	–	–
Comores	–	14,9	–	–	–	–	14,9
Rép. dém du Congo	8	2,8	–	50	83,3	118,3	262,4
Rép. du Congo	–	–	–	–	–	10,2	10,2

(suite)

TOTAL DES ENGAGEMENTS IFC DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II (EN MILLIONS DE DOLLARS)

(suite)

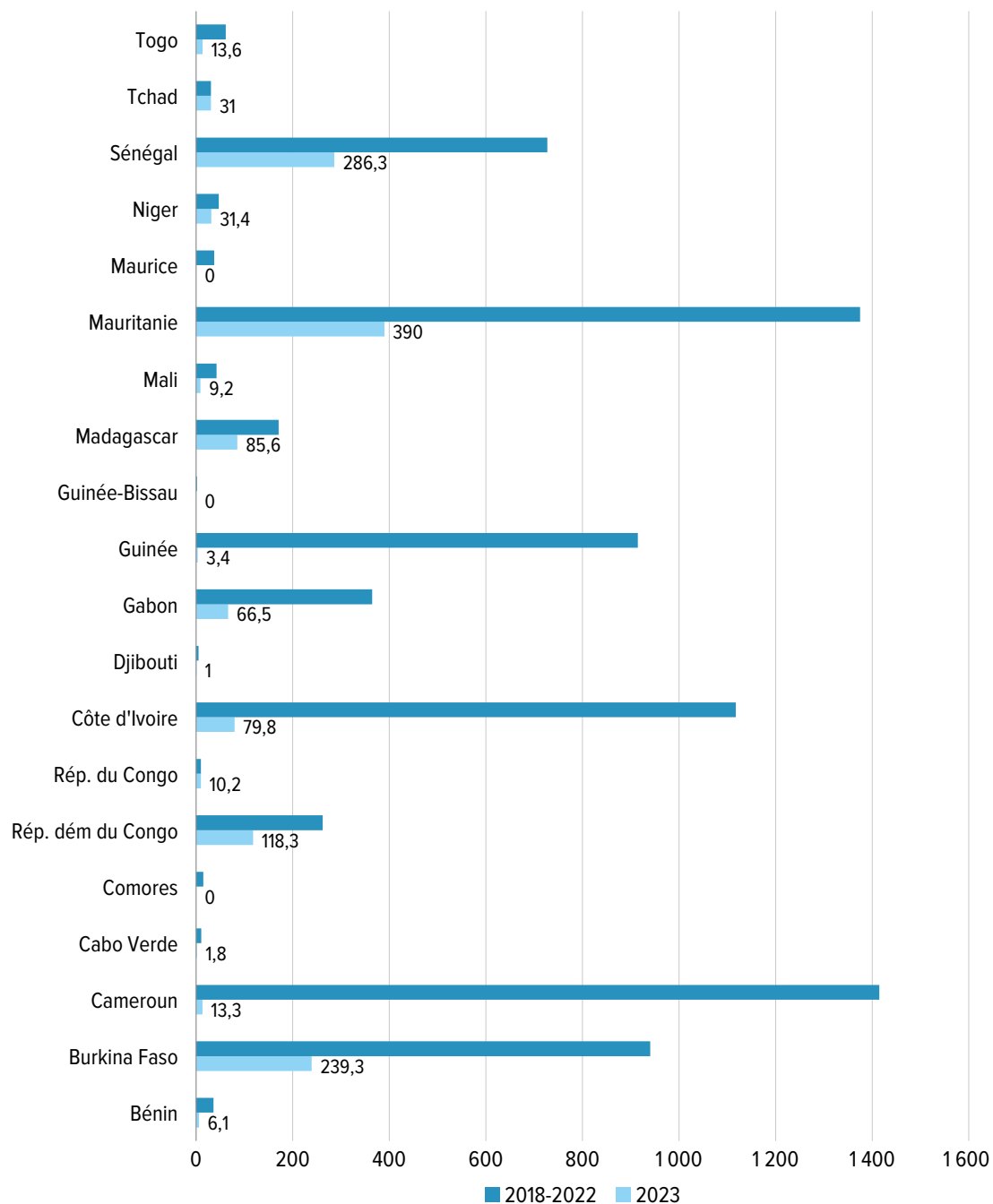
Pays	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018–2023
Côte d'Ivoire	142,1	32	820,3	6,5	36,8	79,8	1 117,5
Djibouti	–	–	–	–	4,3	1	5,3
Gabon	–	–	–	124,5	173,5	66,5	364,6
Guinée	4,6	906,6	–	–	–	3,4	914,6
Guinée-Bissau	1,9	–	–	–	–	–	1,9
Guinée équatoriale	–	–	–	–	–	–	–
Madagascar	7,7	14	15,8	20,3	27,7	85,6	171
Mali	25,3	1,5	6,5	–	–	9,2	42,4
Mauritanie	40	–	500	215	230	390	1,375
Maurice	–	–	37,5	–	–	–	37,5
Niger	11,8	1	2,8	–	–	31,4	46,9
Sao Tomé-et-Principe	–	–	–	–	–	–	–
Sénégal	18,9	18,5	83,3	117,8	202,9	286,3	727,5
Tchad	–	–	–	–	–	31	31
Togo	26,5	11,6	–	–	9,7	13,6	61,4
Total	497,4	2 468,4	1 586,7	690,6	956,5	1 386,6	7 586,2

Source : Données de la Banque mondiale

Entre 2022 et 2023, l'engagement de IFC dans nos pays a connu une augmentation de 45 %, passant de 956,5 millions de dollars des États-Unis en 2022 à 1,4 milliards de dollars en 2023. L'essentiel de cet accroissement est tiré par les investissements de l'Institution dans les pays suivants :

- Mauritanie : 28,1 % du total de 2023, engagement qui est passé de 230 millions de dollars en 2022 à 390 millions de dollars en 2023 ;
- Sénégal : 20,1 % du total de 2023, passant de 202,9 millions de dollars en 2022 à 286,3 millions de dollars en 2023 ;
- Burkina Faso : 17,3 % du total de 2023, engagement qui est passé de 147,1 millions de dollars USD en 2022 à 239,3 millions de dollars en 2023.

GRAPHIQUE 2. ENGAGEMENTS DE IFC DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II EN 2023 ET AU COURS DE LA PÉRIODE 2018–2022 (EN MILLIONS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)



Source : Données de la Banque mondiale

MIGA

ENGAGEMENTS DE MIGA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II

	2019	2020	2021	2022	2023
Burkina Faso			5,3	3,7	
Cameroun	187,9		3,8	2,6	
Rép. dém. du Congo			5,9	33,8	6,3
Rép. du Congo				5,6	
Côte d'Ivoire		74,6	5,3	53,1	
Djibouti		91,6			
Gabon		5		56,1	69,1
Guinée	127,6		117,0		0,3
Madagascar				13,6	15,8
Mauritanie					
Maurice		94,1			
Niger				2,3	
Sénégal	59,4		9,8	28,8	548,3
Tchad				0,7	
Total	374,5	260,3	147,1	200,3	639,8

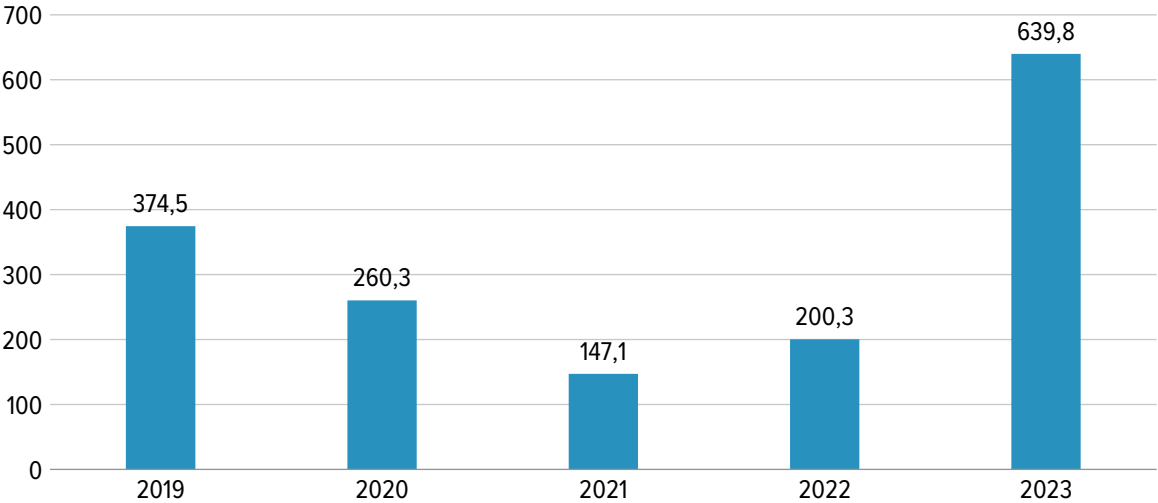
Source : MIGA

Les engagements de MIGA dans les pays du Groupe Afrique II demeurent volatiles et concentrés sur un certain nombre de pays.

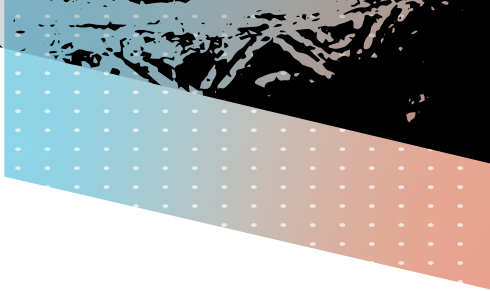
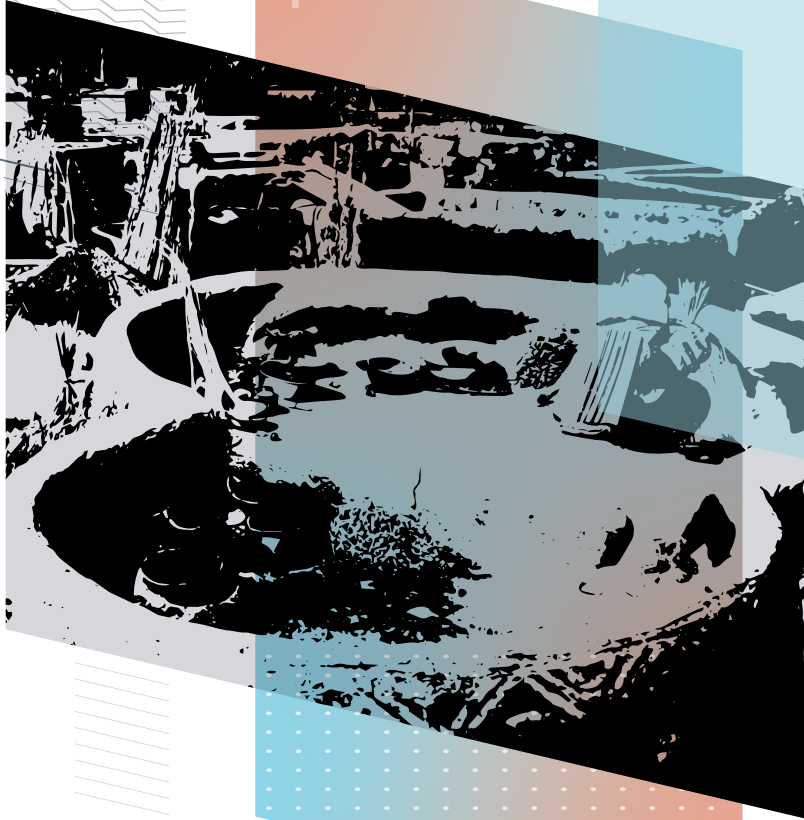
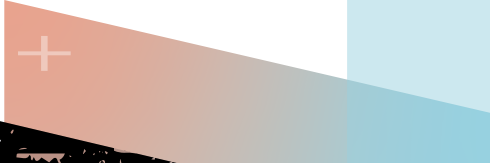
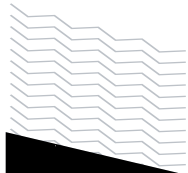
Toutefois ces engagements ont connu une hausse importante au cours de l'exercice sous revue, en passant de 200,3 millions de dollars à 639,3 millions de dollars, soit un triplement enregistré. Cette hausse est essentiellement liée à une augmentation importante des prises de garantie de l'Institution au Sénégal, qui sont passées de 28,8 millions de dollars à 548,3 millions de dollars d'un exercice à l'autre.

Le Bureau de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II poursuivra son plaidoyer auprès de IFC et MIGA pour l'accroissement de leurs opérations dans nos pays et leur extension à tous les pays membres de notre Groupe.

GRAPHIQUE 3. ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS DE MIGA DANS LES PAYS DU GROUPE
AFRIQUE II, 2019–2023 (EN MILLIONS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)



Source : MIGA



DE L'ACTION À L'IMPACT DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II

TENIR COMPTE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ÉVOLUTION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Lors des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (GBM) d'octobre 2022, les actionnaires des 189 pays membres du GBM ont invité la Direction du Groupe à entamer un dialogue avec le Conseil des Administrateurs afin de renforcer la vision et la mission du Groupe, son modèle opérationnel et sa capacité financière pour mettre fin à l'extrême pauvreté, promouvoir une prospérité partagée, répondre aux défis mondiaux et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD).

Le 11 janvier 2023, le Conseil a examiné la Feuille de route pour l'évolution du GBM proposée par la Direction. Depuis lors, la Direction et le Conseil ont engagé des consultations régulières pour parvenir à une position commune sur les trois piliers présentés dans cette Feuille de route, à savoir : (i) la vision et la mission du GBM, (ii) son modèle opérationnel, et (iii) son modèle financier.

Un rapport d'étape des consultations a été soumis aux Gouverneurs pour examen du Comité du développement en avril 2023, lors des Réunions de printemps du FMI et du GBM. Au moment de la rédaction de ce rapport, onze séminaires ont été organisés dans le cadre de ce dialogue entre le Conseil et la Direction du GBM. Les nouvelles propositions issues de ce dialogue seront intégrées dans un Document du Comité du développement pour discussion avec les Gouverneurs lors des Assemblées annuelles d'octobre 2023.

Les nouvelles propositions avancées dans la cadre des discussions sur l'évolution du GBM

Vision et Mission du GBM : La nouvelle Déclaration de vision proposée est de créer un monde sans pauvreté sur une planète habitable. Quant à la nouvelle mission proposée, il s'agit de mettre fin à l'extrême pauvreté et favoriser une prospérité partagée sur une planète habitable. Cette nouvelle Mission reconnaît l'importance de la résilience, de l'inclusion et de la durabilité face à des défis mondiaux

que le GBM devra aider à relever, tels que les huit déjà identifiés par l'Institution, à savoir le changement climatique, la biodiversité, la fragilité et les conflits, les pandémies, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'accès à l'énergie, et la digitalisation.

Modèle opérationnel : Pour soutenir cette nouvelle Mission avec le niveau d'ambition escompté, plusieurs mesures sont envisagées. Elles comprennent, entre autres, la révision des diagnostics pays, l'introduction de cadres de partenariat pays révisés, l'intensification de l'utilisation des connaissances, l'amélioration des partenariats, la refonte du tableau de bord du GBM (*Scorecard*) et une proposition de programmes pilotes pour les programmes mondiaux prioritaires. La boîte à outils de riposte aux crises sera élargie, et les instruments de facilitation de mobilisation de capitaux privés seront renforcés. Le nouveau modèle opérationnel envisage également de s'engager avec les entités intra-nationales, d'intensifier la gestion des finances publiques, et de procéder à une évaluation fiscale plus systématique et axée sur les politiques des pays.

Modèle financier : *Pour améliorer le modèle financier de la BIRD*, il est proposé de réviser le ratio fonds propres/prêts, d'introduire des instruments de capital hybrides, d'alléger la contrainte de la limite statutaire de prêts, d'augmenter les garanties des actionnaires, et d'explorer des mécanismes pour renforcer les fonds propres mobilisables. Il est également proposé de renforcer les ressources concessionnelles de la BIRD à travers l'exigence d'octroyer des ressources sous forme de subventions, le soutien à la facilitation des capitaux privés, et la promotion de la mobilisation de ressources intérieures.

Pour renforcer l'IDA, il a été proposé de créer un Mécanisme de financement en cas de crise, d'utiliser de façon judicieuse les ressources de l'année fiscale 2023, de réorienter des ressources pour 2024, ainsi que de mettre en œuvre des mesures d'optimisation du bilan (BSO) et d'intégrer le cofinancement du secteur public. Des mesures sont également envisagées pour assurer la durabilité à long terme de l'IDA, notamment la recalibration de la concessionnalité (avec la possibilité de réduire le niveau de concessionnalité et de rallonger la maturité des prêts), l'introduction de prêts à taux variable, et la possibilité de renforcer les fonds propres mobilisables.

Les implications de ces propositions pour les pays africains

La vision et la mission proposées par le GBM s'alignent sur les Objectifs de développement durable et les objectifs de développement des pays africains. L'accent mis sur l'éradication de l'extrême pauvreté permettra de maintenir l'attention sur l'Afrique et de diriger les financements vers notre continent qui reçoit actuellement près de 60 % des financements du GBM.

Le modèle opérationnel proposé maintient le modèle d'engagement pays pour soutenir les priorités et l'appropriation des pays. L'approche globale du GBM (« *One WBG* ») et son approche en « *Cascade* »

devraient permettre la réalisation de projets à impact positif et la mobilisation de capitaux privés pour nos pays. La révision des cadres de partenariat pays pour aborder les défis régionaux est une opportunité pour améliorer la mise en œuvre de projets qui tiendraient également compte des problèmes et externalités liés aux crises transfrontalières. Cette proposition devrait aussi inciter les pays à investir davantage dans les biens publics mondiaux, en particulier les actions pour l'adaptation climatique.

L'introduction de programmes pilotes sur les priorités mondiales et l'amélioration de la concessionnalité et des mécanismes d'allocation ouvrent la voie à des programmes et projets régionaux et sous-régionaux en Afrique, en tirant parti des économies d'échelle, des ressources mutualisées et de la création de marchés plus vastes et plus intégrés. ***Cependant, il faudrait observer avec beaucoup de prudence la proposition de créer un fonds fiduciaire renouvelable multi-donateurs pour la BIRD, qui pourrait avoir un impact sur les futures reconstitutions de l'IDA.*** Il est donc important que les discussions soient approfondies pour qu'il y ait des dispositions semblables pour les pays IDA.

Le renforcement du financement basé sur les résultats a l'avantage d'entraîner une réduction des intérêts liés aux crédits accordés dans le cadre des prêts classiques du GBM. ***Cette approche permettrait de fournir un soutien aux nations fortement endettées et à haut risque et d'assurer à nos pays des économies qu'ils pourraient utiliser pour financer des actions climatiques.***

Bien que l'impact complet du modèle financier sur les pays africains reste incertain à ce stade, les propositions ciblent principalement les pays BIRD. Du côté de l'IDA, ***des efforts sont déployés pour combler le déficit financier à court terme de l'IDA20 (6 à 10 milliards de dollars) pour les années fiscales 2024 et 2025, déficit causé par les crises multiples qui ont amené les pays à dépenser plus qu'il ne le fallait. Sachant qu'environ 70 % des ressources mobilisées par l'IDA sont allouées à l'Afrique subsaharienne,*** il est important de continuer à renforcer le plaidoyer mené par les chefs d'État africains en avril 2023 et lors du sommet de Paris, afin que les partenaires de l'IDA contribuent au Mécanisme de financement en cas de crise de l'IDA et augmentent leurs contributions à l'IDA21.

La proposition de réduction du ratio fonds propres/dettes de la BIRD appelle à la prudence quant à une réduction excessive qui risquerait d'augmenter légèrement le risque d'appel de fonds propres mobilisables (« callable capital »). À terme, ***cette réduction pourrait menacer la poursuite du transfert des excédents de la BIRD vers l'IDA.*** Il est également important de souligner la suppression de la limite de prêt du capital souscrit (SLL) des statuts de la BIRD, approuvée par les Gouverneurs au cours des Réunions de printemps d'avril 2023 mais encore en cours d'approbation par les États membres. Il convient également de noter que le modèle de financement de l'IDA comprend une composante hybride, et d'autres variations vont être explorées pour accroître le pouvoir de levier de l'Institution.

Les positions défendues par le Bureau de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II, aussi bien au Conseil d'administration que dans les autres rendez-vous internationaux ou instances de prise de décision.

Le processus d'évolution en cours du GBM est une opportunité pour nos pays et nous devons veiller à ce qu'il ne conduise pas à des compromis indésirables ou à une baisse de l'attention sur la réduction de l'extrême pauvreté et la réalisation des Objectifs de développement durable. ***Les résultats du processus d'évolution doivent refléter les points de vue des pays africains***, et la Banque réformée doit disposer de la capacité financière et de l'agilité nécessaires pour fournir des interventions transformatrices en Afrique. C'est dans cette perspective que nous avons transmis au Président du GBM, M. Ajay BANGA, une copie la Déclaration de Sal et de la Position africaine commune sur l'évolution du GBM que les Gouverneurs africains du FMI et du GBM ont adoptées lors de la réunion du Caucus africain tenue à Sal, Cabo Verde, du 6 au 8 juillet 2023.

Nous plaidons pour une augmentation soutenue de l'enveloppe de financement du GBM au cours de la prochaine décennie et au-delà, en commençant par le triplement de la reconstitution de l'IDA21, tout en veillant à ce que des ressources concessionnelles soient allouées aux pays très endettés. ***Nous encourageons nos Gouverneurs à s'approprier le processus de l'IDA21 comme ils l'ont fait lors des négociations de l'IDA20.*** C'est dans cette perspective que nous avons œuvré pour que le lancement des négociations de l'IDA21 se tiennent en Tanzanie du 4 au 6 décembre 2023. Nous faisons le plaidoyer pour que la deuxième réunion se tienne également en Afrique.

Nous soutenons davantage l'intensification de la mobilisation des capitaux privés tout en sachant que ceux-ci ne doivent pas remplacer l'aide au développement nécessaire pour les services sociaux. Nous faisons le plaidoyer pour que IFC investisse de manière significative dans le financement des petites et moyennes entreprises, ainsi que dans les secteurs porteurs. Nous appelons à une collaboration équilibrée entre le secteur public et le secteur privé pour favoriser la création d'emplois, en mettant l'accent sur la résilience et la croissance économique, surtout dans les pays touchés par les conflits et la fragilité.

Nous devons éviter tout compromis entre les finances de la BIRD et celles de l'IDA. L'évolution du GBM ne doit en aucun cas affecter négativement l'évolution des futures reconstitutions des ressources de l'IDA, et le financement concessionnel des biens publics mondiaux ne devra pas se faire au détriment des priorités de développement des pays IDA. Le financement concessionnel des biens publics mondiaux doit proposer des ressources supplémentaires en plus des ressources concessionnelles de l'IDA. Le GBM doit contribuer au financement de tous les ODD en fonction de son avantage comparatif, en veillant à ce que les besoins des pays africains, en particulier les plus vulnérables, soient pris en compte.

Grâce à notre plaidoyer au Conseil d'administration, aux côtés des autres Bureaux représentant l'Afrique et ceux particulièrement sensibles aux besoins spécifiques de notre continent, la liste initiale des biens publics mondiaux a été élargie pour inclure dans la nouvelle déclaration de mission la sécurité alimentaire et l'accès à l'énergie et à l'eau, en plus du changement climatique, des pandémies, des conflits et de la fragilité qui étaient initialement proposés. Il est important de souligner que les questions liées aux changements climatiques font partie intégrante des priorités de développement et de réduction de la pauvreté des pays africains.

La nouvelle boîte à outils de riposte aux crises devrait couvrir un éventail plus large de crises, pour inclure les conflits tels que les guerres civiles et les rébellions armées, au lieu de se concentrer uniquement sur les urgences liées à la nature, au climat et à la santé. Le GBM doit aider nos pays à adopter les mécanismes de suivi qui s'imposent pour mesurer la performance de ces outils et évaluer l'impact des efforts de réponse rapide sur la prévention et les agendas de développement à long terme. **Nous devons également prêter davantage attention à la lutte contre les flux financiers illicites dans le cadre de la revue des finances publiques.**

Compte tenu des risques d'endettement auxquels de nombreux pays africains sont confrontés, la Direction du GBM devrait proposer des instruments qui soutiennent les besoins de liquidité et protègent les secteurs financiers nationaux de l'impact des crises. **Une refonte globale du système, accompagnée de la restructuration de la dette, est nécessaire pour garantir la viabilité de la dette à moyen et long terme.** Le FMI et le GBM devraient user de leurs compétences et pouvoirs pour résoudre la perception de risque irréaliste qui fait augmenter les coûts de financement dans nos pays.

Pour garantir l'appropriation nationale et la mise en œuvre de programmes axés sur la demande des pays clients, il est important de maintenir le modèle pays. Les priorités nationales doivent guider les choix des opérations aux niveaux mondial, régional et infranational. La Direction du GBM doit résoudre les inefficacités internes et proposer des solutions pour accélérer le décaissement des projets et en réduire les cycles. L'alignement des opérations du GBM sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et les partenariats avec des institutions et initiatives régionales telles que l'UA, la Banque africaine de développement, et la Zone de libre-échange continentale africaine sont essentiels pour atteindre nos objectifs de développement communs, sans oublier les partenariats traditionnels avec les Nations Unies, par exemple.

Le Bureau continuera de travailler avec ses pairs représentant les pays africains pour veiller à ce que le Document du Comité du développement, qui sera présenté aux Gouverneurs pour discussion lors des Assemblées annuelles de Marrakech, présente une position finale servant les intérêts et priorités de l'Afrique sur les trois piliers de l'Évolution, mettant l'accent sur une augmentation du financement, une mobilisation accrue des capitaux privés et une réponse plus efficace aux crises.

POUR SUIVRE LES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE AUX PANDÉMIES

Si nos pays n'ont pas enregistré des taux d'infection au coronavirus (COVID-19) aussi élevés que d'autres régions, les conséquences économiques de la pandémie ont en revanche été sévères, à cause d'une diminution de la demande globale combinée aux efforts locaux pour faire face à la pandémie. Dans un environnement déjà vulnérable, nos pays doivent relever de sérieux défis : une intervention rapide et efficace est nécessaire à travers l'ensemble du continent, mais cette réponse doit rester économiquement abordable, étant donné la contraction rapide de la marge de manœuvre budgétaire.

La précision et la mise à jour des données sont essentielles pour concevoir et mettre en œuvre des interventions d'atténuation et de relèvement efficaces. Cependant, les mesures de confinement et la menace persistante de contagion n'ont pas permis de mener des enquêtes en personne à grande échelle. Pour y remédier, la Banque mondiale avait lancé une série d'enquêtes téléphoniques à réponse rapide dans plus de 100 pays, dont 41 en Afrique subsaharienne. Il ressort de ces enquêtes une tendance inquiétante à la désinformation concernant la prévention de la maladie, associée à une baisse de l'emploi, des moyens de subsistance, de la sécurité alimentaire et du capital humain.

Presque tous les répondants avaient déjà entendu parler du nouveau coronavirus (COVID-19) et ont adopté des gestes barrières. La connaissance des symptômes les plus courants et des mesures d'atténuation possibles était également répandue, et de nombreuses personnes interrogées indiquaient se laver fréquemment les mains et respecter la distanciation physique. Néanmoins, la désinformation est restée très répandue. Dans un de nos pays par exemple, 44 % des personnes interrogées pensaient que le coronavirus ne survivait pas par temps chaud, et 26 % pensaient que la consommation d'alcool conférait une immunité.

La réponse du Groupe de la Banque mondiale repose sur une approche technique nourrie par son expérience internationale, les enseignements tirés de l'évaluation et les conseils techniques d'organisations partenaires. Ce cadre est adapté aux besoins et au contexte de chaque pays. Il s'articule autour de plusieurs axes d'action, et en premier lieu autour des enjeux sanitaires : près d'un quart des financements engagés à ce jour face à la COVID-19 ont pour objectif de « sauver des vies ». Plus de 110 pays en développement en bénéficient et représentent plus de 70 % de la population mondiale. Et l'enveloppe de 12 milliards de dollars qui vient d'être approuvée en faveur de l'accès aux vaccins devrait permettre de renforcer ce pilier sanitaire. Pour le reste, les financements ont porté à hauteur de 28 % sur

la protection des populations pauvres et vulnérables, de 13 % sur le soutien à la croissance des entreprises et à l'emploi, et de 36 % sur le renforcement des politiques, des institutions et des investissements au service d'une reprise plus solide.

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN STRATÉGIQUE DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Situations de crise et de fragilité

- *Promouvoir les réponses adéquates aux situations de crise et de fragilité et conformément au principe du GBM de rester engagé dans les pays affectés*

D'ici 2030, près de 60 % des personnes extrêmement pauvres dans le monde se trouveront dans des pays touchés par la Fragilité, les conflits et la violence (FCV). Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), il y a maintenant plus de 100 millions de personnes déplacées de force dans le monde. La grave insécurité alimentaire qui touchera probablement plus de 240 millions de personnes jusqu'en 2027 est deux fois plus répandue dans les pays touchés par les FCV. Des événements déstabilisants, tels que les coups d'État, les transitions politiques irrégulières et la guerre en Ukraine menacent davantage les efforts visant à lutter contre la pauvreté dans les pays en développement.

Le GBM aide les pays à relever ces défis à travers sa Stratégie FCV. Celle-ci décrit l'engagement du GBM à aider à prévenir les conflits et à rester engagé pendant les conflits et les crises, en soutenant la transition des pays hors des FCV et en atténuant les effets tels que les déplacements forcés. Les évaluations des risques et de la résilience identifient les facteurs de FCV et les sources de résilience pour éclairer les cadres de partenariat avec les pays.

Depuis que la Stratégie FCV a été lancée en 2020, 32 évaluations ont été réalisées, y compris des évaluations régionales pour l'Asie centrale, le lac Tchad et la Corne de l'Afrique, ainsi qu'une évaluation au Soudan du Sud. Le financement du GBM en faveur des pays FCV se situe à un niveau record. La part du portefeuille de la BIRD dans les pays FCV a plus que doublé depuis l'exercice 2016. Pour les pays les plus pauvres, la part du financement de l'IDA pour ceux d'entre eux qui sont fragiles et touchés par les conflits a quintuplé depuis l'IDA16, atteignant plus de 39 % des ressources totales de l'IDA, avec plus de la moitié des subventions allant aux pays FCV. L'IDA20, qui couvre la période de juillet 2022 à juin 2025, continue d'allouer une part importante de ses ressources aux pays fragiles et touchés par des conflits.

Ce niveau record de soutien rappelle l'importance de traiter les risques et les griefs de manière proactive, de soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil, de renforcer les fonctions gouvernementales de base et de s'attaquer aux moteurs transfrontaliers des défis propres aux pays FCV. La préparation aux crises est une nouvelle question transversale dans le cadre de l'IDA20, car les pays les plus pauvres touchés par les FCV connaissent souvent des crises complexes. IFC et MIGA tirent également parti du guichet de l'IDA pour la promotion secteur privé afin de soutenir des investissements et offrir des garanties dans les pays les plus pauvres et ceux en situation de FCV.

Le soutien de l'IDA comprend l'enveloppe FCV (un complément aux allocations régulières de l'IDA), ainsi que les plates-formes et instruments pour soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil, répondre aux crises (y compris celles relatives à l'insécurité alimentaire) et promouvoir des approches régionales. Environ 8,8 milliards de dollars ont été mis de côté pour l'enveloppe FCV dans l'IDA20, soit une augmentation de 17 % par rapport à IDA19. Au cours de l'exercice 2023, l'Allocation pour la prévention et la résilience (PRA) a été engagée pour aider les gouvernements à prévenir l'escalade des conflits au Burkina Faso, au Cameroun, en République démocratique du Congo, au Mali, au Mozambique, au Niger et au Tchad. Des fonds de l'enveloppe FCV ont également été engagés pour aider la République centrafricaine, la Gambie et la Somalie à sortir de leur situation de FCV, et faire face aux situations de conflit de haute intensité au Soudan du Sud et au Yémen. Plus de pays peuvent désormais accéder à ce soutien, comme le Burundi, par exemple, qui a été récemment qualifié.

Lancé pour la première fois en 2008, le Fonds pour la construction de la paix et de l'État est un fonds fiduciaire multi-donateurs, qui fournit un financement catalytique pour aider à prévenir les conflits, réagir rapidement aux crises et renforcer la résilience à long terme. En 2022, le Fonds avait financé 286 subventions dans 66 pays depuis sa création, avec plus de 327 millions de dollars engagés.

La guerre en Ukraine, qui a provoqué la crise des réfugiés la plus rapide en Europe depuis la seconde guerre mondiale, a exacerbé la crise mondiale des déplacements forcés. Au cours de l'exercice 2023, l'IDA20 a engagé des financements pour les communautés d'accueil et les réfugiés au Burundi, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, au Niger, en Ouganda, et au Soudan du Sud. Le Mécanisme mondial de financement concessionnel soutient les pays à revenu intermédiaire qui accueillent un grand nombre de réfugiés. Depuis 2016, il a fourni plus de 775 millions de dollars en subventions, qui ont catalysé plus de 6,5 milliards de dollars de financements concessionnels pour améliorer la vie des réfugiés et des communautés d'accueil. Il soutient également la coordination entre les organisations multilatérales, les banques de développement, l'ONU et les pays participants.

Le GBM travaille avec des acteurs humanitaires, du développement, de la consolidation de la paix et de la sécurité, ainsi qu'avec des organisations du secteur privé pour tirer parti de leurs mandats

complémentaires et renforcer l'impact sur le terrain. Dans cette perspective, le GBM s'associe aux agences des Nations Unies dans plus de 40 situations de crise, lui permettant de rester engagé dans les environnements les plus difficiles. Il s'agit, entre autres, du HCR qui est un partenaire essentiel pour répondre aux besoins des personnes déplacées de force, des réfugiés et des communautés hôtes, en particulier dans les pays IDA. En partenariat avec des organisations comme le Comité international de la Croix-Rouge, le GBM met en œuvre des projets dans les pays FCV et fournit des services essentiels aux personnes vulnérables dans des zones inaccessibles.

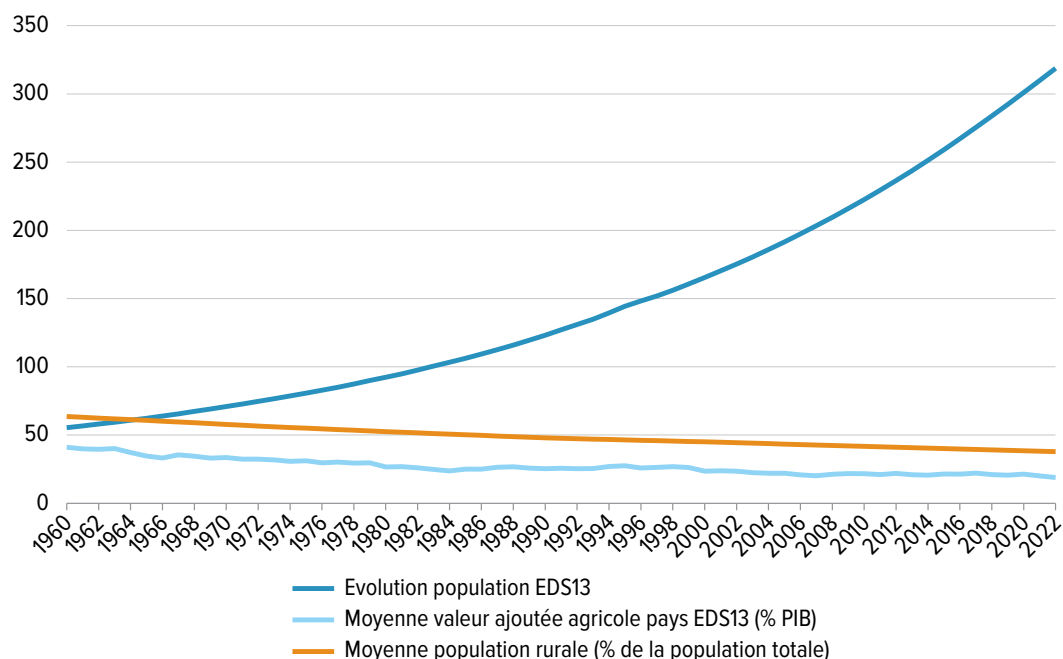
- *Aider à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et promouvoir le développement du monde rural, notamment à travers la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique*

En juillet 2003, les chefs d'État et de gouvernement africains réunis à Maputo ont approuvé la « Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique », s'engageant à allouer au moins 10 % des dépenses publiques au secteur de l'agriculture. Cet engagement a été réaffirmé en 2014 dans la « Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie », afin d'éradiquer la faim et de réduire de moitié la pauvreté en Afrique d'ici 2025. Les développements récents dans le secteur de l'agro-alimentaire mondiale rendent l'atteinte de cet objectif difficile.

En effet, la COVID-19 a provoqué des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, provoquant des pénuries de ravitaillement des biens de consommation. Alors que les pays renouaient avec la croissance économique, la guerre en Ukraine est venue freiner les perspectives de reprise économique. Cette situation de crise, qui ne date pas d'aujourd'hui, est également due à une baisse continue de la production agricole en Afrique subsaharienne fortement liée à la baisse des investissements dans les secteurs agricoles. On note, vingt ans après la Déclaration de Maputo, que l'engagement des pays africains d'allouer 10 % des dépenses publiques au secteur agricole est loin d'être atteint dans un contexte de multiplication de défis et de croissance démographique.

Au niveau des pays de notre Groupe, la population totale est passée de 55,4 millions en 1960 à 318,7 millions de personnes à nourrir en 2022. Cette augmentation est accompagnée par des mouvements importants d'exode rural. Ainsi, en moyenne, la part de la population rurale des pays de notre Groupe est passée de 63,5 % de la population totale en 1960 à 37,7 % en 2022. Parmi les conséquences de cette situation, nos pays enregistrent une baisse de la main d'œuvre en milieu rural, une forte augmentation de la population urbaine et une stagnation de la productivité agricole. Le graphique ci-dessous fait une synthèse de ces défis auxquels nos pays sont confrontés.

GRAPHIQUE 4. ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE (1960 À 2022)



Source : Données GBM

Pour faire face à la crise alimentaire actuelle, le 18 mai 2022, le GBM a lancé une réponse globale avec un engagement financier de 30 milliards de dollars pour des projets existants et nouveaux dans des secteurs tels que l'agriculture, la nutrition, la protection sociale, l'eau et l'irrigation. Cette réponse globale a quatre priorités : 1) soutenir la production et les producteurs ; 2) faciliter l'augmentation des échanges ; 3) soutenir les ménages vulnérables ; et 4) investir dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Le total des engagements du GBM destinés à la réalisation de l'objectif 2 des ODD sur l'éradication de la faim dans nos pays est de 1,679 milliards de dollars répartis entre 17 opérations.

En février 2023, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FMI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le GBM, dans une déclaration conjointe, ont appelé à une action urgente continue pour faire face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans cette déclaration, les institutions recommandent trois actions : 1) engager des actions urgentes dans les pays où la situation alimentaire est plus critique ; 2) faciliter les échanges, améliorer le fonctionnement des marchés et renforcer le rôle du secteur privé ; et 3) réformer et réorienter les subventions pour les rendre plus efficaces.

En mars 2023, dans le cadre de ses actions de plaidoyer en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays du Groupe Afrique II, le Bureau de l'Administrateur a appuyé l'organisation d'une visite de travail auprès du GBM pour le Dr Ibrahim Hassane MAYAKI, Envoyé spécial de l'Union africaine pour les systèmes alimentaires. Cette visite a permis à l'Envoyé spécial de présenter la problématique de la crise alimentaire en Afrique et de faire un plaidoyer pour plus d'investissements pour une transformation de l'agriculture africaine en exploitant les opportunités de croissance inclusive et de développement durable conformément à la Déclaration de Malabo.

LE TABLEAU DE BORD MONDIAL DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

L'accès à l'information sur les bonnes pratiques est essentiel pour le développement des politiques agricoles dans nos pays, et constitue l'une des priorités des actions de plaidoyer de notre Bureau au Conseil d'administration du GBM. Le renforcement des capacités de nos pays en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques agricoles est capital pour accélérer les progrès vers l'atteinte de l'objectif 1 des ODD relatif à l'éradication de la pauvreté. Le **Tableau de bord mondial de la sécurité alimentaire et nutritionnelle**, lancé par l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire (GAFS) le 9 novembre 2022, est une initiative à saluer. Cette base de données de bonnes pratiques contient des analyses pertinentes par pays sur les causes de l'insécurité alimentaire et des recommandations tout aussi pertinentes pour l'élaboration de politiques publiques. Le tableau de bord permet également de faire une évaluation de cas de malnutrition par pays. Nous recommandons à tous les pays de notre Groupe d'utiliser cet outil d'analyse accessible à partir de ce lien :

<https://www.gafs.info/home/>

- *Contribuer au renforcement et à la modernisation des systèmes de filets sociaux, à l'autonomisation des femmes, et à la lutte contre la violence basée sur le genre*

Durant l'année fiscale 2023, dans le cadre de sa Stratégie 2022–2024, le Bureau de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II a œuvré afin de s'assurer que l'aspect genre et les facteurs de fragilité et d'autonomisation des femmes soient pris en compte dans les projets discutés et approuvés au Conseil d'administration. Au cours de ses missions de terrain, l'Administrateur n'a eu de cesse de sensibiliser ses interlocuteurs sur l'importance de la prise en compte du genre dans leurs programmes et activités. Avec un grand intérêt, le Bureau suit les expériences des pays en la matière afin de bâtir sur leurs acquis et favoriser un meilleur partage des bonnes expériences. Par ailleurs, en tant que co-président du Comité sur l'efficacité du développement (CODE), le Bureau joue un rôle de premier plan dans les discussions en cours sur la nouvelle Stratégie en matière de genre et d'égalité des sexes du GBM,

après l'adoption de la précédente Stratégie couvrant la période 2016–2023. Malgré les avancées et les efforts du GBM pour combler les écarts entre les sexes dans différents secteurs et régions lors de la mise en œuvre de cette Stratégie, les progrès vers l'égalité des sexes ont été lents, inégaux et parfois inversés en raison de plusieurs défis, notamment ceux induits par la pandémie de COVID-19 et les problèmes de fragilité.

Agenda climatique – Mitigation et Adaptation

- *Promouvoir l'accès à l'énergie pour tous et le développement des énergies renouvelables*

L'action du Bureau de l'Administrateur part d'un constat : une Afrique subsaharienne dotée d'énormes ressources hydroélectriques, gazières, solaires, thermiques et éoliennes, mais largement sous-exploitées ou inexploitées. Une capacité totale de production énergétique installée de ~110 GW seulement, plus de 600 millions de personnes sans accès à l'électricité, et quelques 900 millions d'autres dépourvues d'énergie propre. Ce chiffre pourrait atteindre 935 millions en 2030 si la croissance démographique reste exponentielle et le rythme d'électrification faible. D'après les dernières projections, seuls huit pays parviendront à généraliser l'accès à l'électricité à l'horizon 2030. Les énergies renouvelables intermittentes représentent plus de 50 % du mix énergétique. Cependant, malgré leur augmentation de 250 % ces dernières années, elles ne peuvent – à elles seules – répondre à la demande d'énergie 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, tout au long de l'année ; ni stimuler la technologie, l'innovation, la digitalisation, l'industrialisation, et la transformation de nos pays.

Fort de ce constat, l'Administrateur a fait de l'accès à l'énergie une des priorités du Plan stratégique 2022–2024 de son Bureau, fixant le cap de son plaidoyer pour des solutions énergétiques sur- et hors-réseaux qui : i) combinent des grandes centrales hydroélectriques et à gaz avec des réseaux de taille petite et moyenne ; ii) construisent des nouvelles infrastructures de production, de transport et de distribution d'énergie, et réhabilitent celles existantes ; iii) améliorent les capacités et performances des sociétés nationales d'électricité ; et iv) facilitent l'intégration de quatre pools énergétiques de l'Afrique. Cela requiert, selon le Sommet sur le financement des économies africaines tenu à Paris, le 18 mai 2021, des investissements d'environ 200 milliards de dollars des États-Unis, entre 2021 et 2030, soient près de 20 milliards de dollars par an.

L'Administrateur a porté haut et fort ce plaidoyer, y compris lors des échanges sur l'Évolution du GBM avec le Président Ajay BANGA ; dans ses rencontres bilatérales avec la hiérarchie de la Banque mondiale (BM), de MIGA, et de IFC ; et dans le cadre de ses participations et contributions aux fora de haut niveau à l'intérieur et à l'extérieur du GBM. Il a inscrit l'accès à l'énergie dans l'agenda des discussions du Groupe consultatif des Gouverneurs africains avec le Président David MALPASS en avril 2023, et dans celui du Caucus africain des Gouverneurs du FMI et du GBM en juillet 2023.

De l'action à l'impact dans nos pays, le Bureau note que le GBM a lancé une initiative innovante pour accélérer l'électrification sur le continent africain et réaliser l'accès universel d'ici 2030. Cette initiative majeure se fonde sur l'énergie solaire hors réseau, les mini-réseaux et d'autres solutions pour promouvoir un accès universel à l'électricité. À cette fin, le portefeuille de financements de la BM dans le secteur de la production d'énergie renouvelable décentralisée s'élève actuellement à 2,7 milliards de dollars, au profit de l'électrification d'environ 40 millions de bénéficiaires. IFC a lancé un projet de déploiement à grande échelle de mini-réseaux (*Scaling Mini Grids*) et développe ses activités sur la base de son programme *Lighting Africa*. MIGA a émis 83 millions de dollars de garanties pour le développement de solutions énergétiques décentralisées, tandis que 400 millions de dollars sont à l'étude. Le chemin est encore long comparé aux éléments du constat évoqué ci-haut. Le Bureau reste engagé à poursuivre le plaidoyer pour voir ce portefeuille de financements croître davantage, maintenant que - par l'action du Bureau aussi avec d'autres chaises alliées - l'énergie a rejoint la liste restreinte de biens publics mondiaux prioritaires dans le contexte de l'Évolution du GBM.

Le Bureau encourage nos pays à stimuler les investissements dans le secteur de l'énergie pour tirer avantage des opportunités qu'offre le GBM. IFC est le principal bailleur de fonds des énergies renouvelables à faible coût, ayant financé des projets d'une capacité de production d'environ 8 GW dans l'hydroélectricité, 6 GW dans l'énergie solaire et 5 GW dans l'énergie éolienne. MIGA offre des solutions nouvelles et innovantes en matière d'atténuation des risques aux investisseurs privés et rend possible l'association de modalités d'investissement public et privé dans le but d'assurer l'électrification de nos pays.

- *Aider les pays à accéder aux fonds et ressources dédiés à l'agenda climatique et à l'économie bleue (à travers un recensement complet de ces fonds)*

La mise en oeuvre de la stratégie du Bureau a conduit au lancement d'un travail pour l'élaboration d'une liste des fonds climatiques, de leur fonctionnement et des conditions d'accès à mettre à la disposition de nos pays. Un travail identique est également en cours pour les fonds bleus. Ces travaux se poursuivent et leurs résultats seront disponibles incessamment.

Les premiers constats indiquent que le financement climatique reste indispensable à la réalisation d'un développement résilient au changement climatique. Cependant, l'architecture du financement climatique mondial est complexe et constamment en transformation. Les fonds sont déboursés à travers des canaux multilatéraux (à l'intérieur et à l'extérieur des mécanismes de financement de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris) et de plus en plus à travers des canaux bilatéraux, ainsi que par des fonds climatiques régionaux et nationaux. Le suivi de ces flux est difficile en l'absence d'une définition uniforme et de l'existence d'une vaste gamme de mécanismes de financement climatique. Mais des efforts visant à accroître l'inclusion et la complémentarité ainsi qu'à simplifier leur accès se poursuivent.

Quant à l'économie bleue, les efforts internationaux visant à la développer s'accompagnent de prévisions importantes portant sur la croissance de nombreux secteurs maritimes. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que la valeur économique des entreprises maritimes doublera à l'horizon 2030 pour atteindre environ 3 000 milliards de dollars. Les océans sont considérés comme un potentiel inexploité pour stimuler la croissance économique et la prospérité. En Afrique, la Stratégie de l'Union africaine pour l'économie bleue souligne que la production économique actuelle des secteurs maritimes est d'un peu moins de 300 millions de dollars. Cependant, il est prévu que ce montant atteindra près de 600 milliards de dollars en 2063. Toutefois, de nombreuses organisations reconnaissent que l'encouragement des investissements dans l'économie bleue s'accompagne d'une série de risques, notamment en termes de dégâts environnementaux.

Les efforts déployés pour rendre l'économie bleue durable ont donné lieu à des appels croissants en faveur d'une meilleure réglementation des investissements. En 2017, la Commission européenne et les Nations Unies ont créé un ensemble de 14 principes pour guider l'investissement durable dans l'économie bleue, appelés «Principes de financement durable de l'économie bleue». Ces 14 principes couvrent les aspects allant de la garantie que les investissements dans l'économie bleue favorisent des écosystèmes marins sains et les moyens de subsistance des communautés côtières, mais aussi que les investissements soient transparents et basés sur les meilleures évaluations scientifiques de leurs impacts.

La Commission européenne et l'ONU ont également lancé l'Initiative de financement de l'économie bleue (BEFI – *Blue Economy Finance Initiative*). La BEFI est une initiative volontaire ouverte aux banques publiques et privées, aux fonds spéculatifs et aux sociétés de capital-risque. Ceux qui y adhèrent s'engagent à respecter les 14 principes et à promouvoir leur utilisation au niveau international. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), plus de 70 institutions ont aujourd'hui adhéré à cette Initiative. En échange de leur adhésion, les institutions financières sont autorisées à utiliser le logo des Nations Unies sur leur matériel de marketing et leur papier à lettres. Parmi les membres actuels figurent des banques d'investissement telles que BNP Paribas et HSBC, ainsi que des compagnies d'assurance maritime, des banques de développement et des investisseurs spécialisés dans la pêche et l'aquaculture.

- *Promouvoir l'accès aux fonds destinés à la restauration des terres ainsi que la mise en œuvre des recommandations de la COP15 et des Rapports de la Banque mondiale sur le changement climatique dans chaque pays*

En application de ses orientations stratégiques au titre de 2023, le Bureau de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II a fait de la question des changements climatiques une grande priorité. En effet, les pays de notre Groupe cristallisent l'ensemble des défis climatiques qui sont pris en compte dans le cadre des trois Commissions climatiques africaines sur l'environnement : la Commission Climat du Bassin du Congo, la Commission Climat pour la Région du Sahel et la Commission Climat des États insulaires. Cette priorité est d'autant plus justifiée que le climat fait partie des Biens publics mondiaux identifiés

dans le cadre de la Feuille de route pour l'Évolution du GBM. En outre, il convient de relever l'entrée en vigueur, depuis le 1er juillet 2023, de l'engagement du GBM à aligner toutes ses nouvelles opérations sur les objectifs de l'Accord de Paris, soient plus de 400 projets financés par l'Institution.

Au cours de la période sous revue, le Bureau a accompagné le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) dans l'organisation d'une réunion des Ministres chargés des Finances et de l'Environnement des États membres de la Grande Muraille verte, qui a eu lieu le 12 avril en marge des Réunions de printemps. Il a également collaboré avec les autres Bureaux des administrateurs du GBM représentant les pays africains pour tenir un évènement parallèle sur la mise en œuvre de la Grande Muraille verte pour les pays de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe), le 12 avril.

En outre, le Bureau a pris une part active à diverses activités parmi lesquelles une réunion sur la restauration des sols, le 14 avril à Washington, DC. Durant les échanges, tenant compte des liens interdépendants entre dégradation des sols, perte de la biodiversité et changements climatiques, l'Administrateur a préconisé trois pistes principales. Premièrement, une approche concertée, holistique et intégrée en faveur de la mise en œuvre effective de la Grande Muraille verte, à travers l'élaboration de projets structurants, surtout à l'échelon régional, pour capter les 20 milliards de dollars américains promis au titre du Plan d'action issu du sommet One Planet (*One Planet Summit*). Deuxièmement, un rôle avant-garde pour nos États sur ces enjeux essentiels pour nos populations, en particulier les communautés locales, les femmes et les jeunes. Ainsi, en sus des compétences traditionnelles et des connaissances autochtones, nous devons encourager les nouvelles technologies, en associant le secteur privé et la société civile. Troisièmement, le caractère essentiel de la cohérence de l'action des partenaires internationaux, suivant le principe de subsidiarité et de complémentarité. En tant que première institution multilatérale de finance climatique, le GBM peut jouer un rôle essentiel dans ce contexte.

Le 25 juillet, le Bureau a tenu une réunion virtuelle avec le Secrétaire exécutif de la Commission climatique pour la Région du Sahel, M. Issifi BOUREIMA, en vue d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale.

En conclusion, s'agissant du climat, l'Afrique doit faire face aux impératifs liés à l'atténuation, l'adaptation et la résilience. Pour ce faire, il convient de concrétiser les engagements envers les pays en développement, notamment le versement des 100 milliards de dollars par an au profit du Fonds vert pour le climat et la mise en œuvre du Fonds pour les pertes et dommages. Il en est de même de la promotion d'une transition énergétique juste et équitable qui tienne compte des impératifs de développement de l'Afrique. En effet, la contribution de l'Afrique aux émissions mondiales est d'à peine environ 3 % alors que neuf des dix pays les plus vulnérables aux changements climatiques dans le monde se trouvent en Afrique. En dépit de cela, l'Afrique ne bénéficie que de 3 % du financement climatique mondial, loin derrière ses besoins actuels de 250 milliards de dollars par an.

En guise de perspectives, le Bureau prévoit de mettre davantage l'accent sur le financement climatique, notamment en travaillant avec le Fonds vert pour le climat et l'Institut mondial de la croissance verte (*Global Green Growth Institute – GGGI*), en plus de son appui aux programmes du GBM ; le Centre mondial pour l'adaptation ; et le Groupe *African Risk Capacity* (ARC).

Capital humain pour une croissance économique inclusive et durable

- *Promouvoir la mise en œuvre du projet de développement du capital humain de la Banque mondiale pour l'Afrique, y compris l'éducation de la jeune fille*

Le capital humain est un pilier important du Plan stratégique du Bureau de l'Administrateur. En effet, il est l'un des grands axes de notre plaidoyer auprès du GBM dans ses engagements et interventions pour mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030, et promouvoir une prospérité partagée dans tous les pays du Groupe Afrique II. Le Bureau privilégie les efforts de promotion d'une croissance durable et inclusive et le renforcement de la résilience dans les pays de notre Groupe. Le capital humain est aussi une priorité transversale de l'IDA20 et un maillon essentiel de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il est également l'un des principaux piliers de l'agenda sur l'Évolution du GBM dans ses partenariats avec nos pays.

Dans ses actions de promotion du développement du Capital humain dans nos pays, le Bureau de l'Administrateur insiste sur la nécessité de fédérer les partenaires dans le but de partager les connaissances, accroître la couverture et les résultats, renforcer le dialogue et encourager l'innovation. C'est donc avec intérêt que le Bureau suit les efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale pour une coopération plus étroite avec les partenaires au développement sur les questions d'alignement des politiques, de recherche et d'analyse, de plaidoyer et de soutien financier et technique, afin d'atteindre plus rapidement les résultats voulus en matière de capital humain dans nos pays. Le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (GFF), partenariat mondial à multiples parties prenantes créé en 2015 et hébergé par la Banque mondiale, apporte un appui dans plusieurs domaines du capital humain en privilégiant les investissements dans la santé, notamment la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et juvénile, ainsi que la nutrition.

Au 14 avril 2023, 87 pays de tous les niveaux de revenus – dont 19 des 23 pays de notre Groupe – collaboraient avec le GBM sur des approches stratégiques destinées à transformer leurs résultats en matière de capital humain dans le contexte du Projet pour le Capital humain. Ce Projet est une initiative mondiale lancée en 2017 et coordonnée par le GBM, appelant à investir rapidement, plus et mieux dans les populations afin de leur donner les moyens de devenir des membres productifs de la société, pour une meilleure croissance économique profitant à tous. L'un des piliers du Projet pour le Capital humain est l'Indice du capital humain (ICH) qui quantifie la contribution de la santé et de l'éducation aux niveaux

de productivité de la prochaine génération de travailleurs. Il permet d'évaluer le niveau de capital humain qu'un enfant né aujourd'hui peut espérer atteindre à 18 ans. La première édition de l'ICH, publiée par le GBM en octobre 2018 et mise à jour en 2020, montre que 60 % environ des enfants nés aujourd'hui seront, au mieux, à moitié moins productifs qu'ils ne le seraient s'ils bénéficiaient d'une éducation complète et d'une santé optimale.

Parallèlement, le Plan pour le capital humain en Afrique, qui a été lancé en 2019, énonce les cibles et les engagements devant permettre de réaliser le potentiel économique de l'Afrique subsaharienne grâce à son capital humain, c'est-à-dire la santé, les connaissances, les compétences et la résilience de ses populations, avec un accent sur sa jeunesse dans une économie mondialisée et numérisée. L'interprétation de l'ICH de 0,40 attribué à l'Afrique subsaharienne en 2020 permet d'affirmer que les enfants nés dans cette région ne seront productifs qu'à 40 % de leur potentiel, faute d'avoir pu développer pleinement leur capital humain (il s'agit notamment d'investissements à réaliser en matière d'éducation et de santé).

Le 14 avril 2023, 40 pays ont participé au Conclave ministériel sur le capital humain sous le thème « Investir dans le capital humain pour accélérer la transition verte », lors des Réunions de printemps du FMI et du GBM à Washington, D.C. La Ministre sénégalaise de l'Économie, de la planification et de la coopération et présidente en exercice du Réseau sur le capital humain, M^{me} Oulimata SARR, et la Vice-présidente de la Banque mondiale pour le Développement humain, M^{me} Mamta MURTHI, ont ouvert l'événement. Les ministres des finances, du budget et de la planification de la République centrafricaine, du Costa Rica, de l'Égypte, des Maldives, de la Moldavie, du Nigéria, de la Tanzanie et du Timor-Leste ont fait part de leurs expériences nationales au cours des échanges. Les principaux messages portés par ce Conclave sont les suivants : Il est essentiel d'investir dans le capital humain pour aider les populations à s'adapter aux chocs climatiques et à renforcer leur résilience. Pour assurer une transition juste et réussie vers une économie à faibles émissions de carbone, il faut donner aux citoyens les moyens de participer aux solutions climatiques et de bénéficier des nouvelles opportunités qui se présentent. Et enfin, l'ampleur du financement du climat et du capital humain nécessite des réformes, de nouvelles plateformes et des partenariats pour attirer les ressources.

Le premier Sommet des chefs d'État sur le Capital humain en Afrique, organisé conjointement par le Gouvernement de Tanzanie et la Banque mondiale, à Dar Es Salaam (Tanzanie), du 25 au 26 juillet 2023, est une réponse aux engagements pris par les points focaux des gouvernements sur la nécessité d'attirer l'attention sur le rôle du capital humain dans la croissance économique et d'élever le débat sur l'importance de l'investissement dans les personnes. Dans la Déclaration de Dar Es Salaam publiée à l'issue du Sommet, les dirigeants africains de 43 pays – dont 15 de notre Groupe – se sont engagés à poursuivre l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en mettant un accent renouvelé sur l'exploitation du dividende démographique du continent à travers une attention particulière portée à l'éducation, au travail décent et à l'emploi, à la sécurité et à la protection sociales, à la santé et à la nutrition, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

La quatrième édition de La Note de l'Administrateur d'avril 2023, sur le thème « Renforcer le Capital humain pour une croissance économique inclusive dans les pays du Groupe Afrique II », donne un aperçu de la situation de nos 23 pays en matière de capital humain à travers des fiches individuelles. Quelques témoignages de citoyens bissau-guinéens et un entretien avec la Vice-présidente de la Banque mondiale pour le Développement humain mettent également en lumière plusieurs aspects du capital humain, présenté comme la première richesse de toute nation sans laquelle il est difficile de mettre en valeur toutes les potentialités latentes.

- *Aider les pays dans le renforcement de leurs systèmes de santé et le développement des centres de production de vaccins et de l'industrie pharmaceutique dans un contexte régional*

Le Bureau de l'Administrateur a poursuivi ses actions de plaider pour aider les pays du Groupe à renforcer leurs systèmes de santé et développer les centres de vaccins, ainsi que l'industrie pharmaceutique à l'échelon local et régional. En effet, la pandémie de COVID-19 a exposé les principales faiblesses du système de santé mondial existant, en particulier l'accès équitable aux vaccins. La situation s'est avérée beaucoup plus grave en Afrique, avec une importation quasiment totale des vaccins consommés. Le Bureau ne ménage aucun effort pour que davantage de vaccins soient disponibles et fabriqués dans nos pays ou régions et que leurs systèmes de santé soient renforcés.

Dans le cadre de l'exécution de la mission globale du GBM en matière de santé, la Banque mondiale avait mobilisé 12 milliards de dollars en 2021 pour aider les pays à acheter et distribuer des vaccins et à résoudre les problèmes de préparation. Ces opérations de vaccination contre la COVID-19 ont permis aux pays d'acheter des vaccins via COVAX (pilier Vaccins de l'Accélérateur d'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 – Accélérateur ACT), des initiatives régionales et des achats bilatéraux auprès des fabricants.

En parallèle, IFC s'est fixé comme priorité d'accompagner le renforcement des capacités de fabrication au niveau local et de renforcer les systèmes de santé dans son soutien au développement du secteur privé dans les marchés émergents. En effet, tout en répondant aux besoins sanitaires actuels sur le continent africain, IFC met un accent particulier sur la préparation à faire face aux futures crises sanitaires. Par exemple, IFC a collaboré avec d'autres bailleurs de fonds internationaux, l'Institut Pasteur de Dakar, un fabricant de vaccins et une fondation de soins de santé mandatée pour soutenir les renforcements de la santé publique en Afrique, afin de fabriquer des vaccins, incluant celui contre la COVID-19. IFC avait mobilisé 713 millions de dollars de financement conjoint, incluant les agences de développement allemande, française et américaine, en faveur d'*Aspen Pharmacare*, une entité basée en Afrique du Sud qui fabrique le vaccin Johnson & Johnson contre la COVID-19. IFC avait également signé un accord de collaboration avec le *Rwanda Development Board* pour accroître la capacité de fabrication de vaccins au Rwanda et contribuer à l'expansion de la production de vaccins en Afrique.

Le Bureau soutient les efforts pour améliorer les besoins en personnels de santé bien formés et des bons diagnostics et pour renforcer les systèmes de santé afin de lutter correctement contre les pandémies. Le GBM aide les pays à renforcer leurs systèmes de soins de santé et intensifier la coopération entre les secteurs public et privé. En Afrique, IFC s'est associée à plusieurs partenaires internationaux pour financer *Cerba Lancet Africa* afin de fournir de nouvelles installations de diagnostic, en donnant la priorité aux pays pauvres et fragiles dotés de services de diagnostic limités.

Le Bureau plaide pour que l'Afrique réduise sa dépendance aux médicaments importés, tout en nuanciant que tous les pays africains n'ont pas besoin d'avoir la capacité de produire tous les médicaments. Ainsi, les organismes multilatéraux sont encouragés à soutenir le développement des capacités dans le secteur pharmaceutique, tout en notant que les pays peuvent dépendre des voisins régionaux en fonction de leurs forces distinctes, avec une fabrication plus proche des personnes à qui les médicaments sont destinés.

Au sortir de la lutte contre la pandémie de COVID-19, le Bureau encourage nos pays à tirer des leçons des échecs passés et créer des systèmes de santé plus adaptés qui, grâce à des chaînes d'approvisionnement plus diversifiées et soutenues localement, créeraient des résultats supérieurs et plus équitables.

- *Promouvoir l'économie numérique dans tous les secteurs d'activités de chaque pays*

Au cours de la période sous revue, le Bureau de l'Administrateur a multiplié les initiatives en faveur de la promotion de la transformation numérique de l'Afrique, y compris l'économie numérique. C'est ainsi que dans le cadre des discussions entre le Conseil d'administration et la Direction du GBM sur l'Évolution de l'Institution, le Bureau s'est associé aux autres chaises représentant les pays africains pour soutenir la proposition d'inclure la digitalisation comme l'un des biens publics mondiaux à fournir et à défendre.

D'après les chiffres dont disposent le GBM, l'économie numérique pèse 15,5 % du PIB mondial et a augmenté deux fois et demie plus vite que le PIB mondial au cours des 15 dernières années. Cependant, en 2022, seulement 36 % de la population en Afrique avait un accès à l'Internet à large bande. Le rapport de l'Union internationale des télécommunications intitulé « Contribution économique du large bande, de la généralisation du numérique et de la réglementation des TIC : modélisation économétrique pour l'Afrique », publié en 2020, indique qu'un accroissement de 10 % du taux de pénétration du large bande mobile en Afrique entraînerait une augmentation de 2,5 % du PIB par habitant. De plus, une baisse de 10 % des prix du large bande mobile ferait progresser de plus de 3,1 % l'adoption de la technologie du large bande mobile.

C'est donc avec une attention toute particulière que le Bureau du Groupe Afrique II suit les initiatives du GBM en faveur du développement numérique dans nos pays, parmi lesquelles : i) le Partenariat pour le développement numérique, plateforme dédiée à l'innovation numérique et au financement du développement ; ii) l'Initiative ID4D qui encourage la création de systèmes d'identification numérique robustes et inclusifs grâce à des analyses, des évaluations et des financements ; iii) l'Initiative G2Px destinée à améliorer les transferts monétaires de l'État aux particuliers par le numérique ce qui, à long terme, devrait contribuer aux objectifs de développement relatifs à l'inclusion financière et à l'autonomisation économique des femmes ; iv) un appui à l'Initiative Giga qui ambitionne de connecter toutes les écoles du monde à l'internet ; et, plus directement lié aux pays de notre Groupe, v) l'Initiative pour l'Économie numérique en Afrique (DE4A) qui accompagne la mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020–2023).

La Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique a pour objectif global d'exploiter les technologies et l'innovation numériques pour transformer les sociétés et les économies africaines, afin de promouvoir l'intégration de l'Afrique, générer une croissance économique inclusive, stimuler la création d'emplois, éliminer la fracture numérique et éradiquer la pauvreté pour garantir les avantages de la révolution numérique pour le développement socioéconomique. Plus spécifiquement et inter alia, il s'agit de construire un marché unique numérique en Afrique d'ici 2030 ; mettre en œuvre les politiques et les règlements nécessaires pour stimuler et accélérer la transformation numérique pour le développement national, régional et continental ; favoriser la cohérence des politiques et stratégies numériques existantes et futures aux niveaux régional et national et mobiliser une coopération efficace entre les institutions ; offrir un Programme massif de développement de compétences numériques en ligne en vue de fournir des connaissances de base et des compétences en matière de sécurité et de protection de la vie privée à 100 millions d'Africains par an d'ici 2021 et à 300 millions par an d'ici 2025 » ; et permettre à 99,9 % de la population africaine d'avoir une identité légale numérique dans le cadre d'un processus d'enregistrement des actes d'état civil d'ici 2030.

En adoptant une approche intersectorielle de la construction des fondations numériques, l'Initiative DE4A vise à optimiser l'utilisation, la synergie et la séquence des instruments, de l'expertise et des institutions du GBM pour soutenir le développement d'une économie numérique durable en Afrique et stimuler la disponibilité de cas d'utilisation à fort impact. L'initiative est soutenue par des projets d'investissement, des réformes politiques et des produits de connaissance de la Banque mondiale, et comporte cinq grands piliers (infrastructure, plateformes publiques, services financiers, entreprises, et compétences) en fonction desquels des diagnostics sur l'état de l'économie numérique des pays d'Afrique subsaharienne sont établis. Au 31 mai 2023, 37 diagnostics nationaux DE4A (dont ceux de 15 pays de notre Groupe) avaient été achevés et 3 autres étaient en cours de développement. Ces diagnostics fournissent une base analytique solide avec des recommandations destinées à accompagner les décideurs politiques.

Le Bureau renforcera ses actions en faveur de la mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique et l'Initiative DE4A, dont le succès dépendra également des investissements apportés dans le développement du capital humain, y compris pour améliorer l'accès des populations à l'Internet et à l'électricité et renforcer l'inclusion financière. Les derniers chiffres dont disposaient l'équipe du GBM en charge du Projet pour le capital humain en octobre 2022 sont révélateurs des défis en matière de développement numérique que doivent relever la plupart des pays de notre Groupe. En effet, pour certains, à peine 4 à 9 % de la population avait accès à Internet en 2017 et seulement 12 à 19 % avait accès à l'électricité en 2018, deux secteurs indispensables au développement de l'économie numérique.

Développement du secteur privé

- *Promouvoir le développement des activités de IFC et de MIGA dans chaque pays avec un accent sur la création de marchés et la promotion du secteur privé et de l'entrepreneuriat des jeunes*

Conformément à son « Plan stratégique 2022–2024 », le Bureau de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II a poursuivi ses actions de plaidoyer en direction de IFC et MIGA pour le renforcement de leurs activités en faveur de la création de marchés et la promotion du secteur privé et de l'entrepreneuriat des jeunes. C'est donc avec une attention particulière que le Bureau a suivi les initiatives que IFC a entreprises dans les pays de notre Groupe en appui aux Micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et à l'entrepreneuriat des jeunes et l'innovation.

Appui aux MPME

IFC a annoncé en juin 2023 quatre nouveaux projets visant à accompagner les MPME en Afrique et dans le monde : Le Programme pour le financement des MPME, le Programme d'accélération de la croissance agricole en Afrique, le Projet pilote en faveur des startups (en partenariat avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – BERD) et le Partenariat pour la répartition des risques (initiative conjointe d'IFC et Proparco). L'objectif est d'aider ces MPME à lutter contre l'insécurité alimentaire sur le continent et de remédier au manque de crédits commerciaux, tout en contribuant à renforcer la productivité et l'efficacité du secteur agricole. Ces projets témoignent de l'engagement d'IFC à soutenir les petites entreprises, la création d'emplois et le développement du secteur privé. Le Programme pour le financement des MPME vise les États fragiles et en situation de conflit, ainsi que les pays à revenu intermédiaire. En mai 2023, IFC a accordé un prêt de 47,5 millions de dollars pour soutenir les opérations de six filiales africaines (Burkina Faso, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali et Sénégal) du groupe français de microfinance Baobab. Ce financement permettra d'augmenter les prêts aux micros et petites entreprises.

En Afrique de l'Ouest, IFC a contribué à catalyser la croissance du secteur privé en soutenant des réformes politiques clés en partenariat avec la Banque mondiale. En Guinée-Bissau, IFC a soutenu la privatisation de Guinetel et Guine Telecom. De plus, le premier prêt vert pour la fabrication de matériaux de base en Afrique a été structuré grâce à un investissement dans Sococim Industries (Sénégal) et le soutien d'IFC aux petits entrepreneurs de l'industrie créative en Afrique de l'Ouest francophone a été renforcé grâce à un investissement de 3,7 millions de dollars dans ANKA, startup de commerce électronique basée en Côte d'Ivoire pour les créateurs et commerçants de produits de l'industrie créative africaine. En Afrique centrale, des partenariats solides ont été établis et les activités connexes ont permis d'élargir le portefeuille de projets de IFC au Cameroun, au Gabon et au Tchad, en allant au-delà des secteurs de l'énergie et des transports et en établissant de nouveaux partenariats pour financer des opérations de logistique et de stockage ainsi que des MPME.

Entrepreneuriat des jeunes et Innovation

En partenariat avec Viva Technology, IFC a organisé les *2023 AfricaTech Awards* en juin 2023. Cette initiative avait pour objectif de permettre à des jeunes lauréats de présenter leur solution novatrice à travers les technologies en matière de climat, de santé et de finances (*Climate Tech, Health Tech* et *Fintech*) lors de l'édition 2023 de VivaTech, le plus grand événement européen consacré aux startups et à la technologie. C'est ainsi que 45 startups ont été sélectionnées pour participer au concours.

Les *AfricaTech Awards* font partie de la stratégie d'IFC visant à renforcer les écosystèmes technologiques dans les marchés émergents et à aider les startups innovantes à se développer. En février 2022, IFC avait annoncé une plateforme de capital-risque de 225 millions de dollars pour soutenir les entrepreneurs technologiques en Afrique, en Asie centrale, au Moyen-Orient et au Pakistan. Elle a également augmenté de 60 millions de dollars son Programme Startup Catalyst pour aider les fonds d'amorçage, les incubateurs et les accélérateurs à financer et à encadrer les startups en phase de démarrage et à les préparer à des investissements ultérieurs.

À la suite de la première série de tables rondes sur les Investissements directs étrangers coorganisée par MIGA et le Gouvernement du Togo en mars 2022 à Lomé, les consultations se sont poursuivies entre l'Administrateur et le Vice-président et responsable du risque et des questions juridiques et administratives de MIGA, M. Ethiopis TAFARA, pour la mise en œuvre des recommandations de ces tables rondes afin de promouvoir l'élargissement du portefeuille de MIGA en Afrique.

Questions transversales

- *Mobilisation des ressources – IDA20 et autres sources de financement*

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IDA)

Les éléments de l'IDA

La 20^{ème} reconstitution des ressources de l'IDA (IDA20) a été conclue le 15 décembre 2021 avec une mobilisation record de 93 milliards de dollars des États-Unis pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2025, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'IDA19 en termes nominaux. La proposition centrale de l'IDA20, « Reconstruire en mieux après la crise : pour un avenir vert, résilient et inclusif », visait à renforcer le soutien aux pays IDA pour faire face aux défis de la pandémie de COVID-19, minimiser les pertes de gains en matière de développement et favoriser une reprise rapide vers une croissance durable et inclusive.

Avec 23,5 milliards de dollars de contributions des donateurs, le programme de l'IDA20 s'appuie sur les solides bases établies pendant l'IDA19 et les cycles de refinancement précédents, tout en introduisant des améliorations pour relever le niveau d'ambition de l'IDA et s'adapter aux défis actuels. Ce programme permet à l'IDA de maintenir son engagement envers les priorités à long terme tout en répondant aux besoins urgents des pays, notamment en déployant des vaccins et en renforçant les systèmes de santé dans les pays à faible revenu. Dans ce contexte, l'IDA20 intègre le capital humain parmi les thèmes spécifiques et accorde une nouvelle importance à la préparation aux crises. De plus, il renforce son ambition dans des domaines spécifiques tels que le changement climatique, la parité hommes-femmes et le développement, les États en situation de fragilité et de conflit, et l'emploi et la transformation économique, ainsi que dans des questions transversales telles que la dette et la technologie. L'accent est mis sur le renforcement de la gouvernance et des institutions dans tous les domaines spécifiques, ainsi que sur l'inclusion.

Ajustement des volumes et conditions de l'aide de l'IDA20

Les changements convenus suivants auront une incidence sur les volumes et conditions de l'aide pendant l'IDA20 :

a) Introduction de nouvelles conditions : La première consiste en des crédits d'une durée de 50 ans réservés aux pays exclusivement IDA classés « feu orange » (sauf les petits États), qui seront sans intérêt ni commission de service et assortis d'un différé d'amortissement de 10 ans. Les autres consistent en l'introduction de prêts concessionnels à plus courte échéance (SML) pour les pays exclusivement IDA qui présentent un risque de surendettement faible ou modéré, ainsi que pour les pays ni BIRD ni IDA et ceux à financement mixte (hormis les petits États à risque élevé ou en situation de surendettement).

Les prêts de courte durée sont introduits à deux niveaux de l'architecture financière de l'IDA : i) comme une petite partie de l'allocation individuelle et ii) sous le Guichet de financement complémentaire (SUW) : ils seront accordés pour une période de 12 ans, avec un différé d'amortissement de 6 ans et sans intérêt ni commission de service.

b) Poursuite de la mise en œuvre de la Politique de financement du développement durable (SDFP – Sustainable Development Finance Policy) en subordonnant les allocations individuelles de l'IDA à la mise en œuvre satisfaisante de critères de performance et de politiques publiques concrètes visant à accroître la transparence des données sur la dette, renforcer la viabilité des finances publiques et améliorer la gestion de la dette. Les montants mis en réserve en vertu de la SDFP seront d'abord déduits des allocations pour les SML.

Les points suivants ont également été convenus dans le cadre de l'IDA20 :

a) Renforcer l'enveloppe FCV en maintenant ses principales caractéristiques, notamment l'identification durant le cycle de reconstitution, le traitement des demandes en fonction des conditions d'admissibilité, le financement aligné sur le système PBA (*Performance Based Allocation* – Allocation de ressources basée sur la performance), ainsi que l'intégration dans l'ensemble du portefeuille du pays. Les trois types d'allocations sont maintenus, à savoir l'Allocation pour la prévention et la résilience, l'Allocation pour la poursuite des opérations pendant un conflit, et l'Allocation pour le redressement.

b) Augmenter le montant du Guichet régional à 7,9 milliards de dollars, soit une augmentation de plus de 4 % par rapport à l'enveloppe de 7,6 milliards de dollars de l'IDA19, afin de financer les programmes régionaux. Cette augmentation vise à renforcer les actions de l'IDA dans le Sahel, le bassin du lac Tchad et la Corne de l'Afrique, ainsi qu'à soutenir des initiatives clés de l'IDA20, telles que l'accès et le financement des vaccins, le renforcement du capital humain et l'économie numérique.

c) Augmenter le volume du Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil (WHR – Window for Host Communities and Refugees) à 2,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'enveloppe de 2,2 milliards de dollars de l'IDA19. Ce guichet vise à aider les pays à soutenir les réfugiés ainsi que les communautés qui les accueillent. Les critères d'éligibilité resteront inchangés, avec un pays devant avoir une population de réfugiés d'au moins 25 000 personnes selon le HCR, ou représentant 0,1 % de la population totale, pour être éligible. Les États fragiles et les pays ayant une population inférieure ou égale à 1,5 million bénéficient d'une exception leur donnant accès à ce Guichet.

d) Renforcer le Mécanisme de réponse aux crises (CRW – Crisis Response Window) avec une enveloppe globale de 3,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 31 % par rapport à l’enveloppe de 2,5 milliards de dollars de l’IDA19. Dans le cadre de l’IDA20, en plus de ses actions précédentes, le CRW permettra de renforcer la réponse à d’autres engagements stratégiques additionnels, notamment l’accélération du déploiement du vaccin contre la COVID-19 et l’aide aux pays IDA pour développer ou améliorer les systèmes de filets de protection sociale.

Premières années de mise en œuvre de l’IDA20

La demande au niveau des allocations de base (PBA) et des guichets a été particulièrement forte. Des projets totalisant un montant global de 20,5 milliards de dollars ont déjà été livrés à fin avril 2023 ; avec environ 7,8 milliards de dollars de projets dans les États fragiles à la même date, afin de financer les besoins liés aux crises multiples. Ces allocations représentent près de 70 % du montant total théorique pour l’année fiscale 2023.

Le montant total utilisé au niveau des guichets a atteint 6,2 milliards de dollars, soit 20 % de l’enveloppe totale de tous les guichets à la fin avril 2023. Concernant le CRW, près de 2 milliards de dollars de l’enveloppe ont déjà été alloués, tandis que 2 milliards de dollars du guichet SUW ont déjà été engagés, soit 10 fois la taille du SUW à la même période sous l’IDA19.

Le soutien renforcé de l’IDA en réponse aux crises entraîne une baisse potentielle importante des ressources consacrées au financement des activités de 2024–2025

Avec une dotation de 93 milliards de dollars pour soutenir les pays à faible revenu face à la crise de la COVID-19 et promouvoir une croissance économique verte, inclusive et résiliente, l’IDA20 représente la plus grande reconstitution de ressources jamais réalisée, grâce à une forte mobilisation des chefs d’État africains.

Alors que la dotation annuelle de l’IDA20 était fixée à 30 milliards de dollars, les pays ont dû utiliser leurs ressources IDA de manière anticipée. C’est ainsi que, d’après les projections, un montant total de 34 milliards de dollars sera engagé d’ici la fin de l’année fiscale 2023 (au lieu des 30 milliards initialement prévus par an lors des négociations), créant ainsi un déficit de 6 milliards de dollars pour les exercices

2024–2025. En outre, en raison de l’augmentation de la dette des pays, l’IDA devra accorder plus de dons et de prêts concessionnels que prévu lors des négociations de l’IDA20.

Le plaidoyer du Bureau face à la crise financière de l’IDA20 et la nécessité de renforcer la capacité de l’IDA pour l’avenir

Face à cette situation critique qui pourrait affecter la capacité de l’IDA à financer les besoins prévus pour les exercices 2024 et 2025, la Direction de l’IDA propose des mesures supplémentaires pour assurer la viabilité financière et la poursuite des actions en faveur des pays les plus vulnérables. C’est ainsi que dans le cadre de l’IDA20 :

- Pour faire face à la crise financière de l’IDA20, il a été proposé de créer un Mécanisme de financement en cas de crise, d’utiliser de façon judicieuse les ressources de l’année fiscale 2023, de réorienter des ressources pour 2024, de mettre en œuvre des mesures d’optimisation du bilan, et d’intégrer le cofinancement du secteur public.
- Pour assurer le renforcement de la capacité financière à long terme, des mesures sont également envisagées, notamment la recalibration de la concessionnalité (avec la possibilité de réduire le niveau de concessionnalité et de rallonger la maturité des prêts), l’introduction de prêts à taux variable, et la possibilité de renforcer les fonds propres mobilisables.

Ces propositions ont fait l’objet de consultations et d’examen aussi bien au niveau des délégués de l’IDA que du Conseil d’administration. Grâce au plaidoyer mené par le Bureau et ses alliés des autres chaises auprès des autorités africaines, le Mécanisme de financement en cas de crise a été approuvé par le Conseil d’administration en mai 2023. Ce nouveau Mécanisme ouvre la voie à la mobilisation de ressources additionnelles à hauteur de 6 milliards de dollars, dont 4 milliards attendus des donateurs et 2 milliards à lever sur le marché. Lors du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial tenu à Paris les 22 et 23 juin 2023, le Président de la République du Niger, SEM Mohamed BAZOUM, et le Président de l’Union des Comores, SEM AZALI ASSOUMANI, en leurs qualités respectives de Présidents en exercice de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de l’Union africaine, ont mené des actions de plaidoyer qui sont à saluer. Il est souhaitable que tous les pays du Groupe Afrique II renforcent ce plaidoyer auprès des partenaires de l’IDA et s’en approprient le processus, en tant que plus gros consommateurs des ressources de cette institution du GBM qui, par ailleurs, est le plus important fonds multidonateurs de ressources concessionnelles pour les pays africains.

LE PROGRAMME MONDIAL POUR L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (GAFSP)

Le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (*Global Agriculture and Food Security Program – GAFSP*) est un fonds multidonateurs qui vise à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des populations dans les pays éligibles. Il permet de combler le déficit de financement des stratégies nationales et régionales de promotion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Réunion du Comité directeur et résultats du septième appel à proposition

Une réunion du Comité directeur du GAFSP s'est tenue du 14 au 16 mars 2023 pour discuter des questions stratégiques, notamment les allocations de la Septième session d'appel à propositions pour les pays éligibles. Les résultats du septième appel à propositions, lancé le 30 septembre 2022 avec une enveloppe indicative de 175 millions de dollars, ont été présentés au cours de cette réunion. Au total, 39 manifestations d'intérêt ont été reçues lors de la première phase, suivies de 27 propositions de subvention complètes lors de la deuxième phase, pour un montant global de 477 millions de dollars. Avec une enveloppe de 372 millions de dollars de disponible au 28 février 2023, le Comité directeur a décidé d'allouer 219,8 millions de dollars en faveur des 15 propositions de projets recommandées par le Comité technique pour financement. Grâce à ce septième appel à propositions, quatre pays du Groupe ont obtenu des financements du GAFSP : le Burkina Faso (15 millions de dollars), la Guinée-Bissau (10 millions de dollars), Madagascar (20 millions de dollars) et le Togo (20 millions de dollars).

Orientation stratégique du GAFSP sur ses futures activités

Le Comité directeur du GAFSP a engagé des discussions en vue de positionner stratégiquement le GAFSP dans le nouvel environnement mondial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Ces réflexions ont été alimentées par les recommandations et suggestions issues d'une table ronde tenue en mars 2023. Le Dr Ibrahim Hassane MAYAKI, Envoyé spécial de l'Union africaine pour les systèmes alimentaires, et M. Ousmane DIAGANA, Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, étaient parmi les panelistes invités à cette table ronde.

Les recommandations suivantes ont été formulées à l'encontre du GAFSP : i) adopter des approches plus programmatiques renforçant les complémentarités tant au niveau des projets que du portefeuille ; ii) aligner les projets sur le processus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires ; iii) renforcer les capacités pour une meilleure coordination des bailleurs de fonds au niveau national ainsi que pour la conception de projets plus intégrés et la prise en compte des questions climatiques ;

iv) favoriser les innovations financières et institutionnelles, permettant une collaboration multilatérale et entre pays pour accélérer la transition vers des modèles de production plus durables ; v) tirer parti des ressources mobilisées dans le cadre des efforts en cours des pays et des partenaires au développement ; vi) évoluer vers un modèle de financement prévisible ; et vii) renforcer son système de suivi et d'évaluation pour faciliter les connaissances et l'apprentissage aux niveaux national et régional.

Le Comité directeur a instruit la Direction du GAFSP d'élaborer un document de stratégie de programmation de ce mécanisme de financement pour les cinq prochaines années, afin d'en évaluer l'efficacité, l'efficience et la durabilité globales. Il est important de rappeler que plus de 60 % des ressources allouées par le GAFSP sont généralement destinées à financer des projets dans des pays africains éligibles. En tant que membre actif du Comité directeur, le Bureau de l'Administrateur continuera de plaider en faveur de davantage de flexibilité et pour la prise en compte des caractéristiques spécifiques de l'écosystème agroalimentaire et de la taille des exploitations agricoles en Afrique.

- *Participation à l'augmentation de capital de 2018 – BIRD et IFC*

POINT SUR LE PROCESSUS DE CAPITALISATION DE LA BIRD

À la date du 19 juillet 2023, le montant total de capital souscrit auprès de la BIRD (augmentation générale du capital –GCI– et augmentation sélective du capital – SCI) a augmenté de 43 milliards de dollars, avec un montant de capital versé de 5,4 milliards de dollars. Environ 66 % des États membres ont souscrit à des actions additionnelles du capital de la BIRD, correspondant à 89 % du total des actions attribuées. Sur le total des membres ayant souscrit, 66 % ont payé en totalité ou en partie 72 % du total des actions attribuées.

En ce qui concerne la GCI, 125 pays membres ont souscrit à 89 % du total des actions attribuées. Neuf autres pays membres qui détiennent 0,79 % du total des actions attribuées sont dans le processus de finalisation des documents de souscription. Pour la SCI, les pays membres ont souscrit à 91 % des parts attribuées. Neuf sont dans le processus de finalisation de la documentation.

En ce qui concerne les pays du Groupe Afrique II, les informations disponibles indiquent qu'à la date du 27 juillet 2023, seulement dix pays du Groupe ont pu remplir les exigences de documentation. Sur ces dix pays, six ont payé, en partie, 2 151 actions (soit environ 30 % du total des actions attribuées qui s'élève à 7 137 actions). Les treize pays membres restants du Groupe n'ont pas encore finalisé le processus de souscription.

À la suite du plaidoyer mené par le Bureau de l'Administrateur en collaboration avec les autres chaises, le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux délais de souscription et de paiement, avec la date butoir du 1er octobre 2025 pour les paiements (GCI et SCI). Ces délais sont sans appel. Les pays du Groupe sont donc fortement encouragés à souscrire à leurs parts respectives et à effectuer leurs paiements dans le respect des délais.

POINT SUR LE PROCESSUS DE CAPITALISATION D'IFC

À la date du 19 juillet 2023, le montant total du capital souscrit auprès d'IFC (GCI et SCI) a augmenté de 3 milliards de dollars. 45 % des pays membres ont souscrit à des actions additionnelles, correspondant à 55 % du total des actions attribuées. 9 % des pays membres ont soumis la documentation pour souscrire à 32 % des parts attribuées, mais n'ont pas encore effectué de paiement à ce jour.

Concernant la GCI, 66 % des pays membres ont soumis des documents pour souscrire à 81 % du total des actions attribuées. Quant à la SCI, 65 % des pays membres ont souscrit à 74 % du total des actions attribuées.

En ce qui concerne les pays du Groupe Afrique II, les informations disponibles à la date du 27 juillet 2023 indiquent que 18 pays du Groupe ont pu remplir les exigences de documentation. Sur ces 18 pays, 8 ont payé, en partie, 33 172 actions. Cinq pays membres du Groupe n'ont pas encore finalisé le processus de souscription.

À la suite du plaidoyer mené par le Bureau de l'Administrateur en collaboration avec les autres chaises, le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux délais de souscription et de paiement, avec la date butoir du 16 avril 2024 pour les souscriptions GCI et du 16 avril 2025 pour les paiements GCI et pour les souscriptions et paiements SCI. Les pays du Groupe sont donc fortement encouragés à souscrire à leurs parts respectives et à effectuer leurs paiements dans le respect des délais.

- *Promotion de l'intégration régionale et des solutions régionales*

RELATIONS AVEC LES BANQUES CENTRALES ET INSTITUTIONS SOUS-RÉGIONALES

Aussitôt après sa prise de fonction le 1^{er} novembre 2022, l'Administrateur pour le Groupe Afrique II, M. Abdoul Salam BELLO, s'est engagé à raffermir davantage le partenariat et la collaboration entre les institutions sous-régionales et le Groupe de la Banque mondiale. Au-delà des échanges habituels qui ont eu lieu lors des Réunions de printemps, l'Administrateur s'est assuré que son Bureau assiste, consulte et travaille en collaboration étroite avec ces institutions sous-régionales, notamment en participant aux événements auxquels ces institutions convient le Bureau.

Ainsi, dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) du 24 au 25 novembre 2022 à Dakar, le Bureau de l'Administrateur a participé au symposium de haut niveau sur le thème « Les banques centrales dans un monde en mutation »

organisé par la Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO). À cet effet, les participants ont évalué les perspectives de l’environnement économique et financier au cours des prochaines années et discuté des principales réformes à envisager en matière de politique monétaire, ainsi que la stabilité et l’inclusion financières. Le Bureau a également assisté à la cérémonie d’investiture du Gouverneur entrant de la BCEAO, M. Jean-Claude Kassi BROU.

Dans le cadre des festivités commémorant le cinquantenaire de la Banque des États de l’Afrique centrale (BEAC) qui ont eu lieu à N’Djamena (Tchad), du 21 au 24 novembre 2022, le Bureau a pris part au symposium qui portait sur « La résilience des économies de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC) à l’aune des réformes monétaires et financières ». Sur invitation du Gouverneur de la BEAC, M. Abbas Mahamat TOLLI, ce symposium fut une occasion unique de passer en revue les principales réformes impulsées par la BEAC au cours de la dernière décennie avec le soutien des partenaires au développement, dont le GBM. Le Bureau a également eu l’opportunité d’assister à plusieurs évènements connexes, notamment la mise en circulation officielle des nouveaux billets de Franc CFA (Coopération financière en Afrique centrale), et de discuter avec le personnel de la Banque mondiale basé à Ndjamena.

S’agissant de la continuité des accords de coopération monétaire en Afrique centrale qui mettent en évidence l’ancrage économique et financier important entre les pays membres de la CEMAC et la France, le Bureau de l’Administrateur a participé à la réunion des Gouverneurs et Ministres des Finances de la CEMAC et de la France qui s’est tenue le 25 avril 2023 à Paris (France). Cette réunion a été conjointement organisée par M. Bruno Le MAIRE, Ministre de l’Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de la République française, et M. Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l’Économie et des Finances de la République du Congo en sa qualité de Président du Comité ministériel de l’Union monétaire de l’Afrique centrale (UMAC). Les participants ont réitéré leur attachement à cette plateforme de discussion, qui bénéficie par ailleurs de l’expertise des institutions régionales et internationales.

En outre, le Bureau a activement participé à la Réunion technique des experts travaillant sur la coopération monétaire CEMAC-France, qui s’est tenue le 24 avril 2023 à Paris. Les experts se sont penchés sur le thème « *Quelles réponses face à la multiplicité des chocs externes affectant l’économie mondiale et la CEMAC en 2023 ?* », en présence des représentants des ministères de l’Économie et des Finances de la CEMAC et de la France, de la BEAC, Banque de France, Commission de la CEMAC, COBAC (Commission bancaire de l’Afrique centrale), BDEAC (Banque de développement des États de l’Afrique centrale), PREF-CEMAC (Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC), COSUMAF (Commission de surveillance du marché financier de l’Afrique centrale), et GABAC (Groupe d’action contre le blanchiment d’argent en Afrique centrale). Ce fut l’occasion

de discuter de la situation macroéconomique et l'état de la convergence dans la zone CEMAC, les monnaies numériques des banques centrales et le financement des projets intégrateurs de la CEMAC.

Dans la même lancée, le Bureau a pris part à la neuvième Concertation tripartite entre les États, les institutions sous-régionales de la CEMAC et les partenaires techniques et financiers, le 26 avril 2023. Cette concertation était présidée par M. Jean-Baptiste ONDAYE, Président en exercice de l'UMAC, Ministre de l'Économie et des Finances de la République du Congo. Étaient présents : les Ministres de l'Économie et des Finances des six pays membres de la CEMAC, le Président sortant de la Commission de la CEMAC, le Gouverneur de la BEAC, et les autres responsables des institutions économiques et financières de la CEMAC (BDEAC, COBAC, COSUMAF, et GABAC). Les responsables des opérations de la Banque mondiale, du FMI, de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Agence française de développement ont tour à tour présenté l'état d'avancement de l'appui de leur institution au Programme de deuxième génération. Dans sa communication, le Bureau de l'Administrateur du Groupe de la Banque mondiale pour le Groupe Afrique II a insisté sur la nécessité pour les États et les institutions sous-régionales de la CEMAC de poursuivre les efforts pour la mise en œuvre du Programme de deuxième génération et des projets financés par le GBM. Le Bureau a également rassuré de sa détermination à renforcer davantage son plaidoyer en faveur des pays de la zone CEMAC, notamment pour que le GBM finance les projets et les appuis budgétaires des pays dans des délais raisonnables et apporte une assistance adéquate pour les 12 nouveaux projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC. Le Bureau a par ailleurs saisi cette occasion pour encourager les États à poursuivre leurs engagements pris en vue de l'augmentation du capital de la BIRD et de IFC.

Enfin, dans le cadre de son soutien à la mise en application de la réglementation des changes de la CEMAC, le Bureau a participé aux différentes réunions de suivi des négociations entre la BEAC, les représentants des États membres de la CEMAC et les compagnies multinationales du secteur extractif, sous la médiation active de la Chambre de commerce américaine. Ces dialogues de haut niveau menés sous l'égide du Gouverneur de la BEAC, M. Abbas Mahamat TOLLI, ont eu lieu en avril 2023 dans les locaux de la Chambre de commerce américaine basée à Washington, DC, en marge des Réunions de printemps ; du 17 au 18 juin 2023 au FMI à Washington, DC ; et du 16 au 18 juillet 2023 à Paris. Cette réglementation des changes, qui permettra aux firmes multinationales de détenir plus de dépôts auprès des banques de la zone, est cohérente avec l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), et contribuera à la stabilité monétaire de la région, notamment par la constitution des réserves de change supplémentaires.

LE CAS DU COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTAT DE LUTTE CONTRE LA SÈCHERESSE AU SAHEL (CILSS)

Du 28 novembre au 2 décembre 2022, le CILSS a organisé deux événements majeurs à Niamey, au Niger : la 4^{ème} édition du Salon africain de l'irrigation et du drainage (SAFID) sur le thème « Expériences d'irrigations réussies en Afrique de l'Ouest et du Centre : Approches, leçons apprises et perspectives », suivie de la rencontre des Ministres de tutelle du Projet d'appui régional à l'Initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS). Le projet PARIIS¹ est un exemple de coopération entre le CILSS et la Banque mondiale, conçu pour soutenir l'irrigation en Afrique subsaharienne. Mis en œuvre depuis 2018, il a bénéficié d'un financement total de l'IDA de 175 millions de dollars pour le CILSS et les six pays bénéficiaires du Sahel. De plus, depuis 2022, un cofinancement de 30 millions d'euros de la Coopération espagnole a renforcé l'enveloppe pour le Niger et le Sénégal.

La réunion ministérielle sur le projet PARIIS, placée sous le patronage du Ministre de l'Agriculture du Niger et organisée avec le soutien politique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'UEMOA, a rassemblé les Ministres en charge de l'irrigation des pays du Sahel, les responsables du CILSS, et de la Banque mondiale, ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers. Les sujets abordés comprenaient, entre autres, la question foncière, la vulgarisation, et l'eau. Des expositions et démonstrations ont permis de mettre en avant, notamment, les équipements d'irrigation, les produits agricoles, les outils informatiques d'aide à la décision, et le machinisme. Dans un communiqué à l'issue de la réunion, les Ministres ont réaffirmé la pertinence du projet PARIIS et souligné que cette initiative répondait aux besoins actuels des États. Ils ont salué les résultats déjà obtenus sur le terrain et les outils développés au niveau régional pour aider à la prise de décision. La Banque mondiale s'est déclarée satisfaite des résultats actuels malgré le contexte de mise en œuvre du projet, soulignant les nombreux avantages de l'approche régionale. Enfin, les Ministres ont mis l'accent sur la nécessité pour le projet de collaborer avec d'autres initiatives pour mobiliser les ressources nécessaires aux investissements dans l'irrigation.

- Les Ministres ont formulé les recommandations suivantes, entre autres : i) Prendre des mesures au niveau des pays, du CILSS et de la Banque mondiale pour accélérer la mise en œuvre du projet en établissant un plan d'opération détaillé ; ii) envisager, si nécessaire, l'extension de la phase actuelle afin d'atteindre les résultats initiaux ; et iii) élargir le projet aux autres États membres du CILSS dans le cadre d'une 2^{ème} phase.
- *Partenariat du Bureau avec les institutions régionales et sous-régionales*

1 Le PARIIS regroupe six pays : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad

ACTIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE EN 2023 AVEC LE G5 SAHEL ET LA COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (SADC)

Le Rapport national sur le climat et le développement des pays du G5 Sahel (CCDR du G5 Sahel), publié en septembre 2022 par le Groupe de la Banque mondiale et couvrant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, estime que jusqu'à 13,5 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté dans la région du Sahel d'ici 2050 du fait des chocs liés au changement climatique, si des mesures urgentes en matière d'adaptation n'étaient pas mises en place. Avec une augmentation prévue des températures 1,5 fois supérieure à la moyenne mondiale, les pays du G5 Sahel sont en train d'atteindre les limites de leurs capacités d'adaptation. C'est pour discuter des enjeux de ce Rapport qu'un Séminaire a été organisé en novembre 2022 sur les opportunités pour développer un Sahel résilient et sobre en carbone, avec les hauts responsables de la Banque mondiale et les Ministres de l'Environnement et du Développement durable du G5 Sahel.

Le 21 juin 2023, le GBM, par l'intermédiaire de l'IDA, et le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont signé à Gaborone, au Botswana, l'accord de financement du projet régional de statistiques de la SADC. Ce projet bénéficie du soutien de la Banque mondiale avec un budget régional s'élevant à 10 millions de dollars. La Banque mondiale est actuellement engagée dans des projets régionaux en cours, ainsi que dans des accords bilatéraux avec les États membres de la SADC dans un large éventail de domaines, notamment l'agriculture et la sécurité alimentaire, le développement de l'élevage, le changement climatique et les réformes de l'industrie bovine.

LA BAD ET LA BANQUE OUEST-AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)

Le Bureau a mis au cœur de son action le renforcement des liens entre le GBM et les institutions régionales et sous-régionales afin d'en faire bénéficier nos pays. Dans cette optique, plusieurs rencontres en marge de différents événements à travers le monde ont favorisé les discussions entre l'Administrateur et les dirigeants des institutions comme la Banque africaine de développement et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

Avec la BOAD, des échanges ont eu lieu avec le Président Serge EKUE et ses équipes pour identifier les pistes de coopération possible avec le GBM en vue de renforcer le soutien aux pays, tandis que les échanges avec le Président Akinwumi ADESINA de la BAD ont porté sur l'importance de mieux coordonner l'action dans les pays pour plus de résultats afin d'améliorer les conditions de vie des populations. Des discussions avec ces deux institutions, il est clairement ressorti que les priorités restent les mêmes, comme la sécurité alimentaire, les questions climatiques, la gestion de la dette, et les défis de gouvernance.

LA COMMISSION DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (UEMOA)

Au cours de l'exercice 2023, l'Administrateur a eu plusieurs réunions avec le Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en marge des Réunions de printemps et des Assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque mondiale.

Les discussions ont tourné autour des projets régionaux financés par la Banque mondiale dans la sous-région ouest-africaine et des rencontres périodiques avec la Direction de la Banque mondiale chargée de l'Intégration régionale pour l'Afrique subsaharienne. Plusieurs projets de réformes sont en cours au sein de l'espace UEMOA ainsi que des initiatives sur des projets intégrateurs, notamment en ce qui concerne les secteurs comme le transport, l'énergie et l'économie numérique, dans lesquels l'appui du Groupe de la Banque mondiale (GBM) est vivement souhaité. De même, la question de l'appui budgétaire régional en faveur des organisations d'intégration régionale pour soutenir leur programmes au-delà du financement des projet régionaux a été également discutée. Sur tous ces sujets, le Bureau de l'Administrateur est disposé à travailler avec la Commission de l'UEMOA pour susciter l'intervention du GBM et aider au renforcement de la coopération entre les deux institutions.

LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

Le Bureau de l'Administrateur a été invité à participer aux Assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement (BID) à Djeddah, en Arabie saoudite, du 10 au 13 mai 2023. En marge de cet événement, le Président de la BID, SEM Muhammad Sulaiman AL JASSER, a reçu l'Administrateur en audience. Cette rencontre leur a permis d'aborder des sujets d'intérêt commun pour le GBM, la BID et les autres banques de développement, tels que la nécessité d'un meilleur partenariat pour soutenir les pays en mettant à disposition plus de ressources concessionnelles dans un contexte de crises successives et de défis divers comme l'insécurité alimentaire, le changement climatique, les défis sécuritaires, la gestion de la dette, et la capacité d'absorption des pays. Au cours de son séjour, l'Administrateur a participé à un panel de discussion avec le Président de la BID, comme orateur principal sur l'importance de l'évaluation et du partenariat.

RENFORCEMENT DE LA VOIX ET DE LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Au cours de l'exercice 2023, les actions du GBM en matière d'inclusion se sont principalement focalisées sur les questions d'handicap. Le GBM a publié le projet de Stratégie d'inclusion des personnes handicapées, sollicitant l'examen et les commentaires du personnel. Après la clôture de la période d'examen au troisième trimestre de l'exercice 2023, la Stratégie sera finalisée et examinée par la haute Direction du GBM. L'Institution a également célébré la Journée internationale des personnes handicapées, en organisant des événements au siège et dans les bureaux nationaux. Le Bureau de la Diversité et de l'inclusion (D&I) du GBM a organisé une table ronde intitulée *Focus on the Family Caregivers* (Zoom sur les soignants familiaux), qui a mis en lumière les membres du personnel qui s'occupent des personnes de leur famille handicapées, leurs difficultés et leurs réussites, ainsi que les ressources disponibles pour les aider. Afin d'attirer davantage l'attention sur ce groupe de personnel et fournir des données permettant d'aborder les politiques pertinentes, une nouvelle question sera ajoutée à *iCount* (campagne pilotée par le Bureau D&I et destinée à encourager le personnel à s'auto-identifier selon les différentes dimensions de la diversité) prévue pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023. Globalement, pour *iCount*, à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2023, 47,8 % des membres du personnel du GBM avaient saisi des informations dans leur profil en matière de diversité, ce qui représente une augmentation par rapport aux 46,7 % enregistrés à la fin du premier trimestre de l'exercice 2023. Ces augmentations sont principalement dues à des campagnes plus ciblées menées par les représentants du D&I dans les Bureaux nationaux.

Au cours de l'exercice 2023, l'Indice de diversité et d'inclusion du GBM a poursuivi sa tendance à la hausse. En termes de genre, au deuxième trimestre, le ratio femmes/hommes est resté le même, à savoir 53,0/47,0, mais la composition a changé. Pour ce qui est des grades GA-GD, la proportion d'hommes a légèrement augmenté (0,1 %), ce qui va dans le sens d'un rééquilibrage de la répartition des sexes dans la population de ce groupe de grades. L'indice de diversité est passé de 0,895 à 0,899 au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023.

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION AVEC LES AUTRES ADMINISTRATEURS AFRICAINS

Le Bureau de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II a intensifié la coordination avec les autres Bureaux représentant les pays africains au Conseil d'administration, y compris dans le cadre de sa présidence et sa coordination du groupe des Administrateurs de l'Afrique subsaharienne. Le Bureau a ainsi organisé des consultations et réunions qui ont permis aux Administrateurs représentant les pays africains de discuter et s'accorder sur des positions communes et de définir les domaines prioritaires pour l'Afrique subsaharienne, parmi lesquels l'adaptation de nos pays au changement climatique, la sécurité alimentaire et énergétique, le développement du capital humain et du secteur privé, l'emploi de jeunes et la transformation économique, et l'autonomisation des femmes.

À titre d'exemples, le renforcement de la coordination avec les Administrateurs leur a permis d'apporter leurs contributions collectives et concertées sur les dossiers suivants :

Évolution du Groupe de la Banque mondiale

L'Administrateur a organisé et participé à plusieurs réunions de consultation avec ses pairs des autres chaises africaines pour s'accorder sur les sujets d'intérêt commun à défendre au cours des discussions sur l'Évolution du GBM, dont celles tenues dans le cadre des séminaires entre l'ensemble des Administrateurs et la Direction du GBM. Ces réunions de consultation entre Administrateurs représentant les pays africains se sont soldées par la publication, le 8 mars 2023, de leur première Déclaration conjointe sur le processus d'évolution du GBM, à laquelle se sont associées d'autres chaises. Par cette Déclaration, ils ont plaidé pour le maintien de l'accent sur l'extrême pauvreté dans la nouvelle mission renforcée de l'Institution. Ils ont appelé à une Banque qui, non seulement parachève le travail inachevé d'éradication de l'extrême pauvreté et de promotion d'une prospérité partagée, mais qui élargisse également son mandat pour servir tous ses clients, guidée par le principe de ne laisser personne de côté en comblant l'écart de prospérité. Ils ont aussi soutenu que le dialogue sur l'évolution doit déboucher sur une ambition plus forte et un engagement renouvelé pour aider les clients à se remettre sur la voie de la réalisation du double objectif du GBM et des ODD.

Dans la continuité des réunions de concertation sur le processus d'évolution du GBM, les Administrateurs ont également discuté de la nécessité d'inclure dans la liste des biens publics mondiaux, que l'Institution devrait soutenir, un meilleur accès à l'eau et à un prix abordable, l'accès à une énergie fiable et abordable, et le développement numérique. Ils ont fortement soutenu que les interventions du GBM dans le domaine du changement climatique devraient se focaliser davantage sur l'adaptation au changement climatique. Ils ont également insisté sur le rôle de plus en plus prépondérant que le GBM

devrait jouer pour accompagner nos pays dans la mobilisation des ressources intérieures et la lutte contre les flux financiers illicites. De plus, ils ont rappelé la situation de la dette en Afrique subsaharienne où une grande partie des pays sont en état de surendettement, une question fondamentale qui devrait être résolue tout en favorisant la croissance économique et l'intégration régionale. Pour ce qui est du modèle opérationnel proposé, ils ont maintenu qu'il fallait améliorer le modèle d'engagement pays pour renforcer l'appropriation nationale et qu'il fallait aussi intensifier les efforts pour éradiquer l'extrême pauvreté.

Toutes ces thématiques et tous ces messages sont donc revenus à maintes reprises dans les déclarations des Administrateurs africains au cours des réunions du Conseil d'administration, des séminaires susmentionnés, et des diverses autres plateformes d'échange sur l'Évolution du GBM, aussi bien au sein de l'Institution qu'à l'extérieur.

Caucus africain, édition 2023



Crédit photo : Jose Ramos Monte Cara

En tant que Bureau assurant la coordination de l'organisation de la réunion du Caucus africain 2023, le Bureau de l'Administrateur s'est mobilisé pour la tenue de cet événement organisé par le Gouvernement de la République de Cabo Verde sur l'île de Sal, du 6 au 8 juillet. Sous le haut patronage du Premier Ministre, SEM José Ulisses CORREIA e SILVA, et la présidence du Vice-Premier Ministre, Ministre des Finances, du Développement des entreprises et de l'Économie numérique, Gouverneur du FMI et du GBM pour la République de Cabo Verde, SEM Olavo Avelino CORREIA, cet événement a réuni les Gouverneurs des deux institutions de Bretton Woods autour du thème « Nouvelles modalités et nouveaux mécanismes de financement du développement économique en Afrique. »

Les personnalités suivantes ont délivré des messages au cours de la cérémonie d'ouverture : SEM Olavo Avelino CORREIA ; Dr. Sidi Ould TAH, Directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) ; M^{me} Amina J. MOHAMMED, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies ; et SEM José Ulisses CORREIA e SILVA. En outre, le Ministre d'État du Royaume-Uni en charge du Développement et de l'Afrique, le très honorable Andrew MITCHEL, a prononcé une allocution en tant qu'invité spécial, avant la cérémonie de clôture présidée par le Président du Caucus africain.

Pendant trois jours, les Gouverneurs ont débattu de diverses questions lors de sessions clés consacrées aux thématiques suivantes : i) Dette publique comme instrument de financement de la croissance en Afrique ; ii) Débloquer le financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique ; iii) Encourager le financement de l'énergie en Afrique ; et iv) Développement du secteur privé en Afrique : Le cas des petits États africains. L'Administrateur pour le Groupe Afrique II a participé, comme panéliste, à une table ronde sur l'Évolution du GBM avec d'autres panélistes, dont la Vice-présidente régionale du GBM pour l'Afrique de l'Est et australe, M^{me} Victoria KWAKWA, et le Directeur général d'AfriCatalyst, M. Daouda SEMBENE.

Cette réunion a été sanctionnée par la Déclaration de Sal et la Position africaine commune sur l'Évolution du Groupe de la Banque mondiale. Le Mémoire des Gouverneurs sera présenté à la Direction générale du FMI et du GBM lors des Assemblées annuelles de ces deux institutions, en octobre 2023.

Les détails sur le déroulement de cette réunion du Caucus africain sont disponibles sur le [site du Caucus](#) et [celui du Bureau de l'Administrateur](#).

Coopération avec l'Union africaine



Crédit photo : Emile B. EKAMBY/EDS13

Réunion de l'Envoyé spécial de l'UA pour les systèmes alimentaires avec l'équipe du GAFSP dans la salle de conférence du Bureau de l'Administrateur.

L'Administrateur pour le Groupe Afrique II a œuvré avec ses pairs africains pour renforcer la prise en compte des priorités et intérêts du continent dans les discussions au sein du Groupe de la Banque mondiale et dans divers forums. C'est dans ce contexte que son Bureau a appuyé la visite de l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour les systèmes alimentaires, Dr Ibrahim MAYAKI, les 16 et 17 mars 2023, au siège de l'Institution dans le cadre de la réunion du Comité de pilotage du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) où siège l'Administrateur pour le Groupe Afrique II. Entre ses réunions avec l'équipe du GAFSP, l'USAID, l'Ambassadrice de l'UA auprès des États-Unis d'Amérique, la Direction du GBM, les Administrateurs représentant les pays africains, et les membres du Conseil d'administration du GBM, l'essence du message de l'Envoyé spécial est restée la même : il est nécessaire d'harmoniser les initiatives en matière de sécurité alimentaire, d'anticiper et de renforcer l'intégration régionale. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut mobiliser l'investissement privé, assurer la transformation des systèmes alimentaires, tirer profit des nouvelles technologies, et renforcer l'assistance aux pays en situation de fragilité, de conflit et de violence. De même, il est indispensable d'assurer une collaboration active entre la Commission de l'UA et le GAFSP. En tant que représentant de 23 pays de l'Afrique sub-saharienne au Conseil d'administration, le Bureau du Groupe Afrique II est déterminé à œuvrer davantage au renforcement de notre coopération avec la Commission de l'UA et le GAFSP.

SOMMET DES DIRIGEANTS ÉTATS-UNIS-AFRIQUE

Dans le cadre du Sommet des dirigeants États-Unis-Afrique, qui s'est déroulé à Washington, DC, du 13 au 15 décembre 2023, le Bureau de l'Administrateur a collaboré avec les autres chaises africaines afin de contribuer au contenu des messages des délégations africaines auprès des autorités américaines. À cet effet, en tant que représentants des Gouverneurs africains au Conseil d'administration du GBM, ils ont transmis au Doyen du corps diplomatique africain, l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo auprès des États-Unis, SEM Serge MOMBOULI, une suggestion de messages relatifs au développement et des recommandations destinés à assister les Ambassadeurs africains dans la préparation des discussions entre leurs chefs d'Etat et de gouvernement respectifs et les autorités américaines.

Les domaines prioritaires proposés étaient les suivants : i) la réduction de la pauvreté et des inégalités avec un accent sur les initiatives favorisant la création d'emploi et la transformation économique ; ii) le financement du développement avec, entre autres, la suggestion de mobiliser les capitaux privés comme source de financement alternative et de donner la priorité aux catalyseurs économiques tels que l'accès à l'énergie, la connectivité, la santé, l'éducation et l'adaptation au changement climatique ; iii) la sécurité alimentaire avec la recommandation d'investir dans l'agriculture intelligente face au climat, l'irrigation, les intrants agricoles et les technologies innovantes pour augmenter la production, ainsi que les chaînes de valeur agricoles ; iv) la sécurité sanitaire régionale et mondiale en insistant sur la nécessité de financer des solutions à long terme et de recourir à la digitalisation pour renforcer l'efficacité des systèmes de santé ; et v) le commerce et les investissements, avec la suggestion de soutenir les projets régionaux dans des secteurs tels que l'énergie et l'agriculture pour renforcer les chaînes de valeur régionales, et la référence à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

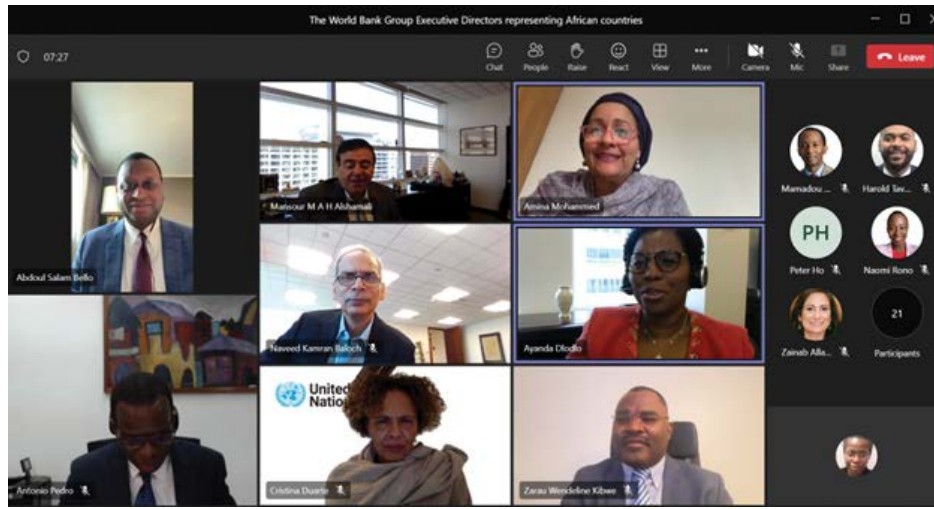
Coopération avec les Nations Unies



Crédit photo : PhotoLab/Banque mondiale

Réunion de prise de contact entre la Vice-Secrétaire générale des NU et les Gouverneurs du GBM représentant les pays africains

L'Administrateur a mobilisé ses pairs représentant les pays africains au Conseil d'administration pour renforcer davantage la voix de nos pays en matière de développement auprès des Nations Unies. C'est ainsi que son Bureau a organisé une réunion de prise de contact avec la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, M^{me} Amina J. MOHAMMED, à l'issue de ses échanges avec le Conseil d'administration sur le Sommet des ODD, la Feuille de route pour l'évolution du GBM, et la coordination entre les deux institutions, le 10 février. Au cours de leur réunion, les Administrateurs représentant le continent africain et la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies ont reconnu l'importance de ne laisser personne de côté dans les efforts vers la réalisation des ODD et, dans ce contexte, de renforcer la coopération entre les Nations Unies et le GBM sur le terrain. Ils ont convenu de poursuivre leur discussion pour un engagement plus substantiel.



Réunion de la Vice-Secrétaire générale des NU avec les Gouverneurs du GBM représentant les pays africains

En avril, en marge des Réunions de printemps du FMI et du GBM, le Bureau de l'Administrateur a organisé une réunion de suivi entre les Administrateurs et la Vice-Secrétaire générale. Cette deuxième rencontre leur a donné l'occasion d'échanger sur les points essentiels que la Vice-Secrétaire générale devait soulever lors de ses consultations avec les Gouverneurs du FMI et du GBM et les chefs des institutions financières internationales, entre autres.



Crédit photo : PhotoLab/Banque mondiale

Réunion de la Vice-Secrétaire générale des NU avec quelques Gouverneurs africains

Le 12 avril, la Vice-Secrétaire générale a réuni les membres africains du Comité du développement, les Présidents des Groupes africains du GBM, le Président du Caucus africain, le Gouverneur du GBM pour l'Union des Comores en tant que Président en exercice de l'UA, le Gouverneur du Ghana en tant que Président du Groupe de travail de haut niveau sur la nouvelle architecture financière mondiale et Président du V20, et les Administrateurs du GBM représentant les pays africains. À l'ordre du jour, les réformes des Banques multilatérales de développement (BMD), y compris la Feuille de route pour l'Évolution du GBM, et les actions immédiates indispensables dans le cadre du « Stimulus ODD ».



Crédit photo : PhotoLab/Banque mondiale

Réunion informelle de la Vice-Secrétaire générale des NU avec les membres du G20 et quelques Gouverneurs africains

Le 13 avril, elle a présidé une réunion informelle avec les membres du G20 et quelques Gouverneurs africains, parmi lesquels le Gouverneur de la République de Cabo Verde en tant que Président du Caucus africain, les représentants des institutions financières internationales, et des chefs d'entreprise sur le thème « Financement des Objectifs de développement – ce qu'il faut faire pour réformer les Banques

multilatérales de développement ». Ces réunions, facilitées par le Bureau de l'Administrateur, ont permis de renforcer la voix de l'Afrique dans les échanges internationaux sur les réformes des BMD et la nouvelle architecture financière mondiale, ainsi que la réalisation des ODD.

Huitième Forum de l'ECOSOC sur le suivi du financement du développement



Dialogue interactif des Administrateurs du FMI et du GBM à l'occasion du 8^{ème} Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, au siège des NU à New York. Ici, l'Administratrice pour le Groupe Afrique III, M^{me} Ayanda DLODLO.

Le 18 avril 2023, l'Administrateur pour le Groupe Afrique II a participé au Dialogue interactif avec les Administrateurs du FMI et du GBM organisé dans le cadre de la Réunion spéciale de haut niveau avec les Institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à l'occasion du huitième Forum du Conseil économique et social (ECOSOC) sur le suivi du financement du développement (Forum FfD), qui s'est déroulé du 17 au 20 avril 2023 au siège des Nations Unies à New York. Le Forum FfD est un processus intergouvernemental à participation universelle chargé d'examiner le programme d'action d'Addis-Abeba et d'autres résultats en matière de financement du développement ainsi que les moyens de mise en œuvre des ODD.

Dans leurs conclusions, les chefs d'État et de gouvernement, les Ministres et haut-représentants au Forum ont, *inter alia*, exprimé leur soutien aux efforts de réforme des Banques multilatérales de développement (BMD) et encouragé le dialogue entre les BMD et les autres institutions financières. Ils ont pris note de la Feuille de route du GBM visant à faire évoluer la mission, l'approche opérationnelle et la capacité financière de l'Institution dans le cadre de son modèle d'engagement auprès des pays. Ils ont également invité les autres BMD à rendre compte des efforts qu'elles déploient pour relever des défis similaires. Ils ont reconnu qu'il est important que toutes les institutions financières internationales et les BMD continuent de disposer de ressources suffisantes et ont réaffirmé l'importance de la réforme de la gouvernance des institutions financières internationales et des BMD afin de s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale. Ils ont exprimé leur soutien à cette réforme, qu'ils ont jugé essentielle pour les investissements à grande échelle liés aux ODD, afin de mieux relever les défis mondiaux et d'accroître la mobilisation du secteur privé. Ils ont reconnu le rôle important du système de développement des Nations Unies, de la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales pour combler les déficits de capacité et de financement en matière d'investissements durables et de qualité dans les infrastructures, en particulier dans les pays en développement, en s'appuyant sur les initiatives existantes. Par ailleurs, ils ont demandé aux BMD de présenter des mesures pour mobiliser et fournir des financements supplémentaires dans le cadre de leur mandat afin d'aider les pays en développement à atteindre les ODD et à fournir le volume de financements nécessaire pour les biens publics mondiaux, y compris par le biais du développement durable et des investissements dans les infrastructures. Ils ont reconnu le rôle des BMD en tant que catalyseurs de l'investissement privé. Ils ont réitéré leur soutien à l'examen indépendant des cadres d'adéquation des fonds propres et aux efforts d'optimisation des bilans des BMD, commandé par le G20, et ont encouragé les BMD à redoubler d'efforts pour discuter et proposer des options de mise en œuvre des recommandations dans leur propre cadre de gouvernance, tout en préservant la viabilité à long terme des BMD, leurs solides notations de crédit et leur statut de créanciers privilégiés. Ils ont aussi reconnu le rôle important des BMD et des institutions de financement du développement dans le financement du commerce et se sont engagés à rechercher des opportunités dans le financement numérique du commerce afin de contribuer à réduire le déficit de financement du commerce. En outre, ils ont invité les États membres à étudier les moyens d'utiliser efficacement les Droits de tirage spéciaux (DTS), notamment en encourageant l'acheminement volontaire plus rapide des DTS vers les pays qui en ont le plus besoin, y compris par l'intermédiaire des BMD et du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance et du Fonds fiduciaire pour la résilience et la viabilité du FMI, tout en respectant les cadres juridiques pertinents et en préservant le caractère d'actif de réserve des DTS. De plus, ils ont réitéré leur appel à tous les États membres pour qu'ils continuent d'engager des discussions en consultation avec les parties prenantes concernées, y compris les institutions financières internationales, les BMD et les commissions régionales, sur des mesures de progrès en matière de développement durable qui complètent ou dépassent le produit intérieur brut, en tenant compte des initiatives existantes, afin d'avoir une approche plus inclusive de la coopération internationale.

ÉCHANGES ENTRE LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE ET LES ADMINISTRATEURS DU GBM



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

Le Représentant spécial du Secrétaire général des NU pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, s'entretenant avec les membres du Conseil d'administration du GBM

Le 9 juin, l'Administrateur a présidé un déjeuner de travail entre le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdou Abarry, et les Administrateurs du GBM. Organisé par son Bureau, cette rencontre leur a permis d'échanger sur les défis de développement en Afrique centrale et la coopération entre le GBM et les Nations Unies dans la sous-région, notamment au regard du nexus Climat, Sécurité et Développement, et pour les problématiques relatives aux femmes et à la jeunesse. Le Représentant spécial a partagé son optimisme et fait preuve de pragmatisme en abordant les questions de sécurité et développement en Afrique centrale, dont il a souligné les principales forces parmi lesquelles sa jeunesse et ses richesses naturelles.

CÉLÉBRATION DU MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS (*BLACK HISTORY MONTH*)



Crédit photo : Roziah Baba/EDS01

L'Administratrice du GBM pour les États-Unis délivrant son mot d'ouverture

Les Administrateurs africains, M. Abdoul Salam BELLO, M^{me} Ayanda DLODLO et M. Floribert NGARUKO, ont collaboré avec l'Administratrice pour les États-Unis, M^{me} Adriana KUGLER, pour la célébration du Mois de l'histoire des Noirs (*Black History Month*) dont le thème cette année était « La résistance des Noirs ».

Dans son mot d'ouverture au cours d'un programme spécial organisé au siège du Groupe de la Banque mondiale, le 27 février, l'Administratrice américaine a assuré de son engagement à soutenir la vision du Président des États-Unis, SEM Joe BIDEN, notamment en promouvant l'égalité raciale et l'inclusion dans le monde et en œuvrant en faveur de l'égalité des chances pour tous. Le Vice-président et responsable du risque et des questions juridiques et administratives au sein de MIGA, M. Ethiopis TAFARA, est intervenu en tant que président en exercice du Groupe de travail contre le racisme, insistant sur l'importance du respect de la diversité. La Vice-ministre adjointe du Commerce des États-Unis pour le Moyen-Orient et l'Afrique, M^{me} Camille RICHARDSON, était la conférencière invitée à cet événement, que le Président du GBM, M. David MALPASS, a par ailleurs honoré de sa présence. Dans son intervention, M^{me} RICHARDSON, première Afro-américaine à occuper son poste, a rappelé que l'histoire des Noirs américains fait partie intégrante de l'histoire des États-Unis et demeure une histoire continue de douleur et de triomphe, de l'esclavage jusqu'aux disparités actuelles en matière d'éducation, de logement et de soins de santé, en passant par les lois Jim Crow. Elle a souligné les multiples inventions des Afro-américains, comme le premier vaccin contre la COVID-19, les chips, l'ampoule, le levier de vitesse automatique, et les feux tricolores, pour ne citer que celles-là.

Prenant la parole au nom des Administrateurs africains, M. NGARUKO a salué l'engagement du GBM à mettre fin au racisme ainsi que les progrès accomplis par l'Institution en matière de diversité et d'inclusion. Il a noté que le nombre de Vice-présidents d'origine africaine au sein du GBM était passé d'un seul Vice-président dans les années 90 à six en 2023.

Les participants ont découvert des sélections musicale et culinaire pour saluer la richesse culturelle des Afro-américains et Africains.

DIX-HUITIÈME COHORTE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE CADRE DE LA VOIX ET DE LA REPRÉSENTATION (*VOICE SECONDMENT PROGRAM – VSP*)



Crédit photo : PhotoLab/Banque mondiale

L'Administrateur et son Suppléant avec les quatre participants des pays du Groupe Afrique II au Programme VSP, à savoir le Burkina Faso, l'Union des Comores, le Tchad et le Togo

Le Programme de renforcement des capacités dans le cadre de la voix et de la représentation au sein du Groupe de la Banque mondiale, lancé en 2004, a pour objectif de promouvoir le renforcement des capacités des fonctionnaires des pays membres dans les politiques, procédures et instruments opérationnels du GBM. Il vise également à renforcer le dialogue entre pays et les équipes opérationnelles du GBM ainsi qu'avec les bureaux des Administrateurs. Ainsi, chaque année, le Programme accueille un total de 32 fonctionnaires des pays éligibles dont 10 places réservées aux Africains.

Les pays éligibles au Programme sont les pays à revenu faible et intermédiaire ainsi que ceux bénéficiant des services de conseils remboursables par le GBM. La priorité est donnée aux candidats des États affectés par la fragilité ou les conflits et des petits États insulaires en développement.

Depuis le lancement du Programme, le nombre de participants des pays du Groupe Afrique II est estimé à 57. En 2023, quatre ressortissants du Burkina Faso, de l'Union des Comores, du Tchad et du Togo ont participé à ce Programme. Le processus de sélection des candidatures pour la 19^{ème} cohorte a été lancée en mai 2023 et clôturée en juin 2023. Les candidats sélectionnés seront annoncés en octobre 2023.

Pour assurer une meilleure participation des pays de notre Groupe à ce Programme, la soumission des candidatures féminines est fortement recommandée.

TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTS DE LA 18^{ème} COHORTE

Souguia Nadine Sophie KOUSSOUBE, Burkina Faso

Le programme VSP m'a permis de participer aux différentes activités et travaux de la Banque mondiale, menés par mon unité d'accueil (*Crisis and Disaster Risk Finance/IFC*). Ainsi, j'ai pu participer aux travaux sur le diagnostic et la stratégie du financement des risques de catastrophes au Sénégal. J'ai eu une ouverture sur les activités dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Maroc et la Tunisie. Ce Programme m'a véritablement permis de renforcer mes capacités d'analyse et d'apprentissage de nouvelles méthodes de travail et de systèmes innovants, ainsi que mon esprit d'équipe. J'ai également eu l'opportunité de faire de nouvelles rencontres et de mieux apprécier les diverses cultures.

Je mettrai au profit de mon pays mes acquis à travers ma structure d'origine qu'est le Ministère en charge des Finances du Burkina Faso. Au regard de l'importance du Programme VSP, je recommanderais d'étendre à une année la durée de cette formation pour les prochaines cohortes.

Alnour Assik Nour ALLAH, Union des Comores

Au cours mon détachement à la Banque mondiale relatif au Programme VSP, j'ai appris et tiré trois leçons fondamentales : La première leçon est d'apprendre et de se perfectionner quotidiennement sur les missions des institutions de Bretton Woods ; la seconde est de se remettre en cause avec la diversité et la complexité de chaque pays ; et la dernière, qui est la plus importante, est le travail en équipe favorisé par le système d'information performant et adapté du GBM.

Mon affectation à l'Unité macroéconomique m'a permis de tirer le meilleur de mes connaissances et de me perfectionner dans mes analyses dans les autres secteurs tels que l'environnement, le social et le changement climatique.

J'ai été très heureux et ravi de faire la connaissance des responsables et collègues dans tous les domaines confondus, qui n'ont eu de cesse de m'encourager à me dépasser et à profiter de cette expérience pour me redynamiser.

En conclusion, le bilan de mon stage est très intéressant et positif car j'ai pu découvrir un milieu passionnant. Mon conseil serait d'orienter les nouveaux candidats VSP suivant leurs attentes et aussi suivant les besoins respectifs de chaque pays.

Shafiou RAZAK, Togo

Le programme d'immersion professionnelle de la Banque mondiale constitue une opportunité, tant pour ses pays partenaires que pour la Banque mondiale elle-même.

De façon générale, le programme permet aux pays bénéficiaires d'acquérir une connaissance approfondie du fonctionnement de la Banque mondiale et d'avoir une vision plus large des différents avantages mutuels que les deux parties peuvent tirer de ce partenariat gagnant-gagnant. En d'autres termes, les connaissances acquises seront mises au service du renforcement du partenariat existant, de l'amélioration des échanges et de la communication entre nos gouvernements et le GBM.

Pour la Banque mondiale, le Programme VSP permet de renforcer le dialogue entre l'Institution et ses Bureaux nationaux. Il contribue à la création d'une atmosphère de confiance et d'assurance dans les échanges de correspondances, le traitement des dossiers, la mobilisation des fonds, et l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes financés par le GBM.

Pour le candidat/le cadre lui-même, ce programme de formation lui offre des compétences lui permettant d'avoir la maîtrise et la suprématie de la gestion des dossiers de la Banque mondiale dans son pays. Bref, le programme fait du cadre un spécialiste des dossiers de la Banque mondiale. En outre, le programme apporte du poids à la carrière professionnelle du cadre : la possibilité de faire carrière au sein de la Banque mondiale et une ouverture vers d'autres partenaires techniques et financiers.

CONCERTATION AVEC LES GOUVERNEURS ET VISITES DE TERRAIN

Consultations à Washington, D.C.

En marge du Sommet des dirigeants États-Unis-Afrique tenu à Washington, DC, du 13 au 15 décembre 2022, l'Administrateur pour le Groupe Afrique II a rencontré les Présidents du Bénin, SEM Patrice TALON ; de la République Centrafricaine, SEM Faustin Archange TOUADERA ; de la République du Congo, SEM Denis Sassou NGUESSO ; de la Guinée-Bissau, SEM Umaro Sissoco EMBALÓ ; et de la République Islamique de Mauritanie, SEM Mohamed CHEIKH EL GHAZOUANI ; le Président de Transition de la République du Tchad, SE le Général Mahamat Idriss DEBY ITNO ; le Premier Ministre de la République de Cabo Verde, SEM José Ulisses CORREIA e SILVA ; et le Premier Ministre de la République de Sao Tomé-et-Principe, SEM Patrice TROVOADA.

Le 12 décembre, l'Administrateur a accueilli le Président de la Guinée-Bissau dans son Bureau à l'issue de sa rencontre avec le Président du Groupe de la Banque mondiale. Leurs discussions ont porté sur les priorités de la Guinée-Bissau et l'appui de l'institution, notamment dans les secteurs de l'énergie, l'agriculture, et le capital humain. Sur ce dernier point, ils ont particulièrement mis l'accent sur la santé, la protection sociale et l'éducation, surtout celle des filles.



Crédit photo : Emile B. EKAMBY/EDS13

Le 13 décembre, l'Administrateur a accompagné le Président du Bénin au cours de sa rencontre avec le Président du GBM avec qui il a discuté de la coopération entre son pays et l'institution, entre autres.



Crédit photo : Cellule de communication de la Présidence du Bénin

L'Administrateur a accueilli le Président de Transition du Tchad dans les bureaux du Groupe Afrique II le 13 décembre, avant la réunion de ce dernier avec le Président du GBM. Les discussions ont porté essentiellement sur l'importance d'un accompagnement plus soutenu de la communauté internationale pour le développement social et économique du Tchad.



Crédit photo : Emile B. EKAMBY/EDS13

Le 15 décembre, le Bureau de l'Administrateur a reçu la visite du Président de la République Islamique de Mauritanie, à l'issue de la rencontre de ce dernier avec le Président du GBM. Au menu des échanges, la coopération avec l'institution dans l'éducation (notamment le rôle du secteur privé), l'énergie et l'agriculture.



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

L'Administrateur a été reçu en audience, le 15 décembre, par le Président de la République du Congo, qui a appelé l'institution à soutenir le Fonds bleu pour le bassin du Congo et les 16 pays de la région. Le Chef de l'État et l'Administrateur ont salué le renforcement du partenariat entre la République du Congo et le GBM.



Le 15 décembre, l'Administrateur a également été reçu en audience par le Président de la République Centrafricaine avec qui il a discuté du partenariat entre le pays et le GBM, y compris le renforcement de la présence de l'institution en RCA et le rôle du Bureau de l'Administrateur dans la promotion du développement sur le terrain.



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

Le 14 décembre, l'Administrateur a échangé avec le Premier Ministre de la République de Cabo Verde sur les défis spécifiques aux petits États insulaires en développement. Le Premier Ministre, qui a également rencontré le Président du GBM, a appelé à un accompagnement plus soutenu pour faire face au changement climatique et renforcer les secteurs du transport et du tourisme dans son pays.



Crédit photo : Oriana Tavares Barbosa B. GONÇALVES/EDS13

Au cours de leur rencontre du 15 décembre, le Premier Ministre de Sao Tomé-et-Principe et l'Administrateur ont souligné l'importance pour le pays de promouvoir le dialogue et de mener des réformes pour contribuer au développement durable, y compris dans les domaines de l'énergie et de la fiscalité. Ils ont également mis l'accent sur le rôle que peut jouer la gouvernance numérique dans la mise en œuvre de ces réformes et sur la nécessité de stabiliser la situation macroéconomique du pays.



CONSULTATIONS EN MARGE DU SOMMET AFRICAIN SUR LE CLIMAT



Crédit photo : Youssouph DIALLO/EDS13

Panel de haut niveau sur le thème « Renforcer la résilience de l'Afrique à la sécheresse », en marge du Sommet africain sur le climat à Nairobi, Kenya

L'Administrateur pour le Groupe Afrique II a participé au Sommet africain sur le climat tenu à Nairobi, au Kenya, du 4 au 6 septembre 2023. En tant que participant au Panel de haut niveau sur le thème « Renforcer la résilience de l'Afrique à la sécheresse », il a expliqué le rôle de la Banque mondiale en appui à l'initiative africaine de la Grande muraille verte et informé sur le Plan d'action sur le changement climatique du GBM pour la période 2021–2025, le Rapport sur le climat et le développement des pays du G5 Sahel, et l'agenda sur le climat pour les pays africains dans le cadre de l'Évolution du GBM.



Crédit photo : Youssouph
DIALLO/EDS13

SEM AZALI ASSOUMANI,
Président de l'Union des
Comores et Président
en exercice de l'UA, a
accordé une audience à
l'Administrateur pour le
Groupe Afrique II en marge
du Sommet africain sur le
climat à Nairobi

En marge du Sommet, l'Administrateur a été reçu en audience par le Président de l'Union des Comores et Président en exercice de l'UA, SEM AZALI ASSOUMANI, avec qui il a échangé sur les défis mondiaux et opportunités présentées par la Feuille de route pour l'évolution du GBM pour l'Afrique.



Crédit photo : Youssouph DIALLO/EDS13

L'Administrateur Abdoul Salam BELLO aux côtés de l'Administrateur suppléant Zarau KIBWE pour le Groupe Afrique I et le Directeur régional pour l'Afrique de l'Institut mondial de la Croissance verte, Dr Malle FOFANA

L'Administrateur s'est également entretenu avec le Directeur régional pour l'Afrique de l'Institut mondial de la Croissance verte (GGGI – *Global Green Growth Institute*), Dr Malle FOFANA, sur les options de partenariat entre l'Institut et son Bureau en matière de finance et de renforcement des capacités dans le domaine du climat, en particulier pour les pays du Groupe Afrique II qui reflètent les défis et opportunités climatiques en Afrique. Cette rencontre a conduit à la participation du Bureau Afrique II à l'événement de haut niveau sur le thème « Développer les investissements verts pour lutter contre le changement climatique », organisé par GGGI le 18 septembre 2023, en marge de la 78^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.



Crédit photo : Youssouph DIALLO/EDS13

L'Administrateur s'entretenant avec un groupe de représentants de jeunes africains et de la société civile en marge du Sommet africain sur le climat à Nairobi

En outre, il a rencontré un groupe de représentants de jeunes africains et de la société civile avec lesquels il a discuté sur le financement climatique, l'inclusion, l'équité et le rôle des banques multilatérales de développement dans le domaine de l'emploi et de la transformation économique en Afrique.

CONSULTATIONS EN MARGE DE LA 78^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES À NEW YORK

L'Administrateur a participé à diverses réunions organisées en marge de la 78^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, du 18 au 22 septembre 2023, telles que la réunion de haut niveau sur le thème « Vers le retour à l'ordre constitutionnel au Tchad : défis et perspectives », coprésidée par le Gouvernement de transition du Tchad et les Nations Unies, le 18 septembre ; le Panel sur le thème « Matériaux de construction et climat : Construire un nouvel avenir », coorganisé par le Centre de l'Université de Yale pour les écosystèmes dans l'agriculture et l'UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), le 19 septembre ; le petit-déjeuner consacré au thème « Renforcer la Voix de l'Afrique dans le monde », organisé par l'Institut africain de la gouvernance le 20 septembre ; la Réception d'Africell sur le Développement numérique de l'Afrique à travers le Partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux (PGII – *Partnership for Global Infrastructure and Investment*), le 20 septembre ; et l'événement parallèle organisé par la République de Guinée, le 20 septembre, à la Mission permanente de l'UA auprès des Nations Unies, où l'Administrateur a modéré la discussion sur le projet d'établissement d'un institut international pour le développement de la coopération Sud-Sud et triangulaire avec siège à Conakry, capitale de la Guinée.

Le 17 septembre, l'Administrateur a rencontré la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, M^{me} Amina J. MOHAMMED et le 21 septembre, il s'est entretenu avec la Conseillère spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique, M^{me} Cristina Isabel Lopes da Silva Monteiro DUARTE. Le sujet principal de leurs discussions était le partenariat entre les Nations Unies et le GBM, en particulier dans le domaine du financement du développement pour la réalisation des objectifs de développement durable.

L'Administrateur a également été reçu en audience par le Chef de l'État de la République Centrafricaine, SEM Faustin Archange TOUADERA, le 18 septembre, avant la réunion de ce dernier avec le Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, M. Ousmane DIAGANA. Avec le Président centrafricain, l'Administrateur a discuté de la situation mondiale et régionale ainsi que des principaux défis du pays. Le Président TOUADERA a salué l'appui du GBM et appelé à plus d'assistance pour résoudre les questions de fragilité. Il a insisté qu'investir dans l'avenir du pays, notamment l'éducation et le capital humain, permettra de transformer le pays pour le mieux. Le Chef de l'État et l'Administrateur ont convenu que le développement du secteur privé en République centrafricaine avec une plus grande implication d'IFC, comme dans la transformation agricole, serait déterminant.

Le 19 septembre, l'Administrateur a accompagné le Président de l'Union des Comores et Président en exercice de l'UA, SEM AZALI ASSOUMANI, lors de sa réunion avec le Directeur général senior de la Banque mondiale, chargé des Politiques de développement et partenariats, M. Axel van TROTSENBURG. La réunion a porté sur le changement climatique et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et sanitaire, et sur l'intégration économique en Afrique par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le Président comorien a salué le partenariat du GBM avec l'UA et son pays. La discussion a également porté sur le rôle de l'IDA dans la lutte contre la pauvreté dans les pays à faible revenu, y compris à travers les financements concessionnels, et l'impact de la transformation économique sur la création d'emplois, avec l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et à l'énergie, comme conditions préalables à cette transformation.



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

La Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, M^{me} Amina J. MOHAMMED, délivrant son message à l'occasion de la réunion de haut niveau sur le thème « Vers le retour à l'ordre constitutionnel au Tchad : défis et perspectives », le 18 septembre 2023



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

Le Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères, des Tchadiens de l'étranger et de la Coopération internationale, SEM Mahamat Saleh ANNADIF, a informé les participants sur le processus de Transition au Tchad, y compris les efforts entrepris pour restaurer l'ordre constitutionnel



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

Le Ministre de la Prospective économique et des Partenariats internationaux, M. Moussa BATRAKI, Gouverneur du GBM pour le Tchad, a centré son intervention sur le contexte actuel, les phases de la Transition, les défis, les besoins et les perspectives à moyen terme



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

La Directrice générale de la Banque mondiale chargée des Opérations, M^{me} Anna BJERDE, a partagé son analyse sur la situation sociale et humanitaire sur le terrain, à la suite de sa visite conjointe au Tchad avec le Haut-Commissaire des NU pour les réfugiés (HCR), M. Filippo Grandi



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

L'Administrateur a rappelé la Stratégie du GBM pour les situations de Fragilité, conflit et violence ainsi que le nexus sécurité-humanitaire-développement, plaidant pour plus d'efforts pour construire le Capital humain au Tchad, pays clé dans les régions du Sahel et de l'Afrique centrale



Crédit photo : Gouvernement Guinée

L'Administrateur a modéré un événement parallèle organisé par le Gouvernement de la République de Guinée au sein de la Mission d'observation permanente de l'Union africaine auprès des Nations Unies



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

Échanges entre l'Administrateur et la Conseillère spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique, M^{me} Cristina Isabel Lopes da Silva Monteiro DUARTE



Crédit photo : Présidence de la République Centrafricaine

Avant l'audience qu'il a accordé au Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, le Chef de l'État centrafricain, SEM Faustin Archange TOUADERA, a reçu l'Administrateur



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

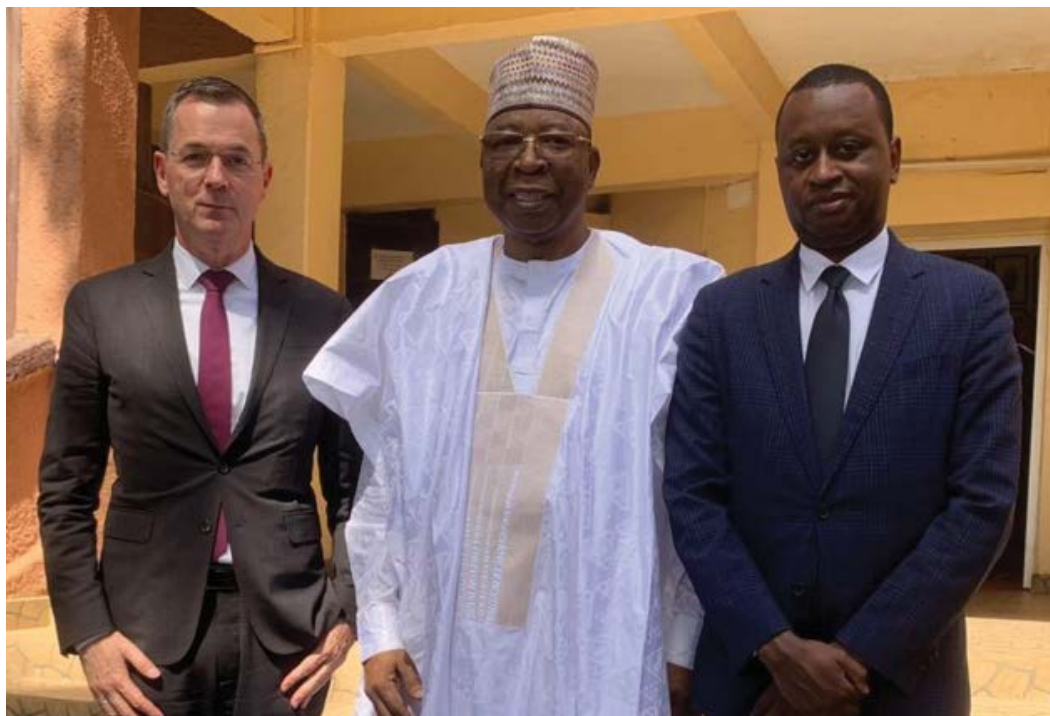
Le 19 septembre, l'Administrateur a accompagné le Président de l'Union des Comores et Président en exercice de l'UA, SEM AZALI ASSOUMANI, lors de sa réunion avec le Directeur général senior de la Banque mondiale, chargé des Politiques de développement et partenariats

VISITES DE TERRAIN

NIGER

De novembre 2022 à septembre 2023, l'Administrateur a effectué plusieurs visites de travail sur le terrain, notamment en Afrique de l'Ouest et centrale.

Du 28 novembre au 1^{er} décembre, l'Administrateur était au **Niger** où il a assisté à la première Rencontre des Ministres en charge de l'irrigation des pays couverts par le PARIIS (Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel), qui a eu lieu du 1^{er} au 2 décembre à Niamey, sous la présidence du Ministre de l'Agriculture du Niger, Dr Alambédji ABBA. Au cours de son séjour, il a rencontré diverses personnalités, notamment le Premier Ministre, SEM Ouhoumoudou MAHAMADOU ; le Secrétaire exécutif du CILSS (Comité permanent inter-état de lutte contre la sécheresse au Sahel), Dr Abdoulaye MOHAMADOU ; et le Président de la BOAD (Banque ouest-africaine de développement), M. Serge EKUE.



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

SEM Ouhoumoudou MAHAMADOU, Premier Ministre du Niger, ici au milieu avec l'Administrateur pour le Groupe Afrique II et le Vice-président régional d'IFC pour l'Afrique

Ainsi, le 1^{er} décembre, l'Administrateur et le Vice-président régional d'IFC pour l'Afrique, la Directrice de l'Intégration régionale pour l'Afrique subsaharienne à la Banque mondiale, M^{me} Boutheina GUERMAZI, le Directeur régional pour le développement durable en Afrique à la Banque mondiale, M. Simon EHUI, et M. Olivier BUYOYA, Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest à IFC, également en visite de travail au Niger, ont été reçus en audience par le Premier Ministre du Niger, SEM Ouhoumoudou MAHAMADOU. Les discussions ont porté, entre autres, sur la coopération entre le Niger et le GBM, le Plan de développement économique et social du Niger (PDES), l'accès à l'eau et l'irrigation, l'agenda climatique, l'intégration régionale, et l'énergie.



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

Échanges entre l'Administrateur et les jeunes leaders de l'Université ADU de Niamey

Plus tôt, le 30 novembre, l'Administrateur avait rencontré les jeunes leaders de l'Université ADU (*African Development University*) de Niamey pour des échanges directs. Il a particulièrement apprécié le dynamisme de ces jeunes leaders, en tant que bâtisseurs de leur continent.



8^{ème} Conférence de Rome MED-Dialogues méditerranéens

À l'issue de son séjour au Niger, l'Administrateur s'est rendu à **Rome**, en France, du 2 au 3 décembre, pour participer à la **8^{ème} Conférence de Rome MED-Dialogues méditerranéens**, où il a notamment animé un Panel sur le Sahel.



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

Table ronde des investisseurs et partenaires au développement du Niger

Ensuite, du 5 au 6 décembre, il a participé à la **Table ronde des investisseurs et partenaires au développement du Niger**, organisée sous la présidence du Président BAZOUM, à **Paris** (France). À cette occasion, l'Administrateur a livré un témoignage sur l'évolution du portefeuille du GBM au Niger avec une allocation de l'ordre de 4,6 milliards de dollars aujourd'hui.



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

L'Administrateur et le Vice-président d'IFC reçus en audience par le Chef de l'État du Niger, SEM Mohamed BAZOUM

Ce séjour de l'Administrateur à Paris lui a donné l'occasion ainsi qu'au Vice-président d'IFC pour l'Afrique d'être reçus en audience par le Président du Niger, le 6 décembre. L'Administrateur et le Vice-président d'IFC ont félicité le Chef de l'État pour le succès de la Table ronde et salué l'importance accordée par le Niger au développement du secteur privé.

Cet événement a également permis à l'Administrateur de rencontrer diverses autres autorités, dont le Ministre du Pétrole du Niger, M. Sani I. MAHAMADOU, et le Ministre d'État, Ministre de l'Énergie et des Energies renouvelables, M. Ibrahim YACOUBA, avec lesquels il a échangé sur le lien étroit entre le développement et l'énergie dans ce pays ; le Premier Ministre du Sénégal, SEM Amadou BA, avec qui il a discuté du partenariat entre le Sénégal et l'un de ses plus importants partenaires, à savoir le GBM ; le Président de la BID, Dr Muhammad AL JASSER avec qui il s'est entretenu sur l'engagement de cette Banque dans les pays du Groupe Afrique II et les opportunités de collaboration avec la Banque mondiale.

DISCOURS DE POSITIONNEMENT DU PRÉSIDENT DU GBM POUR LES RÉUNIONS DE PRINTEMPS D'AVRIL 2023 – NIAMEY



Crédit photo : Présidence du Niger

Audience accordée par le Président du Niger, SEM Mohamed BAZOUM

Dans le cadre du **Discours de positionnement du Président du GBM**, M. David MALPASS, pour les Réunions de printemps du FMI et du GBM d'avril 2023, discours délivré à Niamey (**Niger**), l'Administrateur s'est rendu au Niger du 28 au 31 mars. Au cours de cette visite, le Président de la République, SEM Mohamed BAZOUM, lui a accordé une audience, le 29 mars. Celle-ci lui a permis de briefer le Chef de l'État sur la visite du Président du GBM, témoignage fort de l'intérêt et de l'engagement de l'institution pour la région du Sahel. L'Administrateur a réaffirmé sa détermination à veiller à ce que le GBM soutienne l'agenda du Chef de l'État, en particulier sur la paix et la sécurité, la croissance économique durable et inclusive, la sécurité alimentaire, l'accès à l'énergie, les infrastructures, la transformation numérique et l'éducation.



Crédit photo : Abdoul Karim KOTONDI/EDS13

Participation de l'Administrateur à l'atelier de renforcement des capacités des parlementaires sur les interventions du GBM au Niger, sur invitation de la Présidente du Réseau parlementaire pour le GBM, le FMI et les autres institutions financières (à droite), en présence du Président de l'Assemblée nationale (au milieu)

La veille, le 28 mars, l'Administrateur avait pris la parole à l'**Assemblée nationale**, au cours d'un atelier de renforcement des capacités des parlementaires sur les interventions du GBM dans le pays, sur invitation de la Présidente du Réseau parlementaire pour le GBM, le FMI et les autres institutions financières, Hon. Dandobi Hassana Boubacar GAOH. À l'issue de l'atelier, il a rendu une visite de courtoisie au Président de l'Assemblée, SEM Seyni OUMAROU.



Crédit photo : Abdoul Karim KOTONDI/EDS13

Intervention de l'Administrateur à l'Assemblée nationale du Niger

Dans son message, l'Administrateur a informé les parlementaires de l'état du dialogue entre le GBM et les 23 pays du Groupe Afrique II, et clarifié son rôle en tant qu'Administrateur représentant ces pays africains au Conseil d'administration et vis-à-vis du GBM. Plus spécifiquement sur le Niger, il a insisté sur la qualité de la coopération entre ce pays et son premier partenaire au développement, le GBM. Il a aussi soulevé des questions d'intérêt telles que le climat et le développement, deux agendas interdépendants qui devraient être traités ensemble, l'énergie en tant que secteur essentiel pour le développement, et les approches régionales pour maximiser l'impact des interventions des partenaires du Niger.



Crédit photo : Abdoul Karim KOTONDI/EDS13

Le Président du GBM et le Chef de l'État du Niger à l'occasion du Discours de positionnement des Réunions de printemps du FMI et du GBM

Le 30 mars, M. David MALPASS a prononcé le discours de positionnement des Réunions de printemps du FMI et du GBM, « Croissance et stabilité en temps de crise », un événement de haut niveau organisé par l'Université de Niamey au Centre international des conférences Mahatma Gandhi. Le Président du GBM a souligné les « dilemmes incontournables de la politique de développement en temps de crise » et a pointé du doigt l'augmentation de l'extrême pauvreté de 8,4 à 9,3 pour cent en raison de la pandémie de COVID-19. Il a insisté sur l'importance d'investir dans le développement du capital humain, en particulier « dans la santé des nourrissons et l'éducation des jeunes qui offrent la possibilité de créer un meilleur avenir ». Il a également souligné que la bonne gouvernance, la participation citoyenne et la responsabilisation des agents de la fonction publique restaient essentielles. Par ailleurs il a mis l'accent sur quatre principes fondamentaux du développement économique de chaque pays, à savoir : i) la stabilité macroéconomique ; ii) des politiques rationnelles pour promouvoir l'investissement privé ; iii) des échanges internationaux libres et justes ; et iv) les mécanismes utilisés par la communauté internationale pour financer la fourniture de biens publics mondiaux. En ce qui concerne plus spécifiquement le rôle du GBM, le Président du GBM a indiqué que l'institution prévoyait d'augmenter la capacité de financement de la BIRD de 50 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Pour ce qui est de l'IDA, il a rappelé la reconstitution record de 93 milliards de dollars avec IDA-20, tout en relevant qu'il reste encore 700 millions de personnes qui vivent avec moins de deux dollars par jour et qui devraient être « la priorité absolue du monde ».



Crédit photo : Abdoul Karim KOTONDI/EDS13

Inauguration du siège du GBM au Niger avec le Président David MALPASS

La visite du Président MALPASS au Niger lui a permis d'inaugurer, avec le Premier Ministre, le nouveau siège du GBM au Niger. En outre, le 30 mars, l'Administrateur a accompagné le Président du GBM au cours d'une visite de la centrale électrique de Gorou-Banda et de l'École normale de Niamey, en compagnie du Vice-président régional de la Banque mondiale pour l'Afrique occidentale et centrale, M. Ousmane DIAGANA, et le Vice-président régional pour l'Afrique à IFC, M. Sérgio PIMENTA.



Crédit photo : Abdoul Karim KOTONDI/EDS13

Le Président du GBM, David MALPASS, en visite à l'École normale de Niamey (École normale de formation des enseignants Saadou Galadima de Niamey), au Niger, le 30 mars 2023

À l'École normale de Niamey, le Ministre du Plan et Gouverneur du GBM pour le Niger, M. Abdou RABIOU et le Ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, M. Kassoum MOCTAR, ont accueilli M. David MALPASS et sa délégation. La visite et leurs échanges ont porté sur la scolarisation des filles, le recrutement et la formation des enseignants, la construction d'infrastructures scolaires avec un budget de 23 milliards de FCFA sur six ans (environ 38 millions de dollars), et l'importance de prendre en compte le dividende démographique du pays dans l'élaboration des stratégies en matière d'éducation. L'école est appuyée par un projet financé par le GBM, LIRE (*Learning Improvement for Results in Education*, Améliorer l'apprentissage pour obtenir des résultats dans l'éducation), qui vise à améliorer la qualité de l'apprentissage au Niger.

TOGO

Avril

En réponse à une invitation du Président de la République Togolaise, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, l'Administrateur pour le Groupe Afrique II a effectué une **mission de travail au Togo du 1^{er} au 4 avril 2023**. Cette mission a coïncidé avec la visite du Président du GBM, M. David MALPASS, et a donné l'occasion à l'Administrateur de visiter plusieurs projets financés par le GBM. Elle lui a également permis d'avoir quelques séances de travail avec des membres du Gouvernement, dont la Ministre, Secrétaire générale de la Présidence et Gouverneure du GBM pour le Togo, M^{me} Sandra Ablamba Ahoefavi JOHNSON ; le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, M. Antoine Lékpa GBEGBENI ; la Ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Énergie et des Mines, M^{me} Mawunyo Mila Ami AZIABLE ; et le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Sani YAYA.

Avec le Ministre de l'Agriculture, les échanges ont porté sur l'ambition du Togo en matière de transformation agricole et d'autosuffisance alimentaire, avec un accent particulier sur les questions des intrants agricoles, du développement des chaînes de valeur, de la mécanisation agricole, du développement des filières avec la mise en place des agropoles, et de l'irrigation. Le Ministre de l'Agriculture et la Ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Énergie et des Mines, ont partagé avec l'Administrateur les ambitions du pays dans la fabrication d'engrais avec la découverte de mines de phosphate ayant une large capacité d'exploitation.



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

L'Administrateur avec le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural du Togo



Crédit photo : Banque mondiale

L'Administrateur avec le Président du GBM lors de la cérémonie de mise à disposition d'engrais aux agriculteurs

L'Administrateur a pris part à la cérémonie de mise à disposition d'engrais aux agriculteurs au port de Lomé, à laquelle le Président du GBM a participé avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers présents au Togo. Les agriculteurs ont exprimé leur satisfaction quant à l'assistance du GBM à travers le financement de projets agricoles. Ils ont appelé à plus d'engagements à l'avenir pour pallier les risques associés à l'insécurité alimentaire qui affecte la région et le monde. Le Président du GBM a souligné sa satisfaction de voir une infrastructure et des services de nature à consolider la présence d'un secteur privé dynamique et de qualité dans le pays.



Crédit photo : Banque mondiale

Élève du Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA)

Il a également participé à la visite avec le Président du GBM du Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé, qui forme les jeunes dans les métiers avicoles. Avec l'appui du GBM, ce Centre a bénéficié d'un protocole d'entente avec l'Université Clark d'Atlanta pour collaborer dans la formation des étudiants, renforcer les équipes techniques et la recherche. Créé en 2014, le CERSA est financé par la Banque mondiale à hauteur de 8 millions de dollars. Ce Centre ambitionne de contribuer à la sécurité alimentaire à travers la filière avicole en formant des professionnels, des techniciens et des experts en la matière, dont des étudiants en Master et Doctorat issus d'une dizaine de pays.



Crédit photo : Cellule de communication de la Primature, Togo

L'Administrateur reçu par la Première Ministre du Togo

La Première Ministre, SEM Victoire TOMEGA DOGBE, a reçu l'Administrateur à qui elle a exprimé les attentes de la République Togolaise dans le suivi du financement de ses priorités par le GBM. Elle s'est montrée satisfaite de la coopération entre l'institution et son pays tout en souhaitant un accroissement de l'assistance en cours.

Le 4 avril, l'Administrateur a été reçu en audience par le Chef de l'État, SEM Faure Essozimna GNASSINBE, avec qui il a discuté de la coopération entre le Togo et le GBM et du processus d'Évolution de l'Institution. Cette audience lui a aussi permis de recueillir les conseils et orientations du Président de la République sur sa mission au cours de son mandat d'Administrateur.

Mai

Du 30 au 31 mai 2023, l'Administrateur a participé à la Table ronde de haut niveau sur les engrais et la santé des sols en Afrique de l'Ouest et au Sahel, à Lomé, au **Togo**, organisée conjointement par la CEDEAO et la présidence togolaise, avec le soutien du GBM et du Centre international pour le développement des engrais (IFDC). À l'issue de cette rencontre, les délégations des pays représentés ont approuvé l'adoption d'une Feuille de route sur la santé des sols. Les dirigeants des pays suivants avaient fait le déplacement : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo. Le Président de la CEDEAO, le Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, les représentants de partenaires régionaux du développement, notamment l'Union économique et

monétaire ouest africaine (UEMOA), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), le Centre international pour le développement des engrais (IFDC), entre autres, ainsi que des dirigeants de l'industrie des engrais.

Le Président du Togo a déclaré : « Sans vision, sans stratégie, les engrais passent bien vite d'une promesse de restauration des sols à la cause de leur détérioration ». Il a ajouté : « Face à ce besoin de trouver un juste équilibre, la planification et l'implication de l'État s'imposent. C'est pourquoi je suis favorable à une planification régionale. Comme l'illustre la Feuille de route présentée ce jour, notre vision doit être sous-régionale avant tout. »

GUINÉE-BISSAU



Crédit photo : Francisco Zacarias Costa PEREIRA

L'Administrateur avec le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur (en chemise blanche au milieu) entouré de quelques autres membres du Gouvernement, dont le Gouverneur du GBM pour la Guinée-Bissau

Du 26 au 29 avril, l'Administrateur a effectué une visite de travail à Bissau, en Guinée-Bissau, où il a été reçu par le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur, M. Soares SAMBU, en présence des Ministres chargés de l'Économie, des Transports, de l'Environnement, des Ressources naturelles, de l'Éducation, de la Santé, et de la Fonction publique. Il a également eu des séances de travail avec le Ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale et Gouverneur du GBM pour la

Guinée-Bissau, M. José CASIMIRO ; et le Ministre des Finances, M. Ilídio TÉ. De plus, il a rencontré les représentants du secteur privé et les coordonnateurs des unités de gestion des projets financés par le GBM, et visité les locaux du Fonds de promotion économique et des investissements ainsi que les projets d'adduction d'eau de la compagnie EAGB et d'interconnexion électrique dans le cadre de l'Organisation de la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). Les principaux sujets suivants ont été discutés : Agriculture et sécurité alimentaire, exploitation et transformation de minerais, promotion du secteur privé, l'accès à l'eau et à l'énergie, le climat et les rapports CCDR, le capital humain, l'intégration régionale et l'Évolution du GBM.



Crédit photo : Francisco Zacarias Costa PEREIRA

L'Administrateur avec des étudiants de l'École nationale d'administration de Bissau

L'Administrateur a rencontré également les étudiants de l'École nationale d'administration de Bissau, avec lesquels il a eu des échanges francs sur les questions de développement, le multilatéralisme et l'impact des institutions internationales.

BÉNIN



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

L'Administrateur aux côtés du Ministre d'État, chargé de l'Économie et des Finances et Gouverneur du GBM pour le Bénin

Du 1^{er} au 3 juin 2023, l'Administrateur s'est rendu au **Bénin** où il a été reçu en audience par le Ministre d'État, chargé de l'Économie et des Finances et Gouverneur du GBM pour le Bénin, M. Romuald WADAGNI, avec qui il a échangé sur la coopération entre ce pays et le GBM, notamment l'évolution substantielle du portefeuille depuis 2016, les priorités stratégiques du Bénin, et la Feuille de route pour l'évolution du GBM. L'Administrateur s'est entretenu avec le personnel local de l'Institution à Cotonou, en présence des Représentants résidents sortant et entrant, respectivement M. Atou SECK et M. Nestor KOFFI. Les échanges ont porté sur la réalisation de l'ambition et de la vision du Gouvernement béninois, la situation et l'évolution des conditions de travail du personnel, et l'agenda de l'Évolution du GBM.



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

Visite de la Zone de développement industrielle de Glo-Djigbé, à 45 km de Cotonou (Bénin)

Par ailleurs, l'Administrateur a visité la Zone de développement industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ), située à 45 km de Cotonou, où les discussions ont souligné l'importance de la transformation locale de produits agricoles tels que le coton, les noix de cajou, et l'ananas ; et du partenariat réussi Public-Privé. GDIZ est le fruit d'un Partenariat public-privé (PPP) entre la République du Bénin et *ARISE Integrated Industrial Platforms* (ARISE IIP), dont l'objectif est de concevoir, financer et exploiter la zone industrielle Glo-Djigbé Zè-Bénin.

CÔTE D'IVOIRE



Crédit photo : Cellule de communication de la Vice-Présidence

L'Administrateur reçu par le Vice-Président de Côte d'Ivoire

À l'occasion de sa visite en Côte d'Ivoire du 17 au 19 juillet, où il a participé à la réunion du Groupe technique du G-24, l'Administrateur a été reçu par les autorités ivoiriennes, dont le Vice-Président, SEM Tiemoko Meyliet KONE, et le Premier Ministre, SEM Patrick ACHI. Leurs échanges ont essentiellement porté sur le processus d'Évolution du GBM et la nécessité pour l'Institution d'adapter ses modèles opérationnel et financier aux besoins de nos pays africains et de se rapprocher davantage de ses clients. Ils ont aussi discuté de l'importance de l'IDA pour nos pays et du rôle de la Côte d'Ivoire dans le processus de négociation pour la 21^{ème} reconstitution des ressources de l'IDA, notamment en tant que deuxième plus gros bénéficiaire de ces ressources en Afrique de l'Ouest et centrale, après le Nigéria. Les autorités ont promis de soutenir le dossier de l'IDA auprès du Président de la République, SEM Allassane DRAMANE OUATTARA.



Crédit photo : Cellule de communication de la Primature

Audience accordée par le Premier Ministre de Côte d'Ivoire

L'Administrateur a saisi l'occasion de ces réunions avec les autorités pour saluer le rôle de locomotive de croissance économique que joue la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, il a apprécié la qualité du dialogue entre le pays et le GBM et l'engagement du Gouvernement pour les réformes économiques, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et le développement du secteur privé et des PME. Les autorités ivoiriennes ont appelé le GBM à aider nos pays à créer de la richesse et mobiliser davantage de ressources internes pour répondre aux besoins en matière de développement.



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

L'Administrateur aux côtés du Directeur général de l'ENSEA à Abidjan

Le séjour de l'Administrateur en Côte d'Ivoire lui a également permis de visiter l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (ENSEA) dont la qualité de la formation, la densité des programmes d'études et les compétences opérationnelles de ses diplômés lui ont valu le label de Centre d'excellence africaine de la Banque mondiale en 2015. L'Administrateur a exprimé son plein soutien à l'ambition de son Directeur général, M. Hugues KOUADIO, de maintenir l'ENSEA comme centre de formation de référence en Afrique capable d'accueillir des étudiants de tous les pays dans des conditions optimales.



Crédit photo : Majdouline Adam SOULE/EDS13

L'Administrateur a modéré la session consacrée au défi du climat et au financement climatique lors de la réunion du Groupe technique du G-24 à Abidjan

L'Administrateur a participé, en tant que modérateur de la session consacrée au défi du climat et au financement climatique, à la réunion du Groupe technique du G-24, organisée par les autorités ivoiriennes à Abidjan du 17 au 18 juillet, sous le thème « Financer une transformation structurelle et durable ». Les autres sessions ont porté sur la mobilisation des ressources internes, les financements extérieurs et privés, et la restructuration et la renégociation de la dette souveraine. En outre, une session spéciale a été consacrée aux défis mondiaux et en matière de développement avec un accent sur les implications en termes de financement. Le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Adama COULIBALY, a ouvert les travaux de cette réunion au nom du Premier Ministre, SEM Patrick ACHI, et en sa qualité de Président du Groupe des ministres chargés des Finances et des Gouverneurs de banques centrales des pays membres du G-24.

Au cours de la session qu'il a modérée, l'Administrateur a souligné la vulnérabilité des pays en développement face au changement climatique au regard des ressources financières limitées, des infrastructures inadéquates et de leur dépendance à l'égard des secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture. Il a partagé avec les membres du panel et les participants ses préoccupations quant à l'impact du changement climatique sur les pays du Sahel dont plusieurs sont membres du Groupe Afrique II, parmi lesquels le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad.

Les échanges au cours de cette réunion combinés avec l'engagement des participants à analyser en profondeur les questions relatives au financement de la transformation structurelle de nos économies ont permis aux participants de renforcer leur compréhension commune des défis économiques mondiaux et de formuler des recommandations en vue de la promotion d'un développement économique équilibré et durable dans nos pays.

VISITES CONJOINTES AVEC LES ADMINISTRATEURS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

République du Congo



Du 14 au 17 mai 2023, l'Administrateur a conduit la délégation des Administrateurs du GBM en visite en République du Congo. La délégation a été reçue par les autorités congolaises, notamment le Président du Sénat, SEM Pierre NGOLO et la Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, du Transport, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gouverneure du GBM pour la République du Congo, M^{me} Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS. Au cours de leurs discussions, les Administrateurs ont abordé les questions de développement et de croissance du Congo, en particulier la diversification de l'économie et l'amélioration du climat des Affaires. Par ailleurs, ils ont effectué une visite guidée du Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage de Brazzaville, où de jeunes défavorisés de la capitale reçoivent un encadrement et une formation dont ils ont apprécié la qualité.

République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Crédit photo : Oriana Tavares Barbosa B. GONÇALVES/EDS13

L'Administrateur a conduit la mission des Administrateurs du GBM à Sao Tomé-et-Principe où ils ont été reçus par le Premier Ministre (ici à droite)

L'Administrateur a également conduit la mission des Administrateurs du GBM à Sao Tomé-et-Principe, du 18 au 20 mai 2023, où ils ont eu des échanges directs avec les autorités sur le portefeuille des opérations de l'institution dans le pays, les réformes, la transition énergétique, l'agriculture, le climat, la diversification de l'économie, la formation professionnelle et technique, et l'emploi des jeunes. Les Administrateurs ont été reçus par le Premier Ministre, SEM Patrice TROVOADA, avec qui ils ont apprécié l'importance des enjeux liés au changement climatique, à la transition énergétique, à la connectivité, au capital humain, à l'emploi des jeunes, au secteur privé et aux partenariats.

À PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Conseils d'administration du Groupe de la Banque mondiale (GBM) font référence à quatre Conseils d'administration distincts, à savoir le Conseil de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA).

Chaque Conseil est responsable des opérations générales de son organisation respective. Les Administrateurs, à titre individuel, ne peuvent exercer aucun pouvoir ni engager ou représenter le GBM, sauf sur autorisation expresse du Conseil d'administration à cet effet. Les Administrateurs sont nommés ou élus par les Gouverneurs. Des élections distinctes ont lieu pour le Conseil d'administration de la Banque mondiale et de MIGA. Les Administrateurs de la Banque mondiale agissent d'office en tant qu'Administrateurs pour IFC et IDA. Conformément aux statuts de la Banque mondiale, les Administrateurs choisissent le Président du Groupe de la Banque mondiale, qui est le Président du Conseil d'administration.

Le Président assure la présidence des sessions mais ne prend pas part au vote, sauf en cas de partage égal des voix, auquel cas sa voix est prépondérante. Chaque Administrateur nomme un Suppléant qui a tout pouvoir pour agir en son nom lorsqu'il ou elle n'est pas présent(e). En outre, les Conseillers principaux et les Conseillers assistent les Administrateurs dans leur travail et peuvent, avec les Suppléants, assister à la plupart des réunions du Conseil avec voix consultative, sans droit de vote.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de 25 Administrateurs dont 5 sont nommés et 20 élus. Un siège supplémentaire pour l'Afrique subsaharienne a été ajouté le 1er novembre 2010, portant la taille du Conseil à 25 Administrateurs dont 3 pour l'Afrique subsaharienne.

LE GROUPE AFRIQUE II

Le Groupe Afrique II est composé de vingt-trois pays africains à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, Cabo Verde, le Cameroun, la République centrafricaine, les Comores, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, Maurice, la Mauritanie, le Niger, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

L'appellation Groupe Afrique II vient de la numération donnée aux trois Bureaux représentant l'Afrique au sein du Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale. Dans le cadre de la réforme de la voix et de la gouvernance du GBM, le Conseil des gouverneurs de la BIRD a approuvé une résolution augmentant le nombre d'Administrateurs à vingt-cinq, afin que les pays membres de l'Afrique subsaharienne soient représentés par trois Administrateurs élus. Ainsi, le Groupe Afrique I couvre le Botswana, le Burundi, l'Érythrée, l'Eswatini, l'Éthiopie, la Gambie, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Le Groupe Afrique III couvre l'Afrique du Sud, l'Angola et le Nigéria.

Selon la classification du GBM, le Groupe Afrique II comprend une combinaison de pays à faible revenu (9), de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (11) et de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (3). Parmi ces pays, il y a dix États fragiles et affectés par les conflits. Le Groupe comprend également huit petits États (dont quatre États insulaires), ainsi classés en raison de la taille de leur population, du capital humain limité, et de leur situation de confinement dans une zone géographique. Dix-sept des 23 pays du Groupe sont actuellement éligibles aux ressources de l'IDA, c'est-à-dire des crédits à des conditions concessionnelles et des dons, en raison de leur faible revenu national brut (RNB) par habitant. Cabo Verde, le Cameroun et la République du Congo sont classés comme étant « en régime mixte » en raison de leur admissibilité à l'IDA compte tenu des niveaux de revenu par habitant, et de leur accès aux ressources de la BIRD du fait de leur solvabilité. Les pays éligibles uniquement aux ressources de la BIRD sont le Gabon, la Guinée équatoriale et Maurice.

LE BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Le Bureau de l'Administrateur représente les 23 pays du Groupe Afrique II au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale. L'Administrateur participe à la gouvernance de l'institution et représente ces pays membres auprès du GBM et du Conseil d'administration. De concert avec les autres Administrateurs, il contribue à la définition de la politique et des stratégies de l'institution ; à l'approbation du budget annuel ; et à l'approbation des opérations de prêts, de dons, d'investissements directs, de garanties et d'assistance technique.

Dans le cadre de son rôle de promotion des intérêts des pays membres qu'il représente, l'Administrateur travaille d'un commun accord avec ses collègues afin : i) d'influencer les politiques du Groupe de la Banque mondiale en faveur de ces pays ; ii) d'aider les autorités des pays membres qu'il représente à identifier et saisir les opportunités offertes par le GBM ; et iii) de mobiliser les soutiens nécessaires à la mise en œuvre des initiatives, programmes et projets appuyés par le GBM dans les pays membres.

RETRAITE DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR



Crédit photo : PhotoLab/Banque mondiale

Les participants à la première Retraite du Bureau de l'Administrateur

Du 12 au 14 janvier 2023, M. Abdoul Salam BELLO a dirigé la première Retraite du personnel du Bureau de l'Administrateur du GBM pour le Groupe Afrique II, à Lansdowne Resort, en Virginie. L'objectif de cette Retraite, organisée sous le thème « Adaptabilité itérative pour un avenir en mutation », était de construire un cadre de travail harmonieux, améliorer la culture de travail, renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion pour mieux servir les intérêts des 23 pays membres du Groupe.

Afin de contribuer au succès de l'événement, le Bureau a fait appel à une Facilitatrice, M^{me} Yolanda Nokuri HEGNGI, qui a réalisé une analyse SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats* – Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) du Bureau, organisé des entretiens avec des Gouverneurs actuels et anciens, ainsi qu'avec les membres du Bureau, afin de recueillir leurs points de vue sur le fonctionnement du Bureau et ses relations avec les pays membres du Groupe. Les conclusions de ces entretiens et les résultats d'une enquête auprès des pays du Groupe ont alimenté l'analyse SWOT menée par la Facilitatrice.



Crédit photo : PhotoLab/Banque mondiale

Pour atteindre les objectifs et les résultats de la retraite, des présentations suivies de discussions, des consultations de groupe, des sessions plénières, des interactions informelles et des activités récréatives ont alimenté ces trois jours. Outre une discussion sur les priorités stratégiques du Bureau et le renforcement du dialogue entre le Bureau et les 23 pays du Groupe avec la Gouverneure pour la République du Congo et Présidente du Groupe Afrique II, M^{me} Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, du Transport, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, des activités de renforcement de l'esprit d'équipe ont été menées tout au long de la retraite, les résultats de l'analyse SWOT ont été analysés, et les trois sessions suivantes ont été menées : i) Organisation et le fonctionnement du Bureau ; ii) Stratégie d'information et de communication du Bureau ; et iii) Pan stratégique du Bureau.



Crédit photo : PhotoLab/Banque mondiale

Les recommandations de la Retraite ont permis, entre autres, de finaliser le Plan stratégique du Bureau pour la période 2022–2024 et de s'accorder sur les améliorations à effectuer dans l'organisation et le fonctionnement du Bureau ; la conduite des réunions ; la Stratégie d'information et de communication du Bureau ; les interventions du Bureau au Conseil d'administration ; l'assurance qualité, le contrôle et la gestion des imprévus ; et les Réunions de printemps et les Assemblées annuelles du FMI et du GBM.

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Au cours de la période sous revue, le Bureau de l'Administrateur a accueilli trois stagiaires dans le cadre de son appui à la préparation des futurs cadres africains et d'une démarche d'ouverture sur le monde académique.

Ces jeunes stagiaires ont pu acquérir une meilleure connaissance du GBM, une meilleure compréhension du rôle de l'Administrateur et de son équipe, de découvrir l'environnement de travail du Bureau de l'Administrateur et d'avoir une vue générale sur le déroulement d'une journée de travail classique à travers leur participation à certaines activités et la réalisation de tâches spécifiques.



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

Discussions entre le stagiaire Maxence JAUFFRET et l'Administrateur et son Suppléant

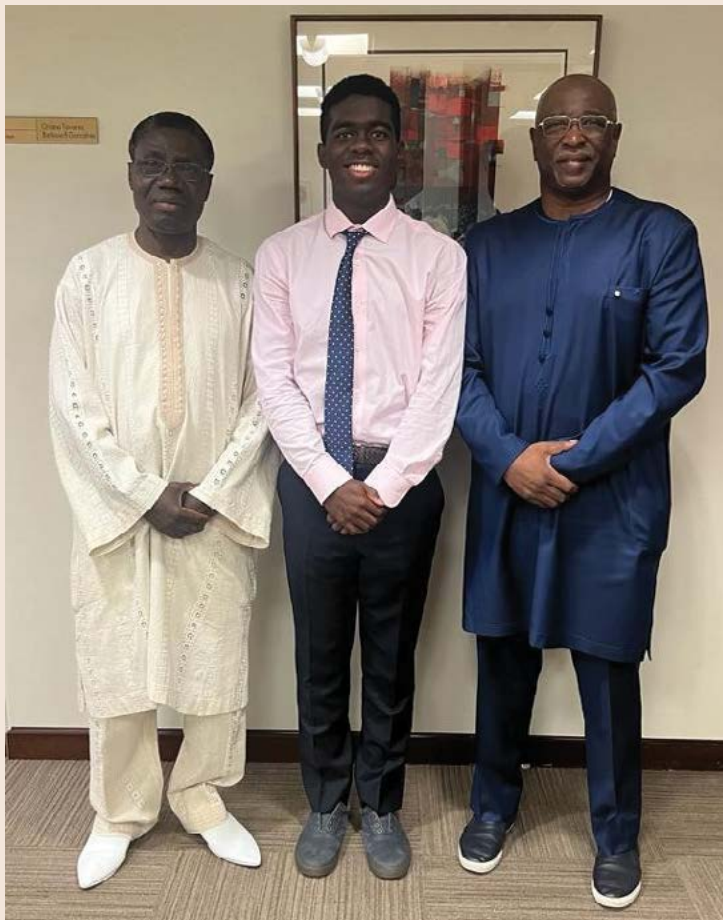
Ainsi, du 15 au 22 mai 2023, le Bureau a accueilli le jeune stagiaire Maxence JAUFFRET, de l'École française internationale Rochambeau dans le Maryland (États-Unis), qui a contribué à la réalisation d'activités en matière d'administration et de communication.



Crédit photo : Marlène Suzie NZENGOU/EDS13

Visite de la salle de réunion du Conseil d'administration du GBM pour la stagiaire Majdoline Hafsa MOUSTAPHA

Du 24 au 31 juillet 2023, c'était au tour de Mlle Majdoline Hafsa MOUSTAPHA, du *Lower Canada College* à Montréal (Canada), d'effectuer son stage dans le Bureau. En plus de quelques activités administratives, Mlle MOUSTAPHA a contribué à des travaux de recherche du Bureau dans le domaine des innovations.



Crédit photo : Fatimata DRAVE-DIAKITE/EDS13

Qadir (au milieu) en compagnie de son responsable de stage, M. Abdoul Karim Ouero Samah (à sa droite) et Aboul Karim Kotondi Amadou (à sa gauche)

Enfin, du 17 août au 4 septembre 2023, le Bureau a accueilli le jeune Qadir N. ANSAH-SMITH, de *Westminster Schools* à Atlanta, Georgie (États-Unis). Au cours de son séjour, M. ANSAH-SMITH a particulièrement contribué aux travaux de recherche du Bureau en matière de gouvernance économique mondiale.

L'ÉQUIPE DU GROUPE AFRIQUE II

Au 30 septembre 2023, l'équipe du Groupe Afrique II ou EDS13 comprenait : L'Administrateur, l'Administrateur suppléant, onze Conseillers et trois Assistants.



L'ÉQUIPE DU GROUPE AFRIQUE II

Au 30 septembre 2023, l'équipe du Groupe Afrique II ou EDS13 comprenait : L'Administrateur, l'Administrateur suppléant, onze Conseillers et trois Assistants.

L'ADMINISTRATEUR



Abdoul Salam BELLO

M. Abdoul Salam BELLO est Administrateur pour le Groupe Afrique II au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale depuis le 1^{er} novembre 2022. Avant d'occuper ce poste, il était Administrateur suppléant du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2022, après avoir été Conseiller de l'Administrateur pour le Groupe Afrique II de 2014 à 2019. De nationalité nigérienne, il possède une grande expérience dans les domaines du développement économique, de la coopération commerciale multilatérale et de la diplomatie.

L'ADMINISTRATEUR SUPPLÉANT



Harold TAVARES

M. Harold TAVARES occupe le poste d'Administrateur suppléant pour le Groupe Afrique II au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale depuis le 1^{er} novembre 2022. Avant d'occuper ce poste, il était Chef de cabinet du Premier Ministre de la République de Cabo Verde. Il apporte au Groupe Afrique II une grande expérience en matière de coopération et relations commerciales multilatérales et de développement économique au profit de l'Afrique. Il est de nationalité capverdienne.

LES CONSEILLERS PRINCIPAUX

Mamou EHUI	Abdoul Karim Ouro SAMAH	Armand E. ATOMATE	Léopold Engozogo MBA	Oriana Tavares Barbosa B. GONÇALVES	Majdouline Adam SOULE
Nationalité ivoirienne	Nationalité togolaise	Nationalité congolaise (RDC)	Nationalité gabonaise	Nationalité capverdienne	Nationalité béninoise
PAYS COUVERT Burkina Faso Côte d'Ivoire	PAYS COUVERTS Mali Togo	PAYS COUVERTS Rép. du Congo Rép. dém. du Congo	PAYS COUVERTS Gabon Guinée équatoriale	PAYS COUVERTS Cabo Verde Sao Tomé-et-Principe	PAYS COUVERTS Bénin Maurice

LES CONSEILLERS

**Marlène Suzie
NZENGOU**

Nationalité
centrafricaine

PAYS COUVERTS
Rép. centrafricaine
Guinée-Bissau

**Mamadou
DIALLO**

Nationalité
guinéenne

PAYS COUVERTS
Djibouti
Guinée
Tchad

**Pascal
DOOH-BILL**

Nationalité
camerounaise

PAYS COUVERTS
Cameroun
Madagascar

**Aboul Karim
KOTONDI AMADOU**

Nationalité
nigérienne

PAYS COUVERTS
Comores
Niger

**Youssouph
DIALLO**

Nationalité
sénégalaise

PAYS COUVERTS
Mauritanie
Sénégal

LES ASSISTANTS

**Fatimata
DRAVE-DIAKITE**
Assistante principale

Nationalité
malienne

FONCTIONS PRINCIPALES
Assistance
administrative et
technique à
l'Administrateur et au
Suppléant. Coordination
de l'équipe des
Assistants du Bureau.

**Emile
EKAMBY**
Assistant

Nationalité
camerounaise

FONCTIONS PRINCIPALES
Assistance
administrative et
technique à
l'Administrateur, au
Suppléant et aux
Conseillers.

**Sophie Mia
CARAMA**
Assistante

Nationalité
burkinabé

FONCTIONS PRINCIPALES
Assistance
administrative et
technique à
l'Administrateur, au
Suppléant et aux
Conseillers.

PAYS DU GROUPE AFRIQUE II



Contact : Marlene Suzie NZENGOU, mzengou@worldbank.org
Tél. : +1 (202) 458 2240 | Fax : +1 (202) 522 1585

Rédaction : Bureau de l'Administrateur, Groupe Afrique II, EDS13

Conception graphique : Manuella Lea PALMIOLI, Services créatifs de la Banque mondiale

Crédit photographique
Pages de couverture © iStock.com/Great_Bergens

Octobre 2023 | #96344

PAYS DU GROUPE AFRIQUE II. EDS13

Bénin
Burkina Faso
Cabo Verde
Cameroun
République centrafricaine
Comores
République du Congo
République démocratique du Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti
Gabon
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Madagascar
Mali
Maurice
Mauritanie
Niger
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Tchad
Togo

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR
[HTTP://WWW.WORLDBANK.ORG/EDS13](http://www.worldbank.org/EDS13)



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE